



HAL
open science

Systèmes de production et transformations de l'agriculture : essai de bilan des travaux du Département d'économie et de sociologie rurales

Didier Aubert, Robert Lifran, Daniel Perraud, Jean-Baptiste Viallon

► To cite this version:

Didier Aubert, Robert Lifran, Daniel Perraud, Jean-Baptiste Viallon. Systèmes de production et transformations de l'agriculture : essai de bilan des travaux du Département d'économie et de sociologie rurales. [Rapport de recherche] Conseil Scientifique de Centre. 1984, 138 p. hal-02354661

HAL Id: hal-02354661

<https://hal.science/hal-02354661>

Submitted on 7 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

SYSTEMES DE PRODUCTION ET TRANSFORMATIONS DE L'AGRICULTURE :
ESSAI DE BILAN DES TRAVAUX DU DEPARTEMENT D'ECONOMIE ET DE SOCIOLOGIE
RURALES

Didier AUBERT, Robert LIFRAN, Daniel PERRAUD, Jean-Baptiste VIALON

Novembre 1984

AVERTISSEMENT

Ce travail de bilan renvoie à deux types de documents :

- des Notes de lecture, réalisées par différents membres du Département à la demande des rédacteurs du Document de Synthèse. Leur liste est jointe à la fin de ce document. Les références dans le texte se font de la façon suivante :

(LIENARD, NL /6/)

- des publications du Département, regroupées dans un index bibliographique. Les références dans le texte se font de la façon suivante :

(ALLAIRE, /1/)

* * *
*

AVANT-PROPOS

En décidant de commencer le bilan scientifique du Département par le thème "travaux sur les systèmes de production" et d'en confier la charge à un Groupe de travail, le Conseil Scientifique a donné peu de précisions sur la façon dont il entendait que ce travail soit conduit : le champ à couvrir restait imprécis et les méthodes d'autant moins définies que la mission du Groupe était justement de commencer à mettre en pratique ce qui n'était resté, jusque là, qu'une orientation de principe.

Dans ces conditions, le "bilan" que nous présentons ne résulte pas de la mise en oeuvre d'une méthode éprouvée et rigoureusement définie : il a fallu avancer sans références ni garde-fou, au prix d'ajustements successifs qui nous ont probablement conduits à dévier de ce qu'attendaient de nous les membres du Conseil Scientifique et, plus généralement, du Département. Nous voudrions, dans cet avant-propos, nous expliquer sur les plus apparentes de ces "déviations".

Le projet agréé par le Conseil Scientifique comportait en fait deux objectifs étroitement liés :

- faire le point sur les recherches du Département ESR en matière de systèmes de production agricoles ;
- à travers ce bilan, rendre compte du débat, en cours depuis plusieurs années, sur les formes prises par la modernisation de l'agriculture, débat qui s'exprime par exemple au travers des couples : productivisme-antiprodutivisme, modèles dominants-modèles alternatifs, systèmes intensifs-systèmes extensifs, etc.

Cette ambiguïté, inscrite dans la formulation même du projet, reflétait un grave problème de délimitation du champ auquel le Groupe de travail s'est heurté et qu'il n'a qu'imparfaitement résolu.

La difficulté principale ne résidait pas dans la notion de système de production dont les définitions ont déjà été discutées et précisées, notamment par REBOUL (Mode de production et systèmes de culture et d'élevage, Eco. Ru. 112, mars-avril 1976). Nous avons pu reprendre la définition,

couramment utilisée, que donne cet auteur (ibid.) : "un système de production agricole est un mode de combinaison entre terre, forces et moyens de travail à des fins de production végétale et/ou animale, commun à un ensemble d'exploitations" ; ce qui, en raccourci et dans une terminologie un peu différente, revient à dire, comme CHOMBART de LAUWE et POITEVIN (cités par REBOUL, ibid.), que "le système de production est la combinaison des facteurs de production et des productions dans l'exploitation agricole". La définition est donc précise et laisse, dans son acception la plus rigoureuse, peu de place aux incertitudes : on détermine le système de production d'une exploitation par les productions qu'elle réalise, la nature et le volume des moyens de production qu'elle met en oeuvre. En principe, aucune confusion n'est possible avec des notions proches : celle de "technique de production", par exemple, qui ne dit rien sur la combinaison des productions ; ou encore, le terme de "système agraire" qui "est employé, généralement, pour caractériser, dans l'espace, l'association des productions et des techniques mises en oeuvre par une société en vue de satisfaire ses besoins" et qui "exprime, en particulier, l'interaction entre un système bio-écologique, représenté par le milieu naturel et un système socio-culturel, à travers des pratiques issues notamment de l'acquis technique" (VISSAC et HENTGEN, Présentation du Département de recherches sur les systèmes agraires et le développement, Assemblée constitutive du SAD, Toulouse, 1979).

Le problème est bien plutôt celui de l'usage qui est fait des systèmes de production dans les recherches en économie rurale. A elle seule, en effet, la notion ne définit pas un champ de questionnement scientifique. Un examen rapide des travaux du Département montre qu'on ne travaille guère "sur" les systèmes de production, sinon, dans une étape préalable du travail, pour les recenser et les décrire. On travaille plus souvent "à l'aide" ou "à partir" des systèmes de production pour savoir, par exemple, comment se transforme l'agriculture, comment se forme le revenu, quelle est l'efficacité comparée des systèmes en termes de résultats économiques, comment se déterminent les combinaisons de productions et de moyens au regard de la nature des exploitations (dimension, position d'origine de l'exploitant, etc.).

Les systèmes de production sont donc, avant tout, un outil d'analyse des exploitations agricoles ; outil privilégié puisqu'il permet de mettre en relation directe les phénomènes qui relèvent des techniques mises en oeuvre et ceux qui relèvent des conditions économiques de la production (capital, financement, coûts, revenus) ; et qu'il permet ainsi d'étudier,

au niveau de l'ensemble de l'exploitation, les contraintes et les déterminants des choix productifs (SAU, forces de travail, capacités de financement, etc.). Cela explique que la plupart des travaux qui s'intéressent aux exploitations agricoles, à leur fonctionnement, à leur évolution, à leur reproduction recourent plus ou moins systématiquement à la notion de système de production.

En revanche, si la définition de cette notion est précise, elle est aussi exigeante : l'observation de systèmes de production implique de connaître, pour un ensemble d'exploitation suffisamment vaste pour faire l'objet d'un classement et d'une comparaison, le poids des différentes productions et les données qui permettent de définir la combinaison de moyens de production. C'est pourquoi les recherches qui utilisent des données correspondant rigoureusement à la définition sont infiniment moins nombreuses que celles qui y recourent partiellement ou sans appui chiffré ; en témoigne, par exemple, l'utilisation sans mesure (dans tous les sens du terme) de notions comme "système" ou "modèle dominant" dont le contenu et le poids (population d'exploitations, part de la production) ont rarement été précisés et chiffrés.

Dans ces conditions, on conçoit que le Groupe de travail se soit trouvé dans une situation difficile lorsqu'il a voulu délimiter son champ d'observation : nous en tenir à la lettre du thème ("bilan des travaux sur les systèmes de production") nous aurait placés sur un terrain sans questionnement interne et nous engageait donc dans l'examen de travaux largement descriptifs, d'un intérêt souvent décisif pour la progression générale des recherches, mais dont on ne peut guère discuter que les méthodes. Si, plus largement, nous voulions tenir compte de tous les usages que les chercheurs du Département ont fait de la notion, nous étions conduits à examiner la plupart des recherches portant sur la production, c'est-à-dire une masse énorme de travaux très hétérogènes. Enfin, si nous nous limitions aux seules recherches s'appuyant sur l'observation de systèmes définis de façon rigoureuse, le champ d'étude se dépeuplait tellement que le bilan aurait perdu tout intérêt.

Dans ces conditions, la solution retenue a été de recourir au second terme du projet retenu par le Conseil Scientifique et de mettre l'accent, non sur l'examen systématique des travaux utilisant la notion de systèmes de production, mais sur les débats récents dans lesquels on a recouru à cette notion. Très généralement, ces débats portent sur l'analyse

des transformations de l'agriculture, sur la façon dont s'opère cette transformation, ses conséquences et ses contradictions, les changements sociaux qui en résultent, etc. Ce principe de délimitation du champ reste évidemment très général ; mais le définir plus strictement aurait supposé le bilan déjà réalisé et les noeuds du débat identifiés. En fait, il a bien fallu adopter une démarche pragmatique qui a consisté en une série de recensements successifs des travaux dont l'examen paraissait souhaitable, chaque étape se traduisant par des opérations parallèles d'élargissement (chaque publication renvoie à d'autres qu'elle utilise, qu'elle complète ou qu'elle refute) et de rétrécissement (le manque de forces de travail nous a rapidement conduits à abandonner toute ambition d'exhaustivité). Le parti ainsi pris et le pragmatisme qui en a résulté ne sont pas sans conséquence sur la nature du travail réalisé.

Ils sont en partie responsables des imperfections qui affectent le choix des travaux dont il a été tenu compte : certains le trouveront trop large ; d'autres, probablement bien plus nombreux, s'étonneront d'omissions graves. Ces "manques" sont pour une part délibérés et, si l'on tient compte des limites de nos forces de travail, justifiables. Ainsi, les travaux concernant certains systèmes de production spécifiques (les systèmes ovins, les systèmes incluant l'aviculture, ou les fruits et légumes, par exemple) sont peu ou pas du tout cités lorsqu'ils touchent à des domaines particuliers et qu'ils ne sont pas directement rattachables à des "débat" dont nous avons rendu compte. De même, on constatera que, sauf exception, nous rendons compte de publications récentes et que nous ne remontons pratiquement jamais au-delà du milieu des années 1970. C'est que la mise en discussion des formes prises par l'évolution des systèmes de production est fortement datée. Comme le souligne MATHAL (Cfr. infra "Préliminaires"), on constate une simultanéité frappante entre le surgissement d'un problème - la "crise" -, d'un outil - le RICA - et d'un objet de recherche - l'analyse critique de l'évolution des systèmes de production-. Cette limitation chronologique de notre travail est en partie comblée par le texte "Préliminaires" de P. MATHAL qui, à propos des travaux de REBOUL, situe historiquement l'émergence et l'usage de la notion de système de production dans l'évolution de l'économie rurale.

Cela dit, il serait faux de prétendre que le choix que nous avons opéré dans les publications du Département a été en tous points délibéré et rationnel. En avouant son pragmatisme, nous en reconnaissons les défauts. La pure et simple méconnaissance de la production du Département est

certainement responsable de nombreuses omissions. A cet égard, un des enseignements majeurs qui peut être tiré de notre tentative est que la pratique du bilan scientifique souffre d'un lourd handicap en l'absence d'une bibliographie systématique et raisonnée des publications du Département. Cela n'aurait certes pas tout résolu, à cause de la délimitation relativement complexe de notre champ. Cela aurait du moins considérablement allégé le travail et permis de mieux le centrer.

Par ailleurs, la démarche relativement empirique qui a été suivie est en partie à l'origine de la conception même du travail et de l'approche adoptée. Faute de pouvoir, à quatre, examiner l'ensemble des publications du champ, mais aussi dans le souci d'élargir la participation des chercheurs du Département à cette opération, la première étape du travail a consisté à organiser la rédaction de notes de lecture qu'on trouvera en annexe du présent texte. C'est seulement ensuite que le Groupe a abordé la rédaction d'une "Synthèse" qui devrait représenter la partie centrale du bilan. Le résultat présenté ici constitue un ensemble relativement hétérogène dans lequel les approches, les styles d'analyse, ou même le ton adopté son beaucoup plus divers que prévu, non que nous n'ayons pas su "tenir" notre conception initiale, mais tout simplement parce que nous avons découvert progressivement, et parfois trop tard, qu'entre les membres du Groupe, et plus encore entre les rédacteurs des notes de lecture, les conceptions du "bilan critique" différaient sensiblement.

Cette hétérogénéité n'aurait pu être réduite qu'à deux conditions : un champ d'examen parfaitement délimité - nous avons vu que nous en étions loin - ; une référence commune à un genre connu. Or, et c'est probablement un autre enseignement important de l'expérience que nous avons faite, l'extrême rareté des lectures critiques et, plus généralement, d'un débat scientifique structuré dans le Département, en fait, pour nous, un genre à peu près neuf dans lequel l'absence de codifications ou de règles coutumières autorise à peu près tous les styles et tous les tons. C'est délibérément que nous avons laissé une liberté presque entière aux rédacteurs des notes de lecture, en ne leur demandant que quelques "prestations recommandées" : nous ne voulions pas figer par avance le débat dans une forme que nous ne connaissions pas mieux que les autres et qui ne pourrait se dégager que progressivement et de la pratique. Cela explique que les notes de lecture couvrent à peu près tous les genres possibles, du simple résumé jusqu'à la critique approfondie, ou véhémement.

En revanche, la diversité des approches adoptées par les rédacteurs de la Synthèse est plus imprévue. Là encore, la difficulté à cerner le champ à examiner a pesé sur la cohérence de la rédaction : en choisissant d'organiser les chapitres autour de "thèmes de débat", à partir d'une toile de fond constituée par "la crise en agriculture", nous acceptions de perdre, en cohérence et en logique du plan, par rapport à un examen systématique des études de systèmes de production. Au-delà de ce qui relève de choix concertés, il reste pourtant des différences et, parfois, des divergences notables entre les discours des uns et des autres. Certes, quelques problèmes de rédaction tiennent aux difficultés de l'écriture collective d'un texte et pourraient être réglés par des aménagements de forme. Mais la plupart des différences dans le ton, dans l'analyse ou dans le choix, fait par chacun, des travaux examinés nous paraissent difficiles à réduire autrement que par des compromis qui, en gommant les aspérités du texte, risqueraient de l'aplatir. Plutôt que d'entreprendre un effort considérable de conviction réciproque ou d'autocensure, nous avons préféré admettre que, sur un thème donné, chacun de nous ne dise pas exactement ce que disent ou diraient les autres, et que chacun dise parfois des choses plus personnelles que ne l'exigerait un simple bilan. Nous hésitons, selon les chapitres, entre des attitudes et des styles différents, entre un compte rendu de la logique interne des textes que nous examinons et un discours plus personnel, simplement étayé par la référence aux publications étudiées. Cela reflète, répétons-le, notre inexpérience d'un genre nouveau pour nous. Mais, plus généralement, cela confirme, s'il en était besoin, que le bilan scientifique" est une production scientifique comme une autre. S'il ne peut prétendre à la neutralité, du moins peut-il tendre vers l'honnêteté par la multiplication, la confrontation et la discussion des approches. Les textes qui suivent représentent un pas, l'un des premiers, dans cette direction. Ils n'ont de sens que dans la mesure où ils permettront à la discussion, dans le Département, de les corriger et de les élargir ; dans la mesure aussi où, une fois les plâtres essuyés, les notes de lecture et les bilans critiques pourront se multiplier dans des formes de mieux en mieux définies.

PRELIMINAIRES

P. MATHAL

"Système de production", l'expression a plusieurs connotations, connotations elles-mêmes pas toujours aisées à bien distinguer, ayant entre elles de nombreuses adhérences. Essayons de distinguer deux familles principales de sens :

A - Un sens microéconomique, étroitement lié au champ de l'économie de l'unité de production (entreprises agricoles ou exploitations agricoles, selon les auteurs).

B - Un sens plus global, qui n'est pas strictement économique. On peut dire que c'est la notion précédente mais appréhendée pour un ensemble d'exploitations ; on pourra la prendre comme "la combinaison de facteurs et de produits, etc." la plus fréquente dans l'ensemble étudié (que cet ensemble soit territorial, ou recouvre une catégorie donnée, définie par rapport à des critères structurels le plus souvent). Du fait du passage de l'unité à l'ensemble, on enrichit la dimension économique :

a) dimension géographique, si l'on parle de S.P. au niveau d'un territoire, qu'il soit défini en terme de géographie physique ou de géopolitique.

b) comme on compare les unités entre elles (sous l'angle de leur similitude ou non du point de vue de la "combinaison, etc."), on introduit une dimension sociale (structures sociales de la production, organisation économique et sociale de la production, ou encore division sociale du travail/de la production).

Autre difficulté de la notion, c'est qu'elle est formulée comme la conjonction de la combinaison des moyens de production (qui peuvent être classés dans des nomenclatures économiques - parfois techniques et économiques - variées :

* classement en facteurs de production, selon la typologie ternaire : terre, capital, travail ;

* classement en facteurs ou moyens matériels de la production, moyens intellectuels (formation, métier, aptitudes, voire "goût" du producteur)...

* classement selon des catégories repérables dans la comptabilité, monétarisables).

* etc.

et des productions elles-mêmes (analysables selon leur seule détermination concrète : la plante ou l'animal produit, ou autrement, le produit animal ou le produit végétal recherché, ou encore selon leur destination économique : production marchande, autofourniture, autoconsommation).

Cette conjonction (combinaison des moyens de production et des productions), si elle permet d'avoir une vision très embrassante de la production agricole (1), offre l'inconvénient d'être - de ce fait même - assez peu instrumentale et opératoire. De fait, la notion sera souvent employée en référence à une seule des combinaisons (celle des moyens de production : problématique de la diffusion du progrès technique, de l'intensification de la production, de la substitution capital-travail par exemple ; celle des productions : problématique de l'association des productions, de la diversification ou de la spécialisation productive des exploitations agricoles). On pourrait dire que, dans son sens global et non microéconomique, le terme de système de production a été plutôt pris (ou plus fréquemment pris) au sens de "combinaison des productions" dans la période antérieure, et plus au sens de combinaison des moyens de production dans la période récente, celle à laquelle s'applique principalement le présent bilan.

C'est pourquoi il a pu paraître utile, dans ces notes préliminaires, de procéder à quelques investigations archéologiques (2) dans les travaux d'économie rurale, et de voir sous quel éclairage, dans la logique de quelle approche, les "systèmes de production" étaient pris comme objet de recherche, ou se trouvaient interrogés dans les recherches du département, dans la période antérieure à celle prise en compte par le présent bilan.

 (1) Une observation au passage : le terme nous paraît propre à l'économie agricole (encore qu'il faudrait se pencher sur l'économie industrielle, voir de plus près), ce qui est à rapprocher de la question posée en terme de caractère industriel ou non de l'agriculture", de celle de son "industrialisation".

(2) Précisons qu'il s'agit seulement ici de quelques "grattages", et non de véritables fouilles ; on a procédé à des "carottages" dans le temps, qui ne prétendent nullement à la représentativité. Il y faudrait beaucoup plus de temps....

Il apparaît en effet que la périodisation qui s'est imposée de fait à l'entreprise du présent bilan peut être appliquée à trois niveaux, qui sont au demeurant interdépendants :

- a) le niveau des transformations sociales et économiques concernant l'agriculture (avant, après la crise),
- b) les transformations des instruments d'observation concernant les systèmes de production (avant et après la définition des OTEX et leur prise en compte dans les enquêtes statistiques),
- c) les modes d'approche des "économistes ruraux" :
- la disparition de l'économie rurale traditionnelle ;
 - l'émergence d'approches non spécifiques en économie, mais, passée la période d'hégémonie des néo-classiques - où le refoulement de la notion de système de production socialement déterminé est total - les approches plus englobantes (dynamique longue ; approches marxistes) font retour.

Elements pour préciser la périodisation :

Que le thème "système de production" - spécifié par des mots-clés tels que "productivisme", "intensification", "modèle de développement", "agriculture autonome et économe" - corresponde bien à un (sous-) ensemble de travaux émanant de chercheurs engagés dans un débat dont les contours sont bien définis, cela est certain. Il s'agit d'un débat qui a bien lieu, un débat effectif. Est-ce une preuve ? Une classification des travaux du département pour l'année 1982, classification tout à fait pragmatique, qui n'obéissait à aucune démarche de rangement dans une grille pré-établie mais tendait seulement à regrouper des publications selon un lien de parenté thématique, a conduit assez spontanément à rassembler... publications sous l'étiquette "système de production".

Si cette réalité du débat de la préoccupation est ainsi avérée, elle est aussi assez nettement datée. En remontant le temps, on trouverait trace de ce débat jusque vers les années 1974-75, mais pas auparavant. Pour indice, sinon pour preuve, on a cherché quelle équivalence à ce thème et ce débat on pouvait trouver dans l'activité de recherche il y a 12 ou 15 ans, sinon plus.

Dans la présentation des travaux du Département qu'il a faite pour le 25ème anniversaire de l'INRA (1), D. BERGMANN les regroupe selon les grandes catégories suivantes :

- les recherches micro-économiques visant en particulier à éclairer des décisions intéressant une exploitation agricole ou une industrie agricole et alimentaire et leurs prolongements vers l'analyse de phénomènes globaux ;
- structures agricoles et marchés des facteurs de production ;
- les recherches sur les diverses branches et sur les relations agriculture-industrie qui s'y nouent ;
- les recherches sur la dynamique longue du secteur agricole et la politique agricole.

De fait, le thème "système de production" n'est pas présent en tant que tel ; l'analyse de la production se fait plus ou moins dans toutes les catégories ; c'est, cependant, plutôt dans la dernière ("dynamique longue") que l'on trouverait quelque chose ressemblant à "système de production", dans l'acception retenue par le groupe de travail "Bilan, etc."

Une idée simple, et même simpliste, peut être proposée.

Il y a, mettons 15 ans, la notion de "système de production" pouvait se trouver au coeur de certains travaux, mais dans une problématique tout à fait différente de celle d'aujourd'hui et dans un tout autre débat. On peut, sommairement, proposer une périodisation, la coupure se faisant avec l'apparition forte de la notion de crise économique. Autour de 1973-1975, se situent des ruptures économiques qui permettent de dater la crise (premier choc pétrolier, inflexion dans les progrès de la productivité, inflexion dans l'évolution du revenu agricole, etc.).

Dans l'avant-crise, quels sont les problèmes économiques et sociaux majeurs que pose l'agriculture ? Qu'est-ce qui peut, dans cette sphère d'activité, "interpeller" un chercheur ? Depuis la dernière guerre mondiale, l'agriculture connaît une transformation importante, donc la traduction synthétique dans le champ économique pouvait être "une formidable augmentation de la productivité du travail". Cette transformation est

 (1) "Les recherches économiques et sociologiques à l'INRA" - in "Regards sur la France", mars 1972.

Le même découpage (à la catégorie "sociologie rurale" près) est retenu dans des présentations antérieures des travaux du Département.

un maître-mot ; la problématique du changement : quels sont les déterminants de ces transformations, ceux qui relèvent du moins des sciences de l'homme et de la société.

D'où des travaux interprétant ces transformations, et - auparavant - ordonnant et décrivant les manifestations de ces transformations : recherches sur l'industrialisation de l'agriculture ; recherches sur l'intégration verticale ; recherches sur la dynamique longue de l'économie agricole dans les pays industrialisés ("Une France sans Paysans").

Le système de production ? Cette notion traditionnelle de l'économie rurale est utilisée dans certains travaux ; les transformations à long terme du système de production sont ainsi prises en compte par des chercheurs qui étudient la production agricole (CRANNEY, SERVOLIN "Structures de l'élevage bovin" ; CRANNEY, EVRARD : article d'Economie Rurale ; EVRARD-MATHAL "Evolution en longue période de l'économie agricole du châillonnais" ; ALTMANN, CRANNEY, EVRARD, MATHAL ; VIAU "La spécialisation des productions céréalières et bovines").

Les "systèmes de production" sont donc alors pris comme objet, car il apparaît qu'ils ne sont plus aussi stables et que, dans l'évolution agricole, ils se transforment. D'où les questions : - comment se transforment-ils ? - et pourquoi ?

Au comment il faut apporter d'abord des réponses en termes descriptifs qui ne sont pas sans poser de redoutables problèmes d'"observation" ; une bonne partie des travaux vise, à travers des statistiques présentées par branches de production, à reconstituer - par des détours (répartition des différentes productions en fonction des "structures de production - dimension en superficie, main-d'oeuvre, notamment) - un tableau des systèmes de production, saisi si possible dans sa dynamique.

Donc, cet intérêt porté au(x) système(s) de production est dicté par la nécessité d'une description de ce qui se transforme. La notion de système de production est revivifiée à cette occasion ; et de façon plus précise, lorsqu'il s'agit de rendre compte du fait que l'agriculture ne s'industrialise pas, n'éclate pas en branches indépendantes mais que quelque chose dans l'organisation de la production résiste à l'industrialisation" (que l'extrapolation de certains changements, - l'aviculture

industrielle, par exemple - à toutes les branches ne rend pas compte de ce qui se passe), il est question plus précisément d'un système de production particulier, le système de polyculture-élevage (SPE). La dimension sociale et économique de la notion de système de production est alors mise en lumière ; on montre (ou redémontre ?) que le SPE n'est pas qu'une forme dans la division technique du travail, mais qu'il a aussi une dimension sociale - La spécificité des structures agraires françaises (l'agriculture familiale, l'exploitation familiale, etc.) et (re)découverte (1) à travers l'analyse du SPE - Autrement dit, les chercheurs qui travaillent sur la production sont amenés à tenir compte de ce que l'on appelle "division sociale du travail", et à ne plus raisonner en termes d'"entreprises", selon les schémas "classiques" de l'économie néo-classique.

Dans l'après-crise, ou pendant la crise, si on va reparler de système de production, c'est parce que ce grand mouvement de transformation de l'agriculture subit des ruptures, des inflexions ; on n'est plus sur un "trend" que l'on pourrait identifier ; désormais, quelque chose se passe, ou ne se passe plus, au coeur de la production : l'accroissement de la productivité est en crise (coûts externes, dégâts sur les aspects qualitatifs de la vie, etc.). Crise réelle, ou "au niveau du vécu" et de l'idéologie (contestation de la croissance, essor de l'agriculture biologique, etc.). On va donc interroger, mettre en cause, le système de production, mais avec un glissement de sens, vers une acception plus globale, plus totalisante, plus éthique (c'est parfois presque une attitude vis à vis de la production qui sous-tend l'expression "système de production", ou "modèle de production", etc.). Par ailleurs, la recherche sera libérée du souci du repérage des systèmes de production (au sens "combinaison des production") et portera plus son attention à la façon dont la production est obtenue, donc aux autres significations attachées à la notion de système de production.

 (1) Re-découverte, et non découverte. En effet, nous n'examinons pas ici les travaux sur les structures (ainsi la distinction entre entreprises artisanales et néo-artisanales de L. MALASSIS, etc.).

Remarques sur la périodisation relative au repérage des systèmes de production (S.P.)

En prenant les S.P. dans la seule acception "combinaison de productions, leur repérage change radicalement avec l'introduction de la "classification des exploitations agricoles" véhiculée par le RICA.

Avant le RICA, la description d'ensemble des systèmes de production concrets se faisait par la voie d'investigations sur le terrain, de type monographique (genre "voyage d'un agronome, d'un géographe, etc. dans une région). Démarche donc assez complexe à décrire, empirique et surtout non reproductible d'une région à une autre, faute de disposer de critères objectifs dans les statistiques ; plus peut-être par manque de puissance des moyens de calcul que par manque de données sur la structure physique des productions exploitation par exploitation). Une autre voie a été l'approche indirecte à travers les données statistiques globales (surtout quand on peut disposer d'enquêtes statistiques représentatives (échantillon-maître et enquêtes B.S. 1963 ; enquêtes "bovines", enquête communautaire de 1967) . On étudiait la variation de tel ou tel critère (part de la surface en céréales/surface totale ; proportion de tel type de bovin : vaches laitières par exemple dans le cheptel total, etc.) en fonction de critères de structures (la réartition par classe de superficie étant la plus aisée à utiliser, vu l'état des statistiques). Ces calculs et l'interprétation des résultats demandaient beaucoup d'énergie pour une approche assez indirecte et imparfaite des S.P.

Mais un beau jour, on put disposer du "scanner corps entier..."

La définition et la mise en oeuvre dans les enquêtes statistiques d'une grille de classement prenant explicitement en compte le poids des différentes productions (1) dans la combinaison productive et aboutissant à la fameuse typologie par orientations technico-économiques OTE), révolutionne la description des S.P. On peut classer toutes les exploitations saisies par la statistique dans une grille, certes imparfaite (2), mais qui

 (1) L'IGER, qui disposait de comptabilités pour le sous-ensemble des exploitations en gestion, pouvait depuis longtemps définir une typologie économique des S.P. (sur la base de données économiques individuelles ; part dans la production finale de telle ou telle spéculation)... mais on connaît le biais de ce sous-ensemble.

(2) Coefficients standards et non observation, etc.

a une certaine cohérence et pertinence. Inutile ici de reprendre les impressions présomptueuses, ou optimistes, qu'il faudrait fonder ou infirmer par une étude rigoureuse des changements d'attitude, de mentalité ou de perception de l'administration économique française et communautaire, de la classe politique, que sais-je encore ?

On peut tout aussi bien penser - mais faut-il le dire ? - Que les économistes ruraux baignaient dans le même air du temps... ou qu'ils ont toujours été la mouche du coche....?

INTRODUCTION

La notion de système de production étant définie, plusieurs types d'analyses peuvent être envisagés. Pour schématiser, on pourra aller par exemple d'une approche technico-économique qui considérera les paramètres qu'elle va intégrer comme des données qu'elle ne cherchera pas à discuter à une approche qui essaiera au contraire d'analyser les déterminants économiques et sociaux globaux des systèmes de production observés auxquels correspondent ces mêmes paramètres. Quelle que soit la démarche empruntée, on sera amené à prendre en compte un certain nombre d'éléments qui correspondent à autant d'interrogations que l'on va s'efforcer d'inventorier rapidement.

I. La production et sa dimension

1. La définition exacte du bien produit constitue un premier niveau de réflexion. Existe-t-il un "degré de liberté" par rapport au stade de valorisation finale du produit ? Y a-t-il une possibilité d'exploiter une situation particulière liée à la localisation, aux techniques de production ? Dans quelles conditions la valorisation - pour l'exploitant - de telles rentes peut-elle être réalisée ? S'agit-il d'un facteur lié à des productions traditionnelles cherchant à se maintenir dans des conditions de concurrence plutôt favorables à des productions industrialisées (ex. des transformations fromagères type St-Nectaire ou Comté, des produits "biologiques"), ou bien est-on en présence d'une politique de valorisation d'un produit auparavant moins différencié (politiques de valorisation de certains vignobles de plaine) ? On pourra également s'interroger à ce niveau sur les perspectives de redéfinition des produits en fonction des changements technologiques qui se dessinent. Elles semblent plus importantes et lourdes de conséquences dans certains cas que dans d'autres (cf. Note Bartoli, p.14 ; cas du lait ?).

2. Les productions déterminent certaines des conditions économiques régissant la situation des différents systèmes de production.

Chaque production connaît des conditions techniques et économiques qui lui sont spécifiques. Elle définit ainsi, pour les systèmes de production où elle sera mise en oeuvre, des modalités de fonctionnement propres et liées à ces spécificités.

Le degré de rigidité dans les orientations est variable selon les types de production, entre les activités végétales (annuelles ou pérennes) et animales (à cycles plus ou moins longs) ; il dépend également plus ou moins fortement des conditions pédoclimatiques (naturelles ou acquises). Cette rigidité présente en fait un double aspect : d'une part, elle est liée aux caractéristiques physiques ou biologiques des productions (longueur des cycles de production par exemple), mais également aux éléments structurels caractérisant les exploitations où les productions sont réalisées : importance des investissements, difficultés de reconversion liées aux modalités d'expression des problèmes structurels d'une région, au travers d'une production, (cf. difficultés de la reconversion du vignoble languedocien).

Les systèmes de prix ne sont pas identiques pour les différentes productions. Les niveaux de garantie, par exemple, sont très variés ce qui influe sur les conditions de rentabilité des systèmes (différentes études sur les comparaisons entre productions végétales, céréalières et animales : CARLES, BROSSIER, ALTMANN et alii...). De même devra-t-on prendre en compte les relations éventuelles entre les niveaux de prix et les quantités produites, ou les possibilités de valorisation liées aux périodes de production.

Ce facteur "prix" joue sur les revenus et donc sur les niveaux de résultats pour les familles et les capacités d'auto-financements dégagées par les exploitations (cf. BUTAULT notamment). Les moyens d'accumulation internes obtenus sont ainsi plus importants en moyenne dans les systèmes dont les productions connaissent des prix garantis à un niveau assez élevé.

Les financements externes (aides directes, crédit spécifiques) peuvent dépendre eux aussi des productions, pour une partie d'entre eux (politique d'élevage par exemple).

- Le rapport avec l'environnement agro-alimentaire varie également selon les branches d'activité. Si les diverses branches industrielles agro-alimentaires restent relativement peu concentrées, les politiques qui s'y développent vis-à-vis de la production sont plus ou moins actives. Elles induisent des évolutions plus ou moins fortes selon les types de production. Le contexte de chaque production varie ainsi entre des systèmes insérés dans des filières agro-alimentaires influentes (lait, aviculture) et d'autres où

les problèmes de transformation sont moins importants et marquent le pas devant les problèmes qui relèvent plus de la commercialisation (céréales, vin, légumes). De même le poids des producteurs en tant que tels varie selon les branches.

3. La dimension

Les caractéristiques structurelles influent d'une manière importante sur les possibilités de développer les systèmes de production : la disposition de moyens importants rend davantage accessibles les types d'intensification assurant en moyenne de bonnes perspectives de reproduction des exploitations.

Les systèmes de production ne se répartissent pas de manière aléatoire, indépendamment de la dimension économique des exploitations (cf. notamment travaux globaux de CARLES et BUTAULT). En même temps on doit se garder d'une approche schématique considérant qu'il y a une relation univoque taille - système. Les travaux de l'équipe lait (étude INRA-RICA 1984), ceux sur la vigne, ont été particulièrement clairs à ce sujet.

En fait, l'appréciation de cette relation dépend de la mesure que l'on prend des systèmes et de la précision de l'analyse que l'on veut réaliser. Dans une approche restant globale l'aspect "distribution de systèmes selon la taille" peut rester privilégié. Dans une analyse fine, il faut pouvoir nuancer et étudier les effets internes aux groupes en place. Ils peuvent parfois ne pas recouper cette relation, voire la contredire.

II. Les moyens de production mis en oeuvre

Pour augmenter leur production ou pour améliorer leur productivité, les exploitants sont amenés à modifier les combinaisons de moyens de production qu'ils pratiquent. Cette évolution de la productivité, couplée le plus souvent avec une modification des structures de production, jouera un rôle central dans la dynamique du secteur agricole.

Vis-à-vis de ces transformations, les différentes productions n'offrent pas les mêmes possibilités technico-économiques de substitution de capital au travail et d'intensification de l'emploi de l'un ou de l'autre par rapport à la superficie utilisée.

Les superficies suivent un mouvement de concentration mais il reste relativement limité par rapport à celui du capital. Les phénomènes d'intensification de l'usage du sol sont les plus fréquents mais on peut également observer des systèmes liés à une certaine extensification (cf. BAZIN : les systèmes ovins dans les Alpes du Sud).

Les effectifs moyens de travailleurs diminuent dans la plupart des systèmes. La prise en compte du travail agricole est assez difficile et celui-ci reste donc mal connu. Les temps de travail individuels continuent d'être particulièrement élevés et la qualité du travail fournie est fortement modifiée. Cette caractéristique-clé de l'évolution des systèmes de production fait l'objet de recherches nouvelles (cf. travail de A. LACROIX, de SEE et NICOURT entre autres) qui devraient permettre de mieux saisir les relations entre travail et systèmes de production.

Enfin, comme on l'a déjà signalé, c'est l'évolution du capital qui est la plus significative et la plus déterminante dans la dynamique des systèmes. Les formes de production mises en place sont de plus en plus exigeantes en capital, qu'il s'agisse de capitaux fixes ou de capitaux circulants, avec notamment un recours de plus en plus important aux consommations intermédiaires. Ces évolutions dépendent étroitement des moyens financiers des exploitants. Au travers des revenus et de l'auto-financement qu'ils procurent comme dans les politiques de distribution des aides à l'investissement ou du crédit, on assiste ainsi à la concentration des moyens de suivre les processus d'intensification et de développement sur des groupes restreints d'exploitations, du fait des politiques de sélectivité pratiquées.

III. Eléments globaux

Au-delà des éléments que l'on vient de présenter, on pourra avoir à s'interroger sur d'autres critères liés à des caractéristiques de fonctionnement global des exploitations. Un premier problème à prendre en compte sera celui de la rationalité de l'exploitation. Plusieurs études s'y arrêtent. Dans les analyses sur les systèmes viticoles, on relève que certaines caractéristiques des systèmes renvoient à des différences dans la logique du fonctionnement expliquant que des conditions très hétérogènes se retrouvent favorables au maintien ou au développement de formes de production très dissemblables (cf. BARTOLI, p. 5 notamment). Pour le lait, la coexistence de systèmes très différents renvoie également à des logiques de fonctionnement et de développement différentes. De même, d'une manière plus générale, la faiblesse des résultats économiques de certains systèmes implique-t-elle que des exploitations fonctionnent tout en se maintenant dans des conditions de reproduction très précaires (BAZIN : systèmes ovins dans les Alpes du Sud).

Pour des systèmes relevant d'une même logique de fonctionnement, les critères déterminants pour juger de l'évolution des rapports entre les divers facteurs de la production et de la rentabilité de l'intensification pourront varier d'un système à l'autre dans la mesure où ils sont liés aux modalités particulières de fonctionnement de ces systèmes. Ainsi :

- . pour les céréales, CARLES et alii, concluent que "l'équilibre des exploitations céréalières passe par un rapport particulier entre superficies, main-d'oeuvre, matériel et maîtrise affirmée de la fonction de production, l'inégale adaptation des comportements étant avec les données structurelles une des principales sources de la dispersion des résultats".

- . pour la vigne, selon les productions, c'est l'abaissement du temps de travail par unité de produit qui sera à privilégier (vin de table) ou la valorisation du produit et l'amélioration de la productivité du travail par hectare (VQPRD).

- . pour le lait, on cherchera à améliorer le produit par animal, ainsi que le rapport effectifs d'animaux/superficie fourragère, tout en cherchant à minimiser le coût de production par unité de produit. Des conditions particulières peuvent cependant impliquer d'autres stratégies permettant de continuer de valoriser ces situations (différenciation dans la paysannerie franc-comtoise).

On trouvera également des interrogations proches dans les travaux concernant la pluri-activité et les systèmes de production. Il semble bien que l'on observe un lien entre les deux, celui-ci exprimant d'ailleurs plusieurs stratégies d'adaptation d'une logique de reproduction des exploitations. Ces stratégies peuvent s'exprimer de différentes manières dans le temps et selon les groupes d'exploitations concernées :

- . stratégie d'adaptation à des contextes de production difficiles (en fonction d'opportunité d'emploi).
- . transition vers le départ (travaux de BRUN sur les années 60-70).
- . phase transitoire d'installation, les rentrés monétaires d'un emploi extérieur permettant d'assumer l'équilibre de l'ensemble entreprise-ménage.

Enfin, à d'autres niveaux, extérieurs aux exploitations, d'autres éléments devront être examinés quant aux conditions spécifiques auxquelles ils correspondent :

1. L'espace où sont localisés les exploitations et les systèmes étudiés peut représenter un élément plus ou moins contraignant et déterminant des choix de systèmes productifs.

2. Les possibilités de mettre en place les systèmes sont souvent conditionnées par des institutions ou des rapports sociaux qui les appuient ou, au contraire, les freinent de manière plus ou moins active. Voir à ce niveau les analyses sur le rôle du syndicalisme agricole (notes de LACOMBE et PERRAULT) et sur les couches sociales.

CHAPITRE I : CRISE AGRICOLE ET CRISE DES SYTEMES DE PRODUCTION

Ce chapitre n'a pas pour fonction de présenter une synthèse exhaustive et approfondie des travaux menés sur la "crise en agriculture". Nous voulons seulement tracer la toile de fond sur laquelle s'inscrit le débat sur les systèmes de production : chez la plupart des auteurs étudiés, les réflexions sur la "crise agricole" débouchent sur une analyse critique des formes prises par la modernisation de l'agriculture, c'est-à-dire de la tranformation des systèmes de production selon les "modèles dominants".

Dans l'histoire du Département, les recherches sur les contradictions engendrées par le processus de modernisation ont été nombreuses, mais elles ont fortement évolué à mesure que la réalité observée se modifiait : trois "analyses dominantes" se sont succédées chronologiquement :

- au début des années 1970, la modernisation est analysée comme un processus économiquement cohérent mais qui, en transformant profondément le "statut paysan", engendre des contradictions sociales (recherches sur la "propriété formelle", sur la soumission et l'exploitation de la paysanne-rie) ;

- ensuite, une série de recherches soulignent les conséquences "périphériques" de la modernisation : destruction des équilibres biologiques, sociaux, écologiques ; désertification ; surcoût énergétique ;

- enfin, à partir d'une période marquée notamment par la Session de la SFER sur "l'agriculture et la crise" (1980), alors que la crise se prolonge et, en quelque sorte, s'institutionnalise, plusieurs recherches manifestent la volonté de mettre à jour des contradictions proprement économiques : nous traiterons principalement de ces dernières analyses.

On peut faire trois remarques sur la façon dont les économistes de l'agriculture ont abordé l'étude de la crise :

- 1) Au total, peu de recherches abordent de front le problème ; moins encore ont essayé de l'approcher de façon globale. "La crise" est souvent utilisée par les économistes ruraux comme une donnée exogène, une

référence non définie, un mot qu'il suffit d'énoncer pour renvoyer à une réalité supposée connue et clairement identifiée par ailleurs. La synthèse des recherches en la matière en est d'autant plus difficile.

2) Ces recherches restent très "rurales" et ne se relient pratiquement jamais au mouvement de l'"économie générale" ni aux débats sur la crise générale :

- on y trouve peu ou point de références aux théories de la crise, même si les analyses produites à propos de l'agriculture présentent souvent un évident parallélisme avec certaines études générales (travaux de l'INSEE, de BERTRAND, LIPIETZ,...) ;

- on trouve également peu d'analyses de l'agriculture dans la crise, c'est-à-dire d'études systématiques des conséquences de la crise générale sur l'agriculture : les auteurs étudiés cherchent dans le processus même de croissance agricole les contradictions qui débouchent sur une crise du secteur, cette dernière reflétant (mais c'est rarement explicité) les contradictions générales qui affectent l'économie toute entière.

A cet égard, il est remarquable que la Session SFER de 1980 ait donné lieu à la juxtaposition d'approches parallèles de la crise générale (DUBOIS, BERTRAND) et de la crise agricole (les économistes ruraux) sans déboucher, alors, ni depuis, sur une véritable interpénétration des problématiques, des concepts ou des méthodes.

3) Enfin, la plupart de ces travaux manifestent une volonté normative : BERGMANN cherche à promouvoir une "réorientation" de la politique agricole ; MARSAL conclut généralement sur des recommandations ; A. LACROIX jutifie sa recherche par la volonté d'"apprécier la justesse de ces nouvelles luttes (paysannes contre la modernisation) d'un point de vue scientifique".

Par là, ces recherches reflètent bien certains traits spécifiques du collectif ESR : un fort "ruralisme" qui conduit à délimiter de facto à la seule agriculture le champ d'observation et la portée de l'analyse. Le découpage du champ s'avère, en l'occurrence, plus puissant que la communauté de discipline. Corrélativement, la liaison est relâchée avec les débats généraux de politique économique, mais elle est étroite avec ceux de politique agricole.

On examinera ce qu'on dit les auteurs étudiés sur :

- la crise en agriculture (les manifestations d'une situation de crise),
- la crise et l'agriculture (les conséquences agricoles de la crise générale),
- la crise agricole (les contradictions du processus de croissance agricole lui-même).

I - LA CRISE EN AGRICULTURE : LES INDICATEURS DE CRISE

Certains auteurs (MAHE, BERGMANN, notamment) ne relèvent pas de contradictions endogènes, profondes, durables, - c'est-à-dire de crise, à proprement parler - dans le mode de développement de l'agriculture tel qu'il a été défini il y a quinze ou vingt ans, par exemple dans le Rapport Vedel. Pour eux, les difficultés actuelles tiennent plutôt à des insuffisances de la politique agricole, et notamment à son incapacité à dégager ses objectifs économiques des contraintes sociales.

A cet égard, les textes de BERGMANN (BERGMANN /20/ et /21/ sont les plus abondants et les plus explicites. Ils relèvent assez peu du thème traité, mais sont une sorte d'antithèse des autres analyses du Département : BERGMANN ne parle pas de crise et tend plutôt à mettre les difficultés au compte d'une insuffisante modernisation de l'agriculture française qui la place globalement (car il souligne aussi des points forts de la position nationale), dans une situation de moindre compétitivité par rapport à ses principaux concurrents. La thèse de BERGMANN pourrait se résumer par : "paysans français, encore un effort !" pour plus de concentration, plus de modernisation et une politique d'exportations plus dynamique. Sous-jacente à ses textes et soulignée par sa critique des thèses "passéistes" et "anti-productivistes", on trouve une affirmation de la cohérence et de l'efficacité des formes prises par la modernisation agricole.

Dans la mesure où les publications de BERGMANN dont il est question constituent plus des exposés doctrinaux que des recherches scientifiques au sens propre, un examen critique risque de sortir largement des limites que nous nous sommes fixées. On peut quand même faire remarquer que :

- l'usage de la notion de retard pour expliquer l'ensemble des difficultés de l'agriculture française est peu probant : les symptômes de déséquilibre apparaissent ailleurs, y compris dans les pays qui ont plus vigoureusement modernisé leur agriculture ;

- le "dynamisme" ou le volontarisme ne suffisent pas à supprimer les contradictions : conclure à la nécessité d'un mouvement vigoureux et concerté de concentration-modernisation, c'est, par là-même, révéler

l'existence d'une crise ; sa mise en oeuvre est sans doute elle-même porteuse de désajustements et de contradictions.

Il faut remarquer que, même au niveau de la simple observation des grandeurs qui reflètent la situation de l'agriculture et son évolution, le diagnostic de crise - structurelle, profonde, durable - est sujet à controverse. Ainsi, en 1980, GREINER (SCEES) concluait de l'étude des séries nationales agricoles : "il ne semble pas que les possibilités productives de l'agriculture aient été durablement affectées par la crise et un retour de la production et de la valeur ajoutée à des rythmes de progression en volume équivalents à ceux des 20 dernières années ne semble pas irréalisable, et semble même être d'ores et déjà amorcé" ("L'agriculture et la crise"), Session SFER 1980).

En revanche, pour la plupart des auteurs étudiés (notamment MARSAL /105/, /106/, MOLLARD /111/, /83/ et /84/, TIREL /138/, il existe, dans le secteur agricole, des indicateurs qui permettent de déceler le développement de contradictions profondes et qui permettent de conclure à l'existence d'une crise dont les premières manifestations sont datées, très classiquement, de 1974 :

* Tous soulignent, comme un fait fondamental, l'apparition d'une tendance longue à la baisse du revenu agricole dont les explications apparentes (hausse des prix de l'énergie, sécheresse de 1976) leur paraissent insuffisantes. Il faut pourtant noter que :

- la baisse du revenu ne peut, à elle seule, suffire à définir une situation de crise ;

- le rejet des explications "d'évidence", en particulier le premier choc pétrolier, n'a pas été immédiat (cf. la mini-vague d'analyses énergétiques de l'agriculture menées principalement par certains des auteurs concernés).

* MARSAL et MOLLARD relèvent aussi d'autres évolutions révélatrices, d'après eux, d'une situation de crise : infléchissement des tendances de la productivité du travail, de la VAB, fléchissement de la FBCF et des achats de CI, difficulté à maintenir le solde du commerce extérieur agro-alimentaire. MOLLARD note aussi que le fléchissement du taux d'exode est le signe d'une incapacité à poursuivre le mouvement antérieur qui liait concentration et modernisation.

Pour les deux auteurs, cette évolution des indicateurs n'est pas conjoncturelle ; elle n'est pas due à des accidents climatiques ou de marché ; elle marque une rupture avec la croissance antérieure, l'entrée dans une période où l'évolution est "cahotique, heurtée, imprévisible".

II - LA CRISE ET L'AGRICULTURE : LES "POINTS DE CONTAGION"

Rares sont les auteurs du Département qui abordent ce thème. MARSAL et MOLLARD le font de façon relativement rapide : de toute évidence, il ne s'agit pas là de leur centre d'intérêt principal.

MARSAL /105/ se borne à une évocation rapide ("Citons pour mémoire...") de ce qu'il appelle les "explications incomplètes ou inexactes" de l'entrée dans une phase longue de difficultés. Il y range : l'évolution des prix des facteurs et des produits, les crises du soja et de l'énergie, le contingentement du crédit. Pour lui, il s'agit de "facteurs aggravants", mais non des explications premières du renversement de tendances qui s'est produit au cours des années 1970. Il revient, avec S. BONNY /31/, sur les effets de la crise de l'énergie : ils estiment que les résultats des simulations qu'ils étudient incitent à la prudence et que le "choc pétrolier" ne constitue pas, ou pas à lui seul, un facteur décisif de l'entrée en crise des systèmes intensifs.

MOLLARD /111/ énumère plus largement les différents "points de contagion" par lesquels le capitalisme transmet sa crise à l'agriculture :

- la relation entre exode et situation du marché de l'emploi ;
- le développement de l'inflation et la dégradation du ciseau des prix ;
- la crise monétaire et la compétition intra-communautaire renforcée ;
- les difficultés du commerce extérieur ;
- la transmission (par les prix, par les stratégies) de la crise industrielle qui frappe les secteurs d'amont et d'aval ; (ce dernier point est plus particulièrement développé avec BYE et MOUNIER, dans /89/).

Dans le droit fil de sa thèse sur l'exploitation du travail paysan, il organise son analyse pour démontrer la cohérence de cette évolution. Dans ce texte de 1980, on trouve peu de références à une crise proprement agricole, issue du processus de développement du secteur. La crise paraît imposée à l'agriculture par le mouvement du capitalisme qui modifie les "fonctions" qu'assumait l'agriculture dans la période de croissance. On connaît les limites que l'analyse en termes de "fonctions assignées par le système" apporte à l'étude du mode d'insertion de l'agriculture : la réorganisation en "fonctions" des "points de contagion" ne peut être qu'une première approche, encore schématique, des transformations de ce mode d'insertion.

Cette analyse des effets de la crise générale est développée l'année suivante, dans /84/, en référence aux analyses d'autres économistes, en particulier celles de BERTRAND (essoufflement du mode de croissance fondé sur le développement des secteurs de biens de consommation) et celles de DESTANNE de BERNIS (épuisement des stratégies partielles de régulation), sans toutefois que la crise agricole soit très précisément inscrite dans ce mouvement général de l'économie : ce recours à des travaux sur la "crise générale" - très rare dans le Département - fonctionne, dans les textes examinés, plus comme une référence que comme un principe d'interprétation applicable à la crise agricole.

Enfin, le travail économétrique de MAHE, ALBECKER et LEFEBVRE, à l'aide du modèle MAALT /101/ est, à notre connaissance, la seule approche macro-économique qui, concluant à l'absence de spécificité du secteur agricole dans la crise, l'analyse "comme un secteur productif parmi les autres": c'est la crise générale qui, par ses effets (ciseau des prix, maintien en agriculture d'emplois excédentaires), "ampute la productivité du travail et les revenus, et remet en question la capacité de production" du secteur. En retour, l'agriculture contribue à entretenir la crise "déprimant la demande par la baisse de ses achats aux autres secteurs et par sa moindre capacité à investir" Ils concluent en soulignant "le poids des grands équilibres dans les résultats du secteur" qui, d'après eux, annonce "la prédominance des politiques macro-économiques sur les politiques strictement agricoles pour l'avenir du secteur".

Ces deux derniers groupes de travaux représentent, à notre connaissance, les seules tentatives issues du Département pour opérer une jonction entre économie "rurale" et économie "générale" sur le thème de la crise. Très généralement, le propos de la plupart des travaux examinés est plutôt de montrer l'existence de contradictions spécifiques dans le développement d'un secteur particulier sans examiner de façon très approfondie si ces contradictions reflètent seulement celles qui provoquent la crise dans le reste de l'économie, ni si elles proviennent simplement des effets de la crise générale. Peut-être s'agit-il là de pistes de recherches qui, au stade actuel de la crise et des théories de la crise, mériteraient d'être plus largement abordées.

III - LA CRISE DE L'AGRICULTURE COMME CRISE D'UN MODE DE DEVELOPPEMENT

La crise agricole est analysée comme une crise du modèle de croissance suivi depuis la guerre, qualifié de "modèle d'industrialisation lourde" (MOLLARD), fondé sur le "productivisme", c'est-à-dire, en schématisant un peu, sur le développement privilégié de la productivité du travail vivant, par substitution de capital. Ce modèle, disent les auteurs, atteint des limites dans plusieurs domaines qu'on va énumérer à partir de l'essai de synthèse de TIREL /138/ et de la publication collective /83/ :

- 1) - les limites à la substitution du capital au travail (chômage, désertification) ;
 - les limites écologiques du processus d'intensification ;
 - les limites de la dépendance extérieure de la production agricole pour son approvisionnement ;
 - les limites des débouchés alimentaires solvables ;

Il s'agit là de contradictions extérieures au processus de développement agricole. Chacune d'elles peut être discutée :

- la relation exode-chômage n'est pas directe ; et on peut y voir un problème de "restructuration industrielle" comme un autre ;
- selon la formule de TIREL, à "la montagne a besoin de l'agriculture", il peut être répondu que "l'agriculture n'a pas besoin de la montagne" ! ;

- BERGMANN affirme /21/ qu'"on ne peut pas dire que la dépendance d'approvisionnements étrangers soit dangereuse" ;

- il affirme aussi qu'il est possible et nécessaire d'avoir "une orientation exportatrice de plus en plus marquée" /20/.

Sur tous ces points, il est clair que le débat porte plus sur des orientations de politique agricole, voire de politique générale, que sur des résultats de recherche et qu'il ne peut être tranché au niveau de la critique scientifique traditionnelle.

2) Par ailleurs, dans sa thèse, A. LACROIX a insisté sur les contradictions sociales du modèle, en particulier sur les limites à l'intensification du travail paysan qui débouche sur l'élargissement d'attitudes de rejet prenant parfois la forme de luttes syndicales. Mais il n'est pas certain que le mouvement social sur ce sujet ait pris suffisamment d'ampleur pour définir, à lui seul, une contradiction telle qu'on puisse parler de crise (cf. infra, Chapitre 6).

3) Mais le point le plus important des analyses de la "crise agricole" est probablement l'essai de mise à jour de contradictions croissantes dans le processus de modernisation lui-même qui mettent en cause la cohérence économique des systèmes de production modernisés. Tous les auteurs examinés (sauf BERGMANN) l'abordent par des voies diverses : limites à l'endettement des exploitations, crise de la "capitalisation" et de la reproduction des exploitations (MOLLARD) ; "inefficacité des économies d'échelle" (thèse signalée par TIREL, et qui renvoie à SERVOLIN) ; enfin, chez MARSAL et MOLLARD, crise de la productivité physique du capital et fragilité croissante des exploitations.

Sur les trois premiers points, les analystes de la crise en restent à un niveau très général, faute de données précises (au moins à la date de rédaction de leurs textes) : des moyennes très globales, en matière d'endettement ou de "capitalisation", ne signifient pas grand chose et, en tout cas, ne permettent pas de définir des "limites", évidemment variables selon les catégories d'exploitants.

MARSAL examine en détail les deux derniers points pour montrer que le développement du processus de modernisation, appréhendé globalement, par les agrégats nationaux, débouche sur une impasse économique :

* Le point de départ de son travail (/106/ et /107/) sur la baisse de la productivité du capital se trouve dans la constatation d'une baisse de la productivité des CI (produit obtenu par unité consommée) en Francs courants et en Francs constants. D'après lui, le phénomène n'est donc pas lié à l'évolution des prix relatifs : c'est "un phénomène physique dépendant plus de la technique que de l'économique". Il voit dans cette baisse de productivité l'origine du ralentissement de la croissance de la VA en agriculture. Cette dernière tendance se révèle d'autant plus menaçante que, si on la prolonge, on constate que la VA devrait devenir nulle avant la fin du siècle.

Il en conclut que "le développement de la production agricole (vu sous l'angle des CI) ne peut se poursuivre suivant le même modèle qui a prévalu dans le passé". Il propose donc, comme voie de recherche principale, la mise en oeuvre d'autres modèles qui ne privilégieraient plus la seule productivité du travail comme critère de progrès économique, et il débouche sur des recommandations plus générales de politique agricole : stabilisation du niveau de la production agricole, encouragement à l'autonomie des exploitations, etc.

Cette analyse a déjà fait l'objet de critiques (BONNIEUX et MAHE, 1981 ; TIREL /138/). Bornons-nous à rappeler quelques unes des objections qui ont été faites aux thèses de MARSAL :

- il ne s'agit pas de productivité du capital, mais seulement des CI (TIREL) : cette productivité partielle "peut être complètement contrebalancée par la productivité partielle d'un autre facteur" (BONNIEUX, MAHE), et elle est probablement bien moins déterminante que la productivité du travail pour déterminer les choix productifs dans une structure d'agriculture familiale ;

- BONNIEUX et MAHE montrent d'ailleurs, à partir de moyennes nationales et de quelques résultats du RICA 1978, qu'il n'existe pas de corrélation négative entre, d'une part les CI et, d'autre part la valeur ajoutée et le revenu net d'exploitation ;

- Ajoutons qu'il s'agit d'un phénomène normal dans un processus qui s'apparente, sur ce point au moins (la substitution capital-travail), à l'industrialisation ; MARSAL constate d'ailleurs que la plus faible productivité est réalisée dans les secteurs les plus "industrialisés" (porcs-volailles)

et que, dans les agricultures européennes les plus développées (PB, RFA, Belgique), la baisse de productivité se stabilise alors qu'elle se poursuit dans les agricultures moins développées (Italie, Irlande, France).

- Quant à l'infléchissement de la croissance de la VA, son démarrage en 1973 pourrait suggérer qu'il s'agit moins d'un phénomène structurel, lié à une impasse technique, que d'un effet de la crise générale aggravé par la situation de l'agriculture française qui en serait à une phase particulièrement tendue du développement agricole, cette conclusion renversant, en quelque sorte, la hiérarchie des facteurs de crise de l'auteur.

* Dans /108/, MARSAL essaie d'élargir son propos en mesurant l'évolution de la "fragilité" des exploitations au moyen d'un indicateur, le "coefficient de sensibilité", qui exprime la variation du revenu (ou d'un autre indicateur de résultat) correspondant à une variation du produit (ou des livraisons). Il montre qu ce coefficient progresse, que la progression est antérieure à la crise, enfin que les coefficients se différencient fortement selon la taille des exploitations, leurs spéculations et les régions.

Cet accroissement, d'après lui, provient à la fois de "la baisse de productivité physique des facteurs investis en agriculture" et de la dégradation des rapports de prix entre les produits et les charges. On peut remarquer toutefois qu'en voulant intégrer les rapports de prix à son analyse précédente au sein d'un indicateur unique, il est conduit à masquer à la fois l'évolution technique et celle des prix, ce qui revient à donner à cet indicateur un faible pouvoir explicatif.

Cet exemple extrême nous paraît révélateur des limites des analyses usant de données très agrégées et privilégiant un facteur comme l'"ultima ratio" de la crise en agriculture : la baisse de productivité des CI constitue sans doute un des éléments de cette crise, mais non la crise elle-même.

Plus généralement, il semble que dans l'état actuel des travaux publiés, il n'existe pas, au niveau macro-économique, d'analyse cohérente et définitive permettant de conclure à l'existence d'une crise spécifiquement agricole liée aux contradictions internes du processus de modernisation du secteur.

Il faut souligner que cette thèse de "l'impasse productiviste" qui domine les trop rares travaux réalisés dans le Département sur la crise agricole met surtout l'accent sur les techniques de production : la plupart des auteurs étudiés tendent vers une explication de la crise en termes techniques et règlent la question des "facteurs déterminants" de la crise et celle de l'issue à partir de l'affrontement de "modèles" de production.

Cette interprétation dominante de la crise dans les travaux du Département explique probablement, au moins en partie, le relatif abandon dans lequel on a laissé les mécanismes économiques de la crise et le manque de liaison avec les analyses de la crise générale : l'attention s'est presque exclusivement portée sur les systèmes de production, c'est-à-dire sur le point où phénomènes techniques et économiques se nouent le plus étroitement et sont le plus aisément observables. En fait, comme nous le verrons (cf. infra, Chapitre III), la problématique de la crise en agriculture paraît avoir glissé vers la seule question de "l'impasse productiviste", envisagée par une approche fine du fonctionnement technique et des résultats économiques des systèmes de production agricoles.

Ce glissement a été l'occasion d'un développement considérable des analyses concrètes de systèmes de production : à ce niveau, nous verrons que le débat a été vif et nourri et qu'il permet de déboucher sur un certain nombre de conclusions. Toutefois, parce qu'elles oscillent entre la doctrine et la multiplication d'analyses concrètes et fines de systèmes sans recours important à l'analyse théorique, ces recherches ne peuvent donner de réponse synthétique et cohérente à la question centrale de l'interprétation économique de la crise en agriculture. Un champ de recherche considérable nous paraît encore ouvert à une analyse de l'insertion de la crise agricole dans la crise générale.

CHAPITRE II - SOURCES ET METHODES UTILISEES

La notion de système de production n'a pas donné lieu, en elle-même à des recherches. Ce sont plutôt les analyses plus ou moins approfondies de tel ou tel système, la comparaison de quelques ou de nombreux systèmes entre eux, l'utilisation des systèmes pour décrire et analyser le secteur agricole, qui ont donné lieu à un foisonnement de recherches variées, dont beaucoup n'avait pas la notion de systèmes de production dans leurs objectifs d'analyse.

Retracer alors en quelques pages les sources et les méthodes utilisées est en quelque sorte une gageure, nous nous limiterons donc à fournir ce qui nous apparaît comme étant les grandes lignes. Nous examinerons alors successivement :

- les sources "officielles", INSEE et SCEES ;
- les autres sources, notamment "professionnelles" et INRA ;

avant d'aborder quelques problèmes de fond :

- les problèmes liés aux concepts, mesures, et aux enjeux sociaux ;
- les diverses typologies utilisées ;

nous terminerons par quelques rapides propositions en la matière.

I - LES SOURCES "OFFICIELLES" :

Nous désignons par là toutes celles qui sont élaborées par l'Administration elle-même, ou sous son contrôle précis. Nous leur accordons une place à part, car elles sont les seules à être suffisamment amples dans leur champ, et à fournir un accès assez sûr à la méthodologie de leur élaboration. Aucune autre source n'offre autant de garantie quant au champ couvert, dans l'espace et dans le temps comme dans la variété de l'information, ni quant à la possibilité d'en faire une critique scientifique. Bien entendu, cela ne signifie pas qu'elles permettent d'aborder toute question dans de bonnes conditions, ni qu'elles ne comportent aucun biais ni aucune erreur ; simplement elles sont et on peut savoir ce qu'elles sont.

Il n'est pas question ici de les énumérer toutes, et encore moins d'en faire une critique approfondie ; nous ne passerons donc en revue que celles qui sont, de loin, les plus importantes. Rappelons qu'elles appartiennent aussi à deux organismes différents : le SCEES pour le Ministère de l'Agriculture, l'INSEE pour le Ministère de l'Économie et des Finances. Ces deux organismes ne sont pas concurrents, on ne peut donc que rarement les confronter sur un même sujet ; ils sont surtout complémentaires, même si leur complémentarité n'a pas été établie a priori. Ainsi, les approches ne sont pas forcément les mêmes, par exemple le SCEES s'intéresse d'abord aux exploitations agricoles, tandis que l'INSEE privilégie les ménages agricoles. Il s'ensuit que les "raccordements" entre eux ne sont pas nécessairement simples ou même possibles. De plus, personne n'avait défini a priori un champ, qui aurait été ensuite partagé. Il en résulte quelques lacunes, notamment sur certaines données techniques ou des données sociales.

Enfin, nous devons souligner, que ces organismes n'ont pas une vocation prioritaire à décrire les différents systèmes de production. Bien plutôt, ils utilisent (surtout le SCEES) les systèmes pour organiser leur information, en vue de sa collecte et de son interprétation.

En conséquence, il n'y a pas de source propre à l'analyse des systèmes de production ; sauf dans le cas, relativement rare, où l'information est organisée sur une production et que cette dernière fait l'objet d'un ou plusieurs systèmes de production spécialisés (vigne par exemple, porcs ou aviculture du moins partiellement, etc.). Nous classerons donc les sources suivant leur objet principal et en ferons un examen succinct.

1 - Les sources générales :

Nous visons ici principalement les RGA (Recensements Généraux de l'Agriculture), les enquêtes du type BS (Base de Sondage 1963), communautaire (1967), EPEXA (échantillon permanent d'exploitations agricoles, 75, 77, 78) et les ERDEXA ; les RGP (Recensements Généraux de la Population), les enquêtes du type enquête permanente sur la consommation des ménages, ou enquête permanente sur la consommation alimentaire, etc.

Toutes ces sources ont en commun, de viser d'abord l'ensemble de la population concernée, pour un ou le plus souvent plusieurs thèmes variés d'information. On comprend dès lors que les chercheurs les utilisent largement, même si le plus souvent ils ne permettent ni des descriptions fines de systèmes de production, ni des analyses comparées approfondies. En effet, non seulement elles permettent d'être représentatives, mais elles fournissent des bases ou des repères que l'on peut "apparié" à d'autres sources. Par exemple, les analyses du groupe Crédit, reposent largement sur des appariements RGA ou EPEXA avec les fichiers du Crédit Agricole.

En résumé, ces sources, pour incomplètes et générales qu'elles soient, demeurent une base quasi indispensable. Leur principal inconvénient, outre les difficultés de raccordement entre elles, réside dans leur caractère général qui devient vite insuffisant pour des objectifs plus précis, notamment pour les systèmes de production, ou tout simplement pour une mesure "ad hoc" du revenu, du capital ou du travail en agriculture.

2 - Les sources spécifiques :

Nous entendons par là les enquêtes plus précises quant à leur objet, par exemple les enquêtes par production, ou celles concernant tel ou tel moyen de production, ou encore sur la population agricole, ou la consommation de tel ou tel produit, etc.

Elles sont le complément évident des précédentes. Elles en effacent une grande part des inconvénients ; beaucoup plus d'informations spécifiques, notamment des caractéristiques techniques, détails plus poussés sur les aspects envisagés, etc. A contrario, elles perdent une bonne partie des avantages des sources générales : il manque des caractéristiques d'ensemble jugées trop générales, il est difficile de les situer dans l'ensemble de la population, etc.

Au demeurant, répétons-le, elles permettent des approfondissements utiles, notamment pour les systèmes de production spécialisés.

3 - Une source clé pour les économistes : les RICA :

Les sources précédentes, même lorsqu'on peut bien les raccorder entre elles demeurent en général pauvres en terme d'information économique sur les résultats. En particulier, les statisticiens n'ont pas la possibilité, par leurs enquêtes, de "créer" une information comptable qui n'existe pas. Sans doute est-ce là la raison principale des grosses lacunes constatées sur la connaissance du capital, du travail et des revenus.

En agriculture, comme ailleurs, les besoins en connaissance dans ces domaines sont énormes, mais sont aussi, par nature, des enjeux sociaux considérables. Il n'est probablement pas étonnant qu'il y ait un certain retard dans la production de ces données, pas plus qu'il n'est surprenant que des efforts non négligeables soient produits par les services administratifs pour y remédier. Ainsi, à l'initiative de la CEE, la France s'est dotée d'un RICA.

Il va de soi que ce réseau doit fournir des données irremplaçables pour le chercheur en économie agricole. Par construction, composé de comptabilités d'exploitations agricoles individuelles, il se prête particulièrement bien aux analyses de l'exploitation agricole et partant à celle des systèmes de production.

Aussi faut-il se poser la question de savoir pourquoi il a été relativement peu utilisé par les chercheurs, et quelles évolutions se font jour, voire même quelles évolutions sont à susciter.

3.1 - Les principaux avantages du RICA :

Le plus important a déjà été mentionné : il fournit des mesures (permises par le cadre comptable) sur des grandeurs, indispensables pour l'analyse économique. C'est un instrument privilégié. En outre, il a été conçu pour assurer une bonne représentativité, pour les classes de tailles en surface (pour celles en MBS plus tard), pour les principales OTE (puis OTEX) et pour des regroupements de régions de programme. Enfin, le cadre comptable choisi fournit à la fois une grande variété d'information permettant des analyses fines du fonctionnement des exploitations agricoles (CARLES NL /4/), et une cohérence globale très fiable.

3.2 - Les principales limites du RICA :

Les unes tiennent au réseau lui-même (choix des exploitations, taille et représentativité des échantillons, contenu de l'information, fiabilité des résultats) ; les autres tiennent en fait à l'analyse économique, nous les examinerons en III, ci-dessous.

Les exploitations du RICA sont celles d'exploitants volontaires. Il en résulte d'une part qu'en soi, ils ne sont pas représentatifs de l'ensemble, d'autre part certaines fractions de l'agriculture ne fournissent pas suffisamment de volontaires, en particulier les plus petites tailles de surfaces et les plus grandes dimensions économiques (AUBERT NL /1/ et CRANNEY /64/).

Si la taille de l'échantillon global, 3 000 exploitations, est statistiquement satisfaisante, elles devient vite insuffisante pour des analyses précises, seules les principales OTEX, les principales classes de taille en surface, les principales classes de taille économique, peuvent être analysées. De plus, l'analyse régionale fine est totalement impossible. Cela ne remet pas en cause le principe mais en limite singulièrement l'application, notamment pour l'analyse des systèmes de production (AUBERT NL /1/ p. 2). C'est d'ailleurs pourquoi ont été mises en place des sondes RICA, échantillons réduits mais spécifiques à une production, qui résolvent une partie des problèmes (CARLES NL /3/).

Le contenu de l'information n'est pas exempt de critiques. En effet, ce sont le plus souvent les Centres de Comptabilité et de Gestion qui tiennent ces comptabilités. Mais bien souvent, pour des questions de coût, ils réélaborent la comptabilité RICA à partir de celle du Centre, ce qui n'est pas toujours très sûr. De plus, les critères utilisés, notamment la MBS (Marge Brute Standard), ne sont pas sans inconvénients (AUBERT NL /1/ et surtout BUTAULT NL /2/).

Il en résulte que la fiabilité même du RICA ne peut être parfaite, même si elle peut (et doit) être améliorée.

Nous sommes donc tentés de rejoindre les conclusions du rapport CRANNEY /64/. Les chercheurs, même s'ils avaient de bonnes raisons, ont sans doute sous-utilisé le RICA. Un double effort est donc à produire, d'une part améliorer l'instrument, d'autre part améliorer son utilisation.

3.3 - Les utilisations du RICA :

Améliorer le RICA ne signifie pas qu'il n'a pas été utilisé. AUBERT a consacré toute une note de lecture aux travaux de CARLES et de ses collaborateurs, à laquelle il convient de se reporter. Cette note illustre bien les diverses utilisations du RICA : des travaux de caractère méthodologique, notamment concernant les classifications économiques et les questions de nomenclature ; des analyses de caractéristiques globales de groupes d'exploitations, annuelles ou pluriannuelles, en particulier sur les revenus, les produits, les charges, les moyens de production... ; des analyses de grands systèmes (bovins, bovins laitiers, etc.) ; mise en place et utilisation des sondes (en particulier : Grandes cultures, cultures industrielles).

En outre, de façon plus récente, d'autres groupes de chercheurs ont utilisé le RICA. En particulier, GIRARD /76/ et alii. Ces travaux ne concernent pas prioritairement les systèmes de production, mais montrent un usage systématique du RICA, sur une question essentielle. En outre, leurs aspects méthodologiques sont essentiels, tant sur le RICA que sur certains problèmes de raccordement entre INSEE et SCEES.

X Autre exemple d'utilisation, l'analyse du RICA sur la production laitière, dont nous traiterons plus longuement dans le chapitre IV. Cette analyse montre qu'il est impossible d'approfondir sur certains systèmes de production (laitiers en l'occurrence) et de rendre compte de manière plus pertinente de la diversité des systèmes laitiers en France.

Une autre application significative a été faite par LIFRAN (BARTOLI NL /15/) sur les résultats économiques des vignobles régionaux. Ces travaux utilisent aussi la sonde vigne Languedoc du RICA. BARTOLI souligne à ce propos l'intérêt et les limites du RICA pour l'analyse de systèmes de production spécialisés. En particulier, les données RICA "demeurent le seul moyen aisément accessible de comparer des résultats économiques, limités certes, mais relativement homogènes dans leur mode d'obtention". C'est d'ailleurs pourquoi il est si important d'améliorer les résultats actuels, tant pour leur fiabilité (qualité de l'échantillon, ou des sondes), que pour leur portée (valeur ajoutée, structures des coûts, prix, etc.).

Enfin, il faut déplorer avec CARLES NL /4/ et BARTOLI NL /15/ que le RICA ne soit pas plus utilisé pour les comparaisons internationales, du moins pour nos partenaires de la CEE.

II - LES AUTRES SOURCES :

De ce qui précède, on déduit aisément qu'il y a deux autres types de sources : d'une part, celles qui sont "non-officielles" que quelques-uns appellent, abusivement, "professionnelles" ; d'autre part, des tentatives diverses des chercheurs pour pallier les insuffisances des officielles ou non.

1 - Les sources "non-officielles" :

Il est compréhensible que des organismes qui, par nature, élaborent et centralisent de l'information, tentent de s'en servir. Cela est d'autant plus intéressant qu'il s'agit d'informations non disponibles au niveau officiel, notamment comptabilités et données techniques (E.D.E. par exemple...).

La principale difficulté actuelle est donc, avant tout, que cette information est insuffisamment homogène et ne fait guère l'objet de contrôles systématiques. L'exemple des comptabilités est très significatif à cet égard. Malgré l'existence (et les efforts) de l'IGER, chaque Centre (en général départemental) reste très autonome, y compris dans la définition de son plan comptable (voire de ses plans). Aussi lorsque l'IGER tente d'établir une banque de données, non seulement il se heurte à la variabilité des échantillons (le renouvellement des adhérents des Centres est assez rapide, de l'ordre de 1/3 dans certains Centres pour la comptabilité) ; mais encore l'hétérogénéité comptable est la règle.

Quelle que soit donc la qualité intrinsèque de l'IGER, une banque de données ne peut qu'être sujette à caution. Or, répétons-le, s'il en est ainsi, c'est sans doute que l'enjeu social de la connaissance des revenus, du capital et du travail en agriculture, est considérable.

Quoiqu'il en soit, si de manière ponctuelle et rarement exclusive, les chercheurs ont recours aux données de tel ou tel Centre, ou d'un SUAD, ou d'une EDE, ce n'est pas globalement important. Surtout cela s'explique aisément par le caractère même de cette information : a priori elle est plus riche et plus variée, a posteriori elle est peu représentative, peu fiable, presque toujours incontrôlable. Citons seulement quelques exemples pour illustrer ce propos : la tentative de COLSON-WOLFER /58/ en Loire-Atlantique dont nous reparlerons au Chapitre IV ou celle de GENTZBITTEL /74/.

Il serait vain d'essayer d'énumérer la totalité des sources qui peuvent être utiles aux chercheurs dans leurs analyses, notamment des systèmes de production. Leur utilité est indéniable, elles complètent utilement les sources "officielles", mais elles ont aussi des limites, parfois péremptoires (biais statistique, absence de contrôle de fiabilité, etc.).

2 - Les sources "ad hoc" :

Les insuffisances des sources précédentes ont toujours conduit les chercheurs à compléter, eux-mêmes, l'information désirée. Ainsi, et surtout pour les analyses de systèmes de production, ont-ils constitué, seuls ou en collaboration avec d'autres organismes, des échantillons spécifiques (enquêtes), parfois permanents (réseaux).

La pratique d'enquêtes appropriées, directes auprès des exploitants agricoles, s'est largement développée depuis 1965, dans les diverses équipes INRA (ESR et SAD) qui se sont intéressées aux systèmes de production. L'avantage évident de cette pratique est de permettre aux chercheurs de tenter d'obtenir l'information sous la forme la plus proche des besoins de leur recherche. Ceci explique d'ailleurs le succès de cette pratique, compte tenu des difficultés déjà mentionnées concernant les autres sources, sans oublier les délicats problèmes d'accès à ces sources, y compris pour les plus administratives.

Toutefois, il ne faut pas cacher que cette pratique peut présenter de graves inconvénients : taille limitée des échantillons, exploitations insuffisantes des autres sources. Les chercheurs n'ont pas en général les moyens ni en temps, ni en finances pour conduire ou faire réaliser des enquêtes de grande ampleur. Il leur faut alors se contenter d'échantillons petits, extrêmement réduits parfois. Dans ces conditions, et ce d'autant plus que la qualité de l'information est souvent excellente, les risques d'interprétation abusive sont considérablement accrus. Par exemple, l'analyse des systèmes de production exige, par définition, de construire des classifications ou des typologies, que penser alors des typologies avec 5 ou 6 types sur un échantillon de vingt-cinq exploitations ?

Il semble donc que l'INRA ait intérêt à utiliser davantage les sources existantes, à peser sur leurs modifications et extensions éventuelles. La pratique d'enquêtes directes demeurera cependant nécessaire, en particulier pour les sujets très exploratoires, ou pour des analyses extrêmement fines et précises. En outre, l'enquête directe reste un élément de base essentiel pour un accès direct à l'information ou tout simplement pour produire cette information (notamment, et pas seulement, en Sociologie), voire compléter l'information existante.

Quant aux réseaux d'exploitations agricoles, il est clair qu'ils ne peuvent qu'être exceptionnellement du domaine de l'INRA. A cet égard, le seul réseau constitué, est un exemple intéressant (Cf. LIENARD NL /16/). En effet, dans le cadre des travaux de l'équipe de Theix, conduite par LIENARD, il est clair qu'un suivi technico-économique fin est nécessaire. Ce travail fait-il double emploi avec les sondes RICA ? Soulignons d'abord qu'il est antérieur aux sondes, il en montrait donc la nécessité. D'autre part, il est important qu'une équipe de l'INRA se préoccupe de la produc-

tion de données technico-économiques et sociales sur les exploitations agricoles, à la fois dans une perspective dynamique (réseau permanent) et dans une perspective analytique. Enfin, ce réseau concerne principalement des exploitations d'élevage et les systèmes de production avec des animaux, domaines particulièrement mal couverts en général par les autres sources.

En ce qui concerne les réseaux, il est donc intéressant pour l'INRA, d'un point de vue méthodologique notamment, de consacrer des moyens à un réseau d'exploitations agricoles. Mais il est évident aussi que l'INRA ne peut multiplier ce genre de réseau, surtout s'il s'agit avant tout de s'informer sur telle ou telle production. A cet égard, les sondes RICA viennent combler une lacune.

En résumer, les sources "ad hoc" continueront d'être utiles à la recherche, parce qu'elles sont adaptables aux stricts besoins de l'analyse de tel ou tel système de production. En revanche, il est sans doute souhaitable d'être plus rigoureux dans l'appel à cette pratique, dont le coût est rapidement élevé, dont l'utilisation est rapidement étroite, alors que d'autres sources attendent encore d'être exploitées (RICA, appariements de fichiers, etc.).

Soulignons encore le caractère indispensable de ces sources dès l'instant où l'on travaille sur des informations de type qualitatif, notamment pour les recherches qui font appel à l'histoire des individus ou des groupes.

III - LES PROBLEMES LIES AUX CONCEPTS, MESURES ET ENJEUX SOCIAUX

Les deux sections précédentes laissent apparaître en filigrane que la question des sources dépend étroitement de celles des concepts et des enjeux sociaux : n'importe quoi n'est pas mesuré par n'importe qui. Ceci est d'ailleurs une des raisons majeures du recours à l'enquête directe par les chercheurs. Nous ne présenterons ici que quatre remarques pour illustrer ce qui peut, après tout, apparaître comme une lapalissade.

1 - Le concept d'exploitation agricole

L'existence même de deux organismes chargés des statistiques, l'un consacré à la production agricole (SCEES), l'autre à tous les autres domaines de production, à la consommation (y compris alimentaire, y compris des ménages agricoles), etc. prouve que les concepts habituellement utilisés posent problème en agriculture, et que les enjeux sociaux auxquels ils correspondent ne sont pas négligés.

Notre propos n'est pas de traiter de la question au fond, mais d'en montrer quelques conséquences. Ainsi voit-on émerger des concepts comme : entreprise agricole, exploitations familiales agricoles, exploitation "professionnelle" (1), ménage agricole, paysan-travailleur... Or, tous ces concepts ne font pas l'objet de la même attention par les deux institutions statistiques (ni par personne d'autre d'ailleurs). Il est, par exemple, pratiquement impossible de "raccorder" les séries sur le travail en agriculture entre le SCEES et l'INSEE.

Pratiquement, cette situation rend difficiles, voire impossibles, certaines analyses, tout simplement parce que les concepts adéquats n'ont pas été pris en compte, et les mesures correspondantes ne sont pas disponibles.

Bien entendu, cette situation est particulièrement ressentie dans les analyses portant sur les systèmes de production.

 (1) Ce serait l'exploitation où l'exploitant aurait pour activité principale l'agriculture, activité qu'il exercerait sensiblement à plein temps.

3 - Les concepts de revenu

Que l'on se place dans une optique de production, ou dans une optique de consommation, les revenus (salaires, rentes, intérêts, profits) ont une importance essentielle pour l'analyse économique. Or, le constat est que les revenus tirés de la production agricole sont très mal connus (et plus encore leur répartition), tandis que ceux des ménages agricoles sont à peine moins mal connus.

Il est inutile d'insister sur l'enjeu social que constitue la connaissance des revenus en agriculture : ce domaine d'activité perd la moitié de ses actifs tous les 20 ans depuis la fin de la guerre et il est probablement l'un de ceux pour lesquels les disparités internes sont les plus élevées.

L'opacité sur la connaissance des revenus en agriculture se manifeste à notre sens dans deux domaines principaux : l'absence totale d'information sur certaines situations, la confusion entretenue sur les concepts et mesures utilisées. L'immense majorité de ceux qui travaillent en agriculture ne possède aucune comptabilité, une très grande majorité n'est pas imposée au "Bénéfice réel", une majorité encore n'est pas assujettie à la TVA.

La quasi totalité de ceux qui sont dans les conditions de revenus les plus basses se trouvent exclus de toute information sur les revenus.

Mais en outre, la plus grande confusion règne sur les revenus de ceux chez qui une information existe. Le seul terme de revenu est mis à toutes les sauces. Que l'on en juge par les expressions utilisées en comptabilité ou en gestion : RBE (Revenu Brut d'exploitation), RNE (Revenu Net d'Exploitation), RBA (Revenu Brut Agricole), RNA (Revenu Net Agricole), ces quatre concepts désignent en outre des revenus globaux et non des revenus individuels (mais pas toujours !) (1) ; le revenu agricole (dont la composition varie suivant les auteurs), le bénéfice d'exploitation, le bénéfice de l'exercice, le bénéfice, les bénéfices agricoles (surtout en fiscalité), le revenu net (qui n'est autre que le profit des économistes), le revenu disponible. Le tout est agrémenté des options Brut ou Net

 (1) Il y a ici une confusion sur le terme Exploitation qui désigne un compte en comptabilité nationale, et l'unité de production en agriculture.

(suivant la comptabilisation des amortissements), des optiques "Production" ou "Commercialisation" (suivant la comptabilisation des stocks) (1). L'absence de normalisation comptable assure le brouillage que la comptabilité fiscale parachève.

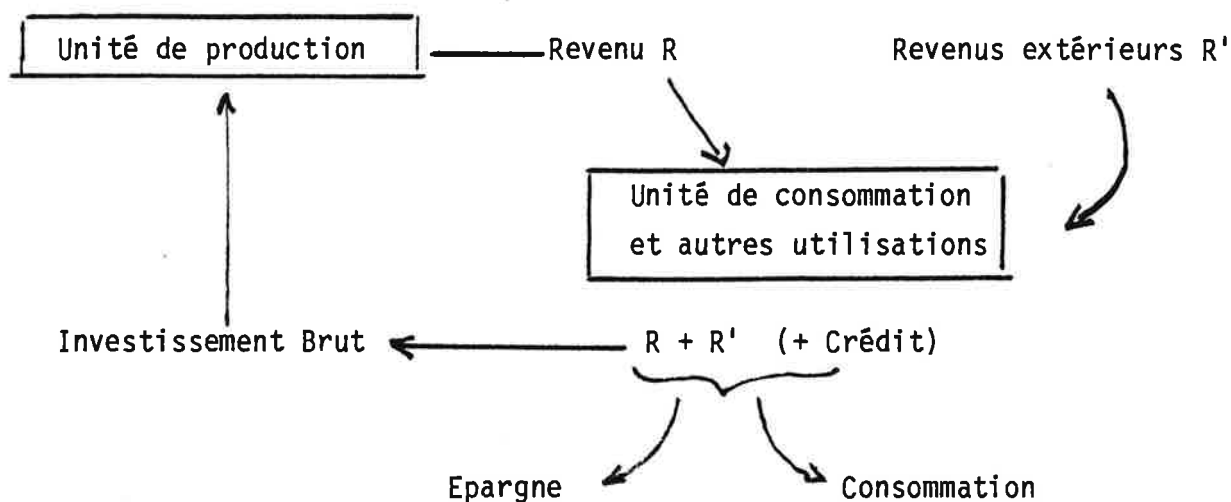
Une fois encore la clarification sur les concepts, la normalisation des mesures vont de pair avec une amélioration des sources et finalement des analyses, notamment des systèmes de production. En effet, l'un des intérêts évidents du concept de système de production est précisément d'analyser les performances et leurs conditions d'obtention.

4 - Capital, patrimoine et revenu

En règle générale, seuls sont saisis (quand ils le sont) les revenus issus de la production agricole, il en résulte quelques difficultés pour l'analyse. Tout d'abord, le plus souvent, ce revenu est faussé par la prise en compte du patrimoine et du capital. En effet, les terres en propriété de l'exploitant sont affectées à son patrimoine (privé) et non au capital (de l'unité de production). Suivant les cas, le foncier ne sera pas pris en compte du tout (cas le plus fréquent), seuls les intérêts des prêts fonciers sont comptabilisés (lorsque la terre est inscrite au bilan de l'exploitation), parfois s'y ajoutent les remboursements en capital des prêts fonciers (optique du revenu disponible), parfois même on déduit une valeur locative (revenu net et donc charges supplétives).

Il y a donc un délicat problème de mesure du revenu issu de la production agricole. A celui-ci s'ajoute le fait que ce revenu n'est pas simplement destiné à la consommation d'une unité (en général la famille de l'exploitant), mais aussi au maintien, voire au développement de la capacité de production de l'exploitation agricole. En outre, si le revenu issu de l'agriculture n'est pas destiné à la seule consommation, cette dernière et les autres utilisations du revenu ne sont pas couvertes par le seul revenu issu de l'agriculture. Le schéma suivant est peut-être alors utile :

 (1) Pour une bonne mise au point sur la teneur de ces concepts, se reporter au rapport CRANNEY /64/.



Le foncier peut être inclus dans l'unité de consommation, et donc dans l'épargne (achat, remboursement en capital) et la consommation (intérêts des emprunts fonciers). Ce n'est pas toujours la pratique.

Plus généralement, le Capital propre de l'unité de production est aussi patrimoine de l'unité de consommation (1). Comment analyser les systèmes de production indépendamment de l'ensemble des revenus et de l'ensemble des utilisations des revenus ? Les sources ne permettent pas en général cette prise en compte.

Cette section montre donc dans quelles conditions s'exercent les analyses des systèmes de production, à quelles contraintes elles sont soumises et à quelles limites elles se heurtent.

(1) En fait, ce patrimoine peut faire l'objet d'une répartition plus ou moins complexe entre les membres de l'unité de consommation.

IV - LES DIVERSES TYPOLOGIES UTILISEES (1)

L'absence d'une définition universelle opératoire des systèmes de production explique que plusieurs tentatives différentes, complémentaires ou contradictoires aient vu le jour. Par nature, ces tentatives rencontrent des limites liées au concept de système de production, mais elles font aussi l'objet de critiques externes au concept.

1 - Les tentatives préliminaires

L'idée de bâtir des typologies fondées sur les systèmes de production tient sans doute moins aux besoins d'analyse de chacun des systèmes, qu'à ceux de connaissance des revenus et des moyens de production (bien qu'ils soient liés entre eux). Les classifications les plus anciennes (XIX et XXe siècles) reposent en effet presque exclusivement sur le critère de la surface, ce critère demeure d'ailleurs aujourd'hui.

Le raisonnement est simple : plus la surface est grande plus il faut des travailleurs et d'autres moyens de production pour la mettre en valeur. Cette approximation grossière est restée sans doute acceptable jusqu'à la période d'après guerre (la première d'abord, et plus encore la seconde). En effet, le développement de l'agriculture avait créé des situations très différentes suivant les productions (crise du vin de la fin du XIXe, encore forte dans l'entre deux guerres, crise du blé), mais aussi modifié profondément les conditions de la mise en valeur du sol. Par conséquent, surtout à partir des années 60, apparaissent des critiques à la classification et des essais de nouvelles classifications.

Le recensement agricole de 1955 avait déjà esquissé des classifications sur la base des productions par produit (classes de production en quintaux de céréales par exemple), mais l'absence de raccordement entre les classifications (2) devait condamner la tentative. L'idée maîtresse devient alors de fonder les classes sur l'utilisation du sol.

(1) Pour un exposé complet voir GIRARD (JP) /76/.

(2) Il n'y avait même pas de tableaux croisés entre classes de production et classes de surface.

Puisque les besoins en moyens de production varient suivant la production, alors une classification en termes de modes d'utilisation du sol rendra mieux compte des exploitations agricoles que les seules surfaces agricoles. Ces dernières seront d'ailleurs généralement conservées, permettant ainsi des classifications à double-entrées. Ces nouvelles classifications sont relativement faciles à mettre en oeuvre puisque la plupart des sources statistiques fournissent la répartition du sol entre les cultures.

Toutefois, ces classifications se heurteront très vite à des difficultés. Tout d'abord, elles sont seulement moins grossières que la classification suivant la surface agricole. De plus, elles sont relativement mal adaptées pour les productions animales. De manière évidente pour les productions "hors sol" ; de manière non moins certaines pour les bovins et les ovins. Enfin, elles ne renseignent toujours en rien, ni sur le niveau et la nature des moyens de production, ni sur les revenus obtenus. D'un point de vue plus technique, ce type de classification pose aussi le problème des seuils : une exploitation est-elle céréalière parce que 60 % de sa SAU est en céréales ? Ou bien en faut-il 70 % ? Ou encore 55 % ne sont-ils pas suffisants ?

Quoiqu'il en soit, ces classifications, on le voit, ne reposent pas directement sur le concept de système de production, mais elles s'en rapprochent. Elles ont débouché sur l'actuelle typologie communautaire dite classification en OTEX (BUTAULT, NL /2/).

2 - La classification communautaire, les OTEX

Afin de pallier les inconvénients ci-dessus, la CEE avait adopté en 1969 une classification en OTE (Orientation-Technico-Economique), fondée sur les modes d'utilisation du sol, complétés par la prise en compte des effectifs d'animaux, pondérés aussi par le PBPS (Produit Brut Potentiel Standard). Ainsi cette nouvelle classification prend en compte non plus la surface mais une estimation du volume de production en valeur, suivant la méthode des standards. En adoptant le principe de classification sur la répartition du PBPS suivant les diverses productions agricoles, la typologie prend ainsi plus franchement le caractère des systèmes de production, bien qu'aucune référence ne soit faite ni aux moyens de production (sauf la taille en surface) ni aux combinaisons de facteurs (la méthode des standards "gommant" en partie l'effet des diverses techniques).

En 1978, cette classification sera améliorée par la prise en compte de la dimension économique. Le PBPS est remplacé par la MBS (Marge Brute Standard) qui efface partiellement le rôle des consommations intermédiaires, mais se rapproche plus d'un revenu que du volume de production. La dimension économique est appréciée suivant des classes de MBS globale pour les exploitations agricoles (Cf. BUTAULT, NL, /2/).

Sans reprendre ici toute la Note de lecture de J.P. BUTAULT, soulignons que si les OTEX peuvent servir à l'analyse des systèmes de production, celle-ci ne saurait se réduire aux OTEX. En effet, par construction les OTEX éliminent une partie importante des composantes du système de production. C'est vrai pour les techniques, comme nous l'avons déjà mentionné, mais c'est vrai aussi pour le volume de travail (qui demeure totalement absent, comme le souligne BUTAULT), et pour le volume du capital, sauf le capital foncier (puisque les classes de taille en surface existent toujours).

Il paraît aujourd'hui difficile de travailler sur les systèmes de production sans référence à la classification en OTEX, mais elle permet toujours pas de fournir une base suffisante pour ce travail (1).

Toutefois il est parfois possible d'améliorer cette classification (et ses résultats) en substituant à la MBS, dont les coefficients sont standards et anciens, la Marge Brute réelle. De même, la prise en compte du travail et du capital demeurent possibles dans certaines applications (voir les propositions de GIRARD et alii).

3 - Les autres typologies utilisées pour les systèmes de production

Les chercheurs n'ont pas attendu de solutions toutes faites pour tenter des typologies d'exploitations agricoles suivant les systèmes de production. On pourrait ici aisément citer au moins la moitié des chercheurs du département, nous nous limiterons donc à deux grandes catégories que nous appellerons statiques et dynamiques.

 (1) Pour une analyse plus approfondie de cette classification, il faut consulter non seulement le SCEES et l'INSEE, mais aussi les publications et notes de lecture de CARLES, la note de lecture de BUTAULT.

3.1 - Les typologies statiques

L'archétype peut en être fourni par ALBERT et alii /1/ dans les travaux sur l'Offre de viande, ou par BROSSIER /39/ et alii dans les travaux sur la Brie. Au fond, ces typologies sont fondées sur un respect plus strict de la définition du système de production et comporteront des critères de classification à la fois sur les productions, les techniques de production et les facteurs de la production, y compris la main d'oeuvre.

Cette catégorie est fréquemment présente dans les travaux de chercheurs, notamment de ceux qui ont réalisé des enquêtes directes auprès des producteurs agricoles, ou de ceux qui ont utilisé des données d'organismes professionnels. L'exigence d'analyses plus fines fournit alors des typologies elles-mêmes plus affinées.

Si nous appelons statique cette catégorie, c'est que les typologies reposent sur des observations ponctuelles dans le temps, au mieux permettent-elles des comparaisons entre deux dates, qui peuvent déboucher alors sur des typologies dynamiques (BROSSIER /39/ et alii dans la Brie). Mais le principal défaut de ces typologies est la quasi-impossibilité de les généraliser, dans l'espace comme dans le temps.

3.2 - Les typologies dynamiques

Par rapport aux précédentes elles présentent, en général, un double avantage. D'une part elles peuvent être bâties directement sur la dynamique de l'exploitation et non sur son système de production à un instant donné. D'autre part, et c'est très lié au point précédent, elles élargissent le plus souvent les critères de classification à des caractéristiques sociales ou familiales.

Un certain nombre d'entre elles s'écarte alors de la notion de système de production pour privilégier le devenir des exploitations agricoles (travaux de BROSSIER /77/ et alii dans les Vosges), ou les capacités de reproduction des exploitations agricoles (travaux de PERRIER-CORNET /119/ ans le Jura). Elles ne sont alors que plus ou moins partiellement fondées sur les systèmes de production.

D'autres conservent l'accent primordial sur les systèmes de production (travaux de LIENARDNL NL /16/ sur la zone charolaise), quitte à distinguer au sein d'un système assez général, des sous-systèmes caractérisés par les capacités de reproduction des exploitations (travaux de l'équipe RICA-Lait /47/).

4 - Le critères externes aux typologies suivant les systèmes de production

Classer suivant les systèmes de production pose donc de redoutables problèmes, dont le premier est sans doute celui de la pertinence. Rappelons d'abord, en plein accord avec BUTAULT NL /12/ que : "la pertinence d'une typologie ne peut être jugée que par rapport à son objet spécifique". En effet, trop souvent une typologie bâtie pour un objet est utilisée pour d'autres fins. Elle peut alors se révéler gravement inadaptée, sans pour autant que sa pertinence par rapport à son objet puisse être mise en cause. A la limite d'ailleurs chaque objet spécifique appelle sa propre typologie.

En conséquence, BUTAULT est parfaitement fondé à écarter la critique d'ALLAIRE et BLANC selon laquelle : "... tout essai de classification statistique des exploitation selon leur orientation et nécessairement technocratique et ne permet pas de distinguer les différences de situations socio-économiques entre les exploitations...". La pertinence ne peut se juger que par rapport à l'objet.

Toutefois, on doit aussi s'interroger sur la pertinence du concept de système de production lui-même. En effet, ce concept traduit plus un résultat, une conséquence qu'une cause, une explication. Ainsi le système de production est-il la résultante, à un moment donné de la vie de l'exploitation agricole. En particulier, même si elle a une certaine permanence, la dotation en moyens de production, n'est pas une donnée naturelle mais la production d'un mouvement social. C'est d'ailleurs pourquoi les typologies "dynamiques" jouissent de plus d'intérêt auprès des chercheurs, c'est aussi pourquoi elles dépassent la définition des systèmes de production.

En définitive, il est peu probable que se constitue une typologie fondée exclusivement sur les systèmes de production, parce que cette base est nécessairement mouvante. Son intérêt principal est de faciliter les repérages en courte période, et donc de convenir à tous ceux qui ont à prendre des décisions à court terme, notamment dans les domaines de la politique agricole et de la gestion des exploitations agricoles. Le chercheur peut y trouver son compte, mais partiellement seulement ou transitoirement.

V - QUELQUES PROPOSITIONS

Ce trop rapide tour d'horizon conduit à formuler quelques propositions propres, espérons-nous, à améliorer la connaissance économique du secteur agricole.

1 - Vers une clarification des concepts ?

Il y a un intérêt évident (pour les chercheurs) à tenter de trouver une nomenclature, telle que les différents concepts puissent avoir leur place, sans que chacun contribue à brouiller le sens des concepts voisins. L'enjeu serait donc d'identifier clairement le contenu de chaque concept, d'éviter les termes à multi-sens, en excluant toute tentative de hiérarchisation a priori.

Ce débat, sur les revenus, le capital, le travail, en agriculture, les chercheurs peuvent l'avoir (?). Bien entendu, l'intérêt du débat sera d'autant plus grand, que les sources tant "institutionnelles" que "professionnelles", en tiendront le plus large compte. C'est une condition primordiale pour améliorer l'information. Compte tenu des enjeux sociaux, il est vain de faire des pronostics sur le succès ou l'échec de cette tentative.

2 - Vers une normalisation comptable ?

A priori, la normalisation comptable paraît plus accessible, parce que plus limitée, que la clarification des concepts. En fait, ce sont deux aspects différents d'une même réalité. Les efforts entrepris aujourd'hui par les différents partenaires producteurs d'information comptable aboutiront-ils ? Nul ne peut le prévoir, mais l'existence de ces efforts prouve que le besoin de normalisation est ressenti.

Les chercheurs ne peuvent qu'apporter leur contribution à cet effort, ils sont sans doute la profession la plus dépendante de la qualité de cette information au moins pour leurs recherches appliquées, sans doute pour leurs recherches plus fondamentales.

3 - Vers un RICA amélioré ?

Dans ce domaine, nous reprendrons volontiers les conclusions du rapport CRANNEY /64/, de MIRBEL /5/, qui portent essentiellement sur l'amélioration de l'échantillon I sur celle de la tenue des comptabilités, sur celle de son exploitation par les utilisateurs et sur la nécessaire autonomie institutionnelle.

- 4 Système et méthode d'interaction
- notion de mouvement, de vie ≠ statique
 - ≠ structure et système
 - typologie dynamique
 - = états successifs de système
 - ≠ fonction de comportement
liée avec la théorie de la production
doivent être expliciter
 - utile pour analyser les effets sur les
systèmes et les productions
 - de la politique agricole
 - de changements d'environnement
 - de l'évolution de structures (pour
autant qu'elle est exogène)
- &

CHAPITRE III : MARCHES ET SYSTEMES DE PRODUCTION

Plusieurs arguments peuvent se conjuguer pour réinvestir les résultats obtenus dans le domaine de l'étude des marchés des facteurs et des produits au niveau de l'appréhension du fonctionnement, des résultats et des transformations des systèmes de production.

Il faut rappeler en premier lieu les nombreuses particularités des modalités d'engagement et de reproduction des facteurs de production, notamment celles de la force de travail et du foncier :

Il n'y a pas, à proprement parler de marché pour ces facteurs de production, puisqu'ils sont transmis pour l'essentiel par voie héréditaire.

Néanmoins, l'insertion de l'agriculture dans l'ensemble du système économique impose aux choix et arbitrages faits dans les familles agricoles des contraintes telles qu'ils ne peuvent être considérés comme absolument imperméables et étrangères à la rationalité d'ensemble de ce système.

Il faut aussi rappeler la dépendance économique de l'agriculture à l'égard de ses fournisseurs. Elle se traduit non seulement en termes de prix, mais aussi en termes de "modèles techniques".

En tant que combinaisons de facteurs, les systèmes de production s'édifient et se transforment donc assez largement hors des normes de l'économie concurrentielle formelle (la concurrence pure et parfaite).

Dès lors, les prix et les revenus ne peuvent rendre compte à eux seuls des principes de transformation des systèmes de production.

Il faut enfin rappeler que les prix et les revenus agricoles sont eux-mêmes le résultat de processus fort complexes : une composante en termes de transferts est importante, la mesure de ces dernières et la détermination de leur niveau résultent de considérations et de processus sociopolitiques complexes.

On conçoit dans ces conditions les risques d'une opération qui, pour nécessaire et utile qu'elle soit à un moment de la démarche, consisterait à isoler, au sens physique du terme, le système "Système de Production" et à étudier son comportement et ses résultats indépendamment de son environnement.

Le but de ce chapitre est en quelque sorte de réaliser un inventaire des points de communication et des circonstances où l'objet "Système de Production" est sans doute à isoler avec prudence.

I - CARACTERISTIQUES DES RAPPORTS SOCIAUX ET FONCTIONNEMENT DU PROCESSUS DE PRODUCTION

1 - Coûts et marchés

Même si la caractérisation du statut socio-économique des agriculteurs a donné lieu à de nombreuses controverses, il est assez largement reconnu que le caractère familial des exploitations agricoles, aussi bien dans la propriété des moyens de production que dans leur mise en oeuvre par la force de travail familiale, marque le fonctionnement de la branche, et ceci au niveau de la dynamique des exploitations comme à celui du fonctionnement des marchés.

L'unité entre travailleur direct et propriétaire des moyens de production induit en effet une faible mobilité des travailleurs et des capitaux liés, ce qui a notamment pour effet de maintenir un certain degré d'hétérogénéité des conditions de production.

S'il n'est pas alors théoriquement impossible de définir une fonction de production, il est par contre plus difficile de donner un sens au concept de coût de production (AMPHOUX et alii, /5/, BROSSIER, 1984 /41/ REBOUL, /132/.

On est en effet confronté au dilemme suivant :

* ou bien on définit le coût de production en intégrant pour toutes les exploitations l'hypothèse d'une reproduction à l'identique, mais alors on ne peut rendre compte du maintien permanent dans le secteur d'un volant d'exploitations produisant durablement à des conditions de coûts supérieurs aux prix.

* ou bien on définit le coût en terme de minimum vital de la famille paysanne (REBOUL, /127/), ce qui revient à déplacer le problème, et surtout à faire une hypothèse sur le nombre d'exploitations potentiellement en cessation d'activité.

Cette dualité d'optique entre coût réel et coût apparent (VIALLOU /141/) constitue une des difficultés principales de l'évaluation des systèmes de production.

L'originalité du secteur réside bien en cela qu'est livrée sur le marché une masse de marchandises provenant d'exploitations dont le stade du "cycle de vie" est différent, et surtout dont l'avenir dans la branche est inégalement assuré (notamment jeunes installés, et endettés, vieux sans succession, en préretraite).

Il y a en permanence dans la branche des exploitations qui continuent à faire fonctionner des moyens de production dans des conditions infra rentables, c'est-à-dire incapables d'assurer leur reproduction, et notamment à mobiliser une force de travail pour une rémunération très faible. (MOLLARD, /112/, BOMPARD, N.L. /8/).

La diversité des arbitrages possibles entre reproduction de la force de travail et reproduction des moyens de production, l'inégal engagement des exploitations dans un processus de capitalisation, le caractère autoreproductible d'une part non négligeable des moyens de production, la diversification des sources de revenus des familles agricoles donnent à ce processus un rôle global important et expliquent le maintien d'importantes différenciations sociales.

On comprend aisément pourquoi dans ces conditions, les performances des exploitations sont rarement appréhendées en termes de coût de production et plus fréquemment en termes de revenus globaux. Cependant, même avec cette précaution, il est encore difficile de tirer des conclusions définitives quant à l'efficacité comparée des différents systèmes de production:

* les revenus obtenus peuvent en effet rémunérer des dépenses en travail très différentes, dont la mesure en U.T.A. ne peut parfaitement rendre compte, en raison de la "porosité" du travail agricole (REBOUL, /132/) ;

* les revenus agricoles intègrent une proportion variable de revenus de transfert, et une comparaison de l'efficacité des systèmes de production devrait porter sur les revenus nets hors transferts (BOMPARD et alii /28/).

On comprend aussi l'ampleur des économies d'échelles nécessaires pour contrebalancer les effets de ces phénomènes en partie exogènes à la fonction de production (AMPHOUX et alii, /5/).

2 - Rémunération de la force de travail familiale et spécialisation des exploitations

De nombreux auteurs ont vu dans le caractère familial de la force de travail agricole un des facteurs explicatifs essentiels de la spécialisation des exploitations dans certains systèmes de production, notamment ceux pratiquant les diverses productions bovines (ALTMANN et alii, /4/, REBOUL, /127/). La recherche du plein emploi sur l'exploitation et celle de la rémunération maximum de la force de travail, telle est la fonction assignée au système de production. Il en résulte une intensification des systèmes de production, notamment par rapport au travail (TIREL, /138/).

Le rôle privilégié accordé à ce genre d'explications nous conduit à étudier plus précisément les conditions d'engagement de la force de travail familiale dans le processus productif.

Nous nous posons notamment deux types de questions :

* la force de travail familiale peut-elle fonctionner durablement dans des conditions de disparité de rémunération par rapport aux autres secteurs, et si oui, dans quels cas ?

* le travail familial constitue-t-il un facteur fixe indivisible, si oui, dans quels cas, et si non, à quelles conditions est-il divisible ?

Nous avons souligné la dépendance du recrutement de la force de travail à l'égard de la démographie des familles agricoles. Mais, même si la relation est médiatisée par de nombreux phénomènes complexes, régionalement différenciés (RAINELLI, BONNIEUX, /125/), on ne peut pour autant en conclure à l'indépendance totale entre marché du travail et dynamique de la population active agricole (JEGOUZO, /85/).

A côté de solutions aussi tranchées que la reconversion professionnelle ou la non entrée des enfants dans la profession, il existe en effet dans la population agricole de nombreux comportements qui, s'ils ne découlent pas forcément d'une comparaison entre conditions de vie et de travail en agriculture et hors agriculture, donnent du moins les points de comparaison aux familles agricoles (BLANC, /27/). Les installations tardives, les mouvements d'aller-retour, semblent par ailleurs témoigner de la fonction "refuge" remplie par les exploitations pour une force de travail socialement dévalorisée (DELORD /67/).

Plusieurs auteurs ont aussi souligné la monétarisation croissante du rapport familial de travail (BARTHEZ, /10/, BLANC, /27/). Enfin, dans certaines branches, les techniques disponibles comme les contraintes du processus de production rendent le travail plus facilement divisible (LACROIX, N.L. /10/).

Au total, les familles agricoles apparaissent moins exclusivement polarisées par les activités et les revenus agricoles, la sensibilité à une disparité persistante des conditions de rémunération est plus grande que par le passé.

Dès lors, l'engagement exclusif de la force de travail familiale dans la production agricole apparaît comme une solution parmi d'autres, et qui soit être expliquée, et non postulé a priori, comme tel est le cas dans de nombreux travaux.

3 - Rente foncière et systèmes de production

La prise en compte des modalités d'incorporation de la terre dans le processus de production, la définition et le rôle de la rente foncière dans le choix des systèmes de production soulèvent des problèmes si difficiles que la tendance des économistes ruraux a été de les éviter. Le nombre de chercheurs spécialisés sur les questions foncières est très faible (ABERDAN, BARTHELEMY, BRUN, de CRISENOY, ...). Pourtant, le rôle et la définition des "contraintes naturelles", le rôle et les définitions de la rente foncière, la nature des rapports fonciers dans les familles agricoles sont assurément au coeur des mécanismes d'évolution des systèmes de production.

La représentation la plus commune de la terre associe l'idée de limitation de sa surface à celle du caractère naturel de sa fertilité. Dans la conception classique comme dans la conception marxiste, la terre n'est pas un produit du travail et n'a donc pas de valeur. C'est ce que BARTHELEMY appelle le "postulat de Naturalité" (BARTHELEMY, /8/). Cependant, la théorie des rentes différentielles a explicité la situation où la fertilité est augmentée grâce à l'incorporation à la terre de capitaux extérieurement au processus productif. (Distinction entre terre-support et terre-capital). Cette théorie a servi à de nombreux auteurs pour expliquer la différenciation spatiale des systèmes de production, ainsi que la

marginalisation de certaines zones (REBOUL, /128/, FLEURY, /73/) (1). exploitations). Dans les conditions contemporaines de l'agriculture française, il y aurait fonte de la rente I (de fertilité naturelle) au profit de la rente II (de capitalisation) (REBOUL, /129/). Cette thèse est illustrée notamment par les travaux de PERRIER CORNET sur le drainage et de BARTHELEMY, /118/; /9/ sur les pas de portes en régions de grande culture.

L'observation de ces pratiques économiques, la découverte de la fragilité des écosystèmes, et en particulier celle de la complexité des phénomènes agronomiques déterminant le potentiel productif des sols ont conduit REBOUL et BARTHELEMY à remettre en cause le postulat de Naturalité : la reproduction de la fertilité est non seulement le fait de l'incorporation de capitaux à la terre-support, mais se trouve aussi indissolublement liée au processus de production des marchandises agricoles. La rente foncière serait alors un rapport de production qui aurait pour particularité d'obliger le preneur à livrer au propriétaire foncier, en sus de la rente, une terre disposant d'un niveau de fertilité identique à celui de départ. Il y a par là même transfert de travail gratuit, dans une proportion plus ou moins grande selon les productions (LIFRAN, /97/).

Dans les régions de fermage associé à de grandes exploitations, les fermiers ont établi un rapport de force favorable face aux propriétaires fonciers (POSTELVINAY, /112/). La différenciation des niveaux de fermage selon la dimension des fermes, les mécanismes d'indexation des fermages, la pratique des pas de porte peuvent être interprétés comme autant de stratégies visant à réduire au maximum le transfert de travail gratuit au profit des propriétaires fonciers.

La tendance à l'homogénéisation des modes de faire valoir, par augmentation du FVD dans les régions traditionnellement dominées par le fermage, et par augmentation du fermage dans les régions traditionnellement caractérisées par la domination du FVD (BRUN, /43/) est interprétable à la lumière des développements précédents, car le développement du fermage en régions de FVD correspond pour une large part à des fermages familiaux. Même si l'on ne peut sousestimer les situations conflictuelles à l'intérieur

(1) Soulignons au passage la dissociation entre cette réflexion et celle sur la séparation des productions céréalières et bovines, qui attribue le processus de spécialisation aux différences de rationalité entre exploitations.

de ces rapports fonciers intrafamiliaux (de CRISENOY, /65/), ces comportements témoignent dans une certaine mesure de l'existence de logiques visant à éviter le transfert hors de la famille du travail familial cristallisé dans la fertilité du sol.

Cet ensemble de processus conduit à relativiser l'impact de la rente absolue sur le fonctionnement des exploitations. De plus, la division technique de plus en plus poussée dans le complexe agro-industriel impulse le développement d'ateliers de production hors sol. La limitation de la terre n'est plus un obstacle aussi fort que dans un système de polyculture-élevage à l'entrée dans la branche. L'appel aux marchés internationaux, fournissant les aliments du bétail, renforce ce phénomène (1).

2 - Rentes commerciales et Systèmes de production

Il existe dans presque toutes les sous-branches de la production agricole des exemples de différenciation des produits articulés à des systèmes de production et de commercialisation plus ou moins spécifiques et donnant lieu à une différenciation des prix par rapport à ceux des produits de masse.

Les vins, les fromages, les volailles, les produits de l'agriculture "biologique", le lait ou la production de maïs-semence donnent lieu, par des modalités plus ou moins institutionalisées juridiquement (Appellations, Labels ou simplement rente de fait) à de telles rentes.

Deux conditions générales doivent être réunies pour qu'il y ait apparition de telles rentes :

- * une demande stable ou en augmentation,
- * une offre limitée, soit techniquement (cas des semences hybrides), soit volontairement, de la part des producteurs ou des firmes.

Il existe vraisemblablement un rapport entre augmentation de la production de masse et apparition des diverses formes de rentes :

(1) Ici encore nous rencontrons le problème de "l'isolement du système".

* l'uniformisation de la production de masse induit un processus de différenciation à la demande (SYLVANDER-LASSAUT, /137/), BONNY, LE PAPE, /32/).

* la concurrence contraint les producteurs les plus mal placés à différencier leur production (PERRIER CORNET, N.L /17/ et LIFRAN, N.L /12/).

Il existe également une relation dialectique entre rente et spécificité du processus de production et de transformation :

Les rentes sont légitimées par ces spécificités, mais la recherche de rente conduit quelquefois à créer plus ou moins artificiellement ces spécificités (BOULET, /32/). Il existe le plus souvent un ensemble de normes codifiant les conditions de production et de transformation et encadrant leur évolution : délimitation de zones de production, de rendements maxima implicites ou explicites, contraintes au niveau du processus lui-même : cépages, taille, mode de conduite des cultures, mode d'alimentation des animaux, méthodes d'affinage, etc. Les normes se présentent comme une garantie pour le consommateur et justifient la différence de prix. Elles sont gérées le plus souvent par des Comités Interprofessionnels.

L'appréciation de l'efficacité économique de la stratégie de différenciation du produit par des appellations ou labels est plus délicate qu'il n'y paraît à première vue : si la marge et la valeur ajoutée à l'unité de surface ou de produit sont par définition plus élevées que dans la production de masse, il n'en est pas automatiquement de même lorsqu'on considère ces ratios en fonction de la dépense en travail (LIFRAN, /98/, PERRIER CORNET N.L. /17/, LIENARD N.L. /16/).

La relation entre caractéristiques du processus de production - plus ou moins extensif - et bénéfice d'une rente ne semble pas en effet avoir une portée générale en raison même du poids des facteurs historiques et sociaux dans la genèse du système de rentes : celles-ci découlent souvent de purs rapports de force entre producteurs concurrents (Ex. du "privilège de Bordeaux" en matière vinicole), ce qui explique l'importance et la constance de l'intervention étatique dans la stabilisation de ces rapports (BARTOLI, /11/).

Des processus sociaux complexes interviennent donc dans la genèse et la défense des systèmes de rentes. Ils sont encore peu étudiés dans le Département, et l'idée générale selon laquelle des rentes correspondent à des types particuliers d'alliances entre certaines couches de producteurs, capital commercial et couches urbaines supérieures a reçu peu d'illustrations concrètes (PERRIER CORNET, /119/, BAZIN, /13/).

Par contre, le partage de la rente a donné lieu à certaines recherches, aussi bien en ce qui concerne la répartition à court terme (LOYAT, /99/) que le partage du marché lui-même (BERGER, /18/).

Il apparaît enfin que les systèmes de rentes sont rarement figés :

- * la multiplication des appellations réintroduit une certaine concurrence qui renforce les appellations les plus notoires et dévalorise les plus récentes ou les moins organisées,

- * les stratégies d'appellations et de labels sont contrecarrées par les politiques de marques qui sont pour le consommateur une alternative à la garantie par l'origine,

- * l'élargissement des marchés élargit la gamme de choix des consommateurs,

- * les filières plus industrialisées réussissent quelquefois à s'emparer d'une partie non négligeable du marché à la faveur d'innovations techniques ou commerciales,

- * enfin, les exploitations elles-mêmes sont placées dans des situations où le choix pour la production de masse est possible et plus profitable (LIFRAN, N.L. /12/).

II - LES TRANSFORMATIONS DE LA PLACE DU SECTEUR AGRICOLE DANS L'ECONOMIE : CONSEQUENCES SUR LES SYSTEMES DE PRODUCTION

1 - Intégration et rétrécissement de la sphère agricole

Le processus d'intense modernisation qu'a connu l'agriculture française au cours des trente dernières années, même s'il n'a pas en apparence changé les formes de la production agricole, en a néanmoins profondément bouleversé le contenu.

La croissance considérable du volume global de la production s'est accompagnée d'une régression importante de la population active et de la réduction de la V.A de la branche. Ces indicateurs macro-économiques ne font que traduire le rétrécissement progressif de la branche : l'augmentation de la productivité du travail est au prix d'une spécialisation des exploitations ou des ateliers de production dans un créneau de plus en plus étroit de l'ensemble du processus de production d'un bien alimentaire donné.

La réduction des intra-consommations et de l'autofourniture, l'abandon des opérations de transformation à la ferme conjugués au recours aux marchés extérieurs, pour de nombreux intrants et à la stagnation de la demande de biens agro-alimentaires conduisent à donner au secteur agricole une place de plus en plus résiduelle (BOUSSARD, /37/, MOLLARD, /112/).

A ce rétrécissement correspond la croissance, appuyée par l'Etat, d'un puissant complexe agro-industriel. Il y a par ce processus, pour un produit ou groupe de produits donnés, développement de rapports sociaux de type capitalistes, impliquant une transformation progressive des modalités de répartition et d'accumulation du capital (IREP, /83/).

Ce processus de transformation du complexe agro-alimentaire est bien sûr étroitement articulé à celui des systèmes de production (HENRY, /80/) : le rôle de l'industrie laitière dans la spécialisation des exploitations, dans la modification génétique du troupeau (Hostéinisation), dans le développement des ateliers hors sol liés à l'utilisation des sous-produits a été considérable (CRANNEY, EVRARD /61/).

Mais, à côté de cet impact des firmes d'aval sur la structuration des systèmes de production, on doit aussi prendre en compte celui des stratégies des firmes d'amont.

2 - Stratégies des firmes d'amont

Si l'on peut en effet interpréter, comme le fait ALLAIRE, /2/, l'essentiel du processus de modernisation comme l'application à l'agriculture d'un modèle fordiste "inversé", ayant obligé les paysans à faire la part du profit et de l'accumulation, on peut tout autant l'interpréter comme application directe du modèle : la paysannerie constitue en effet un marché intérieur à conquérir : par la gestion des marchés agricoles, il faudrait alors faire la part des revenus agricoles pour pouvoir maintenir les débouchés des industries d'amont.

Ce dernier point mérite qu'on s'y arrête, car il a des conséquences importantes sur les modalités de diffusion des techniques et donc sur l'évolution des exploitations elles-mêmes.

En effet, si l'agriculture est un débouché important pour l'industrie, il n'y a a priori pas de raisons pour que les firmes cherchent à répondre seulement aux besoins d'une catégorie limitée d'exploitations. Au demeurant, beaucoup de consommations intermédiaires ou de moyens de production (entre autres les souches végétales et animales) sont relativement polyvalentes par rapport à l'échelle du processus de production.

L'aviculture est un de ces secteurs où la quasi universalité d'un modèle technique s'accompagne d'une grande diversité des structures de production (SCHALLER, /135/).

Il semble bien au contraire que la stratégie initiale des firmes du pôle mécanique aie favorisé les systèmes de grandes cultures, tout simplement parce que cette industrie était dominée par les firmes nord-américaines dont les séries étaient conçues pour les grandes fermes céréalières (BYE, /49/, CHABERT, /56/). Le retard apporté à la mécanisation des productions intensives fut en effet souvent comblé grâce à des firmes du secteur artisanal.

Aujourd'hui, la crise des débouchés semble induire l'apparition de stratégies visant à diversifier les gammes pour les adapter à la diversité des exploitations et des conditions d'exploitation. La croissance d'une clientèle de "plaisanciers" renforce ce processus (BYE in INRA-IREP, /83/).

Les transformations structurelles comme celles dans les conditions d'activité poussent donc les firmes à favoriser la spécialisation et l'intensification des systèmes de production qui permettent l'élargissement de leur volume d'activité (1). Il est en effet plus difficilement possible, sauf position de monopole en rente d'innovation, de jouer sur les prix, car cette politique se heurte d'une part à la stagnation du revenu agricole et d'autre part au retour plus ou moins rapide à des intra-consommations (PERNET, /117/, BERLAN, /23/). Un autre aspect de l'impact des firmes sur l'adoption de modèles techniques est constitué par l'établissement de relations techniques et financières entre firmes d'amont et firmes d'aval. Cette stratégie peut avoir pour objectif d'encadrer une évolution des systèmes de production favorable aux intérêts des firmes (tel est le cas semble-t-il de la Holstéinisation du troupeau bovin laitier : (CRANNEY-RIO, /63/, MATHAL, /110/) ou bien de créer une relance des débouchés à travers notamment le développement des utilisations non alimentaires.

Au total, la diversité des équipements, la polyvalence de nombreux intrants ne paraissent pas constituer en eux-mêmes des facteurs de concentration des exploitations ni de réduction de leur hétérogénéité technique et sociale.

Il est par contre établi que la mise en oeuvre des investissements à travers un financement extérieur constitue un important facteur de sélection, lié au fonctionnement du système de garantie, ainsi qu'aux aspects soulignés en (1).

(1) Les résultats des recherches du Groupe Crédit (AUBERT et alii) peuvent se rattacher à cette considération, au moins pour certains départements /1/.

3 - Modèles régionaux de croissance agricole

Le processus global d'intégration de l'agriculture au complexe agro-industriel s'incarne dans une diversité de modèles régionaux qui renvoient bien sûr aux contraintes pédoclimatiques, mais aussi à un ensemble complexe de détermination (1) qui seront abordées ultérieurement (chap. VII). A la polarisation du débat scientifique autour du "modèle productiviste" semble aujourd'hui succéder une phase de redécouverte des modèles régionaux. Nous pourrions citer ici une floraison de travaux récents montrant le caractère éminemment réducteur du mouvement qui a érigé le modèle breton d'intensification laitière en paradigme général de l'agriculture française (BUTAULT, /46/, LIENARD, N.L /16/, PERRIER CORNET /120/ et N.L. /17/).

Parmi les facteurs qui expliquent la genèse de ces modèles régionaux, il faut faire une place particulière à l'existence dans le complexe agro-alimentaire, d'un important secteur coopératif.

En effet, si la nature coopérative de nombreuses firmes agro-alimentaires ne conduit pas à une rationalité fondamentalement différente de celle du secteur privé, on ne peut pour autant sousestimer les conséquences de l'immobilité relative du capital coopératif sur la structuration des systèmes de production. Cet aspect est d'autant plus important qu'à la spécialisation des exploitations répond le plus souvent la polyvalence et la mobilité des capitaux du secteur privé (LAURET, POULIQUEN, /94/, MØUNIER /115/, BYE, /48/). Les grands pôles coopératifs polyvalents comme les coopératives spécialisées semblent a priori plus susceptibles de favoriser une croissance interne de l'agriculture locale que les firmes privées, (POULIQUEN, /122/ dont la méthode la plus courante consiste à mettre en concurrence et à exploiter de façon quasi minière les zones de production (MONTIGAUD, /114/ en fonction de leurs impératifs internes d'accumulation.

Au total, il apparaît que les caractéristiques des systèmes de production au niveau régional ne sont pas seulement des modes d'organisation des exploitations, mais correspondent à un ensemble plus ou moins stable de rapports sociaux dans le complexe agro-industriel.

 (1) Cette diversité était mise en avant par REBOUL lors du débat sur la spécialisation des productions céréalières et bovines : REBOUL /127/.

4 - Internationalisation des marchés agricoles

Envisager l'étude des rapports entre systèmes de production et fonctionnement des marchés agricoles oblige à élargir le champ géographique de la réflexion (1) : la plupart des marchés agricoles fonctionnent en effet dans un champ concurrentiel et institutionnel supranational. Au-delà du rôle privilégié joué par l'espace communautaire dans ce processus, l'agriculture française se trouve aussi intégrée à la division internationale du travail, par le biais des marchés d'amont et d'aval, mais aussi par celui des politiques industrielles et de développement (MARLOIE, /104/, LABONNE, /89/, MOUNIER, /115/). Dans ces conditions, rares sont les marchés qui fonctionnent sur la base d'un système de production hégémonique. Contrairement à l'idée que pourrait donner une vision trop étroitement hexagonale, des marchés agricoles fonctionnent sur la base de systèmes de production extensifs, d'autres mettent en concurrence systèmes extensifs et systèmes intensifs (CHOMINOT, JACQUET /57/).

Cela complique considérablement le problème par la multiplication des paramètres qui interagissent avec ceux de l'efficacité intrinsèque des systèmes de production qui devient d'ailleurs du même coup fort hypothétique.

La mise en concurrence de l'agriculture française avec des agricultures hétérogènes dans leurs histoires, leurs structures, leurs modes de régulation, les conditions macro-économiques dans lesquelles elles évoluent conduit en effet à fortement relativiser le rôle des systèmes de production : c'est l'ensemble des performances du complexe agro-industriel qui sont concernées. Elles doivent être définies non seulement au niveau des prix mais aussi en fonction de la capacité à influencer la demande (CHABERT, /54/. Pour cette raison, et concomitamment à l'élargissement du champ de concurrence l'Etat a fortement soutenu l'édification d'un complexe agro-alimentaire moderne (MOLLARD, /112/, MOUNIER, /115/). La question qui est alors posée dépasse largement le cadre strict des systèmes de production agricole : Dans quelle mesure la modernisation du complexe agro-alimentaire est-elle capable de compenser la surexploitation des travailleurs ou les avantages monétaires ? On est alors bien loin de la problématique de l'avantage comparatif défini en termes de coûts de production.

(1) C'est toujours le problème de l'isolement du système !

A la lecture des résultats des travaux menés dans le département sur ces aspects dans différentes branches ou filières, l'hypothèse d'une homogénéisation des systèmes de production due à l'efficacité économique intrinsèque d'un "modèle" qui tendrait ainsi à se généraliser semble largement irréaliste.

De la même façon, il ne semble pas que la PAC entraîne une spécialisation absolue entre les pays (HASSAN, , VIAU, /79/, LAPORTE-LIFRAN, /92/, MONTIGAUD-LAURET, /95/), mais plutôt une spécialisation relative au niveau régional, éventuellement développée à l'abri de systèmes de rentes commerciales.

Le premier constat correspond au fait que le système de gestion commune des marchés subit de nombreuses dérives nationales, liées soit aux phénomènes monétaires, soit à la différenciation des mesures d'interventions par la prise en compte de spécificités régionales (cas du vin). De plus, la combinaison d'agricultures parvenues à des stades différents d'évolution, notamment avec des niveaux relatifs différents de population active agricole, donne une marge de manoeuvre non négligeable pour peser sur les prix, par la consommation d'une fraction plus ou moins large d'agriculture familiale.

Le second constat résulte d'un ensemble de considérations relatives soit à l'autonomie alimentaire nationale, soit à la volonté de voir appliquer le principe du "juste retour". Ces considérations sont vraisemblablement renforcées par la relativisation, du fait de la crise, du rôle du capital multinational, face au poids des grands organismes coopératifs, du Crédit Agricole et de l'Etat lui-même (POULIQUEN, /122/).

Au total, et bien que les travaux comparatifs sur les agricultures communautaires en soient encore à leurs débuts, il semble bien que le débat sur le "modèle intensif dominant" a souvent plus procédé d'une sociologie interne du milieu que des exigences de la confrontation au réel.

En la matière, une vision trop unilatérale, tendant par exemple à focaliser les forces et les analyses sur les systèmes intensifs, pourrait conduire à une mauvaise compréhension des transformations de l'agriculture européenne.

Chapitre IV. POLITIQUE AGRICOLE ET SYSTEMES DE PRODUCTION

Parmi les différentes "variables" dont on a analysé le lien avec les systèmes de production, plusieurs relèvent de manière plus ou moins explicite de l'action de l'Etat et des politiques agricoles pratiquées. Il semble donc important d'essayer de regrouper ces éléments par rapport à une interrogation commune sur le rôle de la politique agricole dans l'évolution des systèmes de production.

Cette question renvoie naturellement à plusieurs champs qui ont fait l'objet de travaux spécifiques non centrés le plus souvent sur la notion de système de production. Ces travaux éclairent cependant certaines des conditions du fonctionnement et de l'évolution des systèmes de production et il est donc nécessaire de s'y référer.

On ne reviendra pas à ce niveau sur les analyses globales du fonctionnement du secteur agricole et sur les débats auxquels elles ont donné lieu. Derrière les débats sur la logique de fonctionnement du secteur agricole et sur sa dynamique au travers des problématiques en présence (néoclassique, marxiste dans leurs différentes acceptions), on trouve un certain nombre de références globales dont la prise en compte est nécessaire pour l'analyse des modalités de fonctionnement des systèmes de production (contenu économique et social des prix, dynamiques d'accumulation et de concentration ...). Ces points ont été traités dans d'autres parties de ce bilan.

On cherchera ici à analyser les apports des travaux faits dans le département sous deux angles spécifiques où l'on peut apprécier les relations entre décisions de politique agricole et systèmes de productions :

1. Les actions concernant les prix et les marchés
2. Les actions de caractère structurel.

1. PRIX ET MARCHES


On a vu à un autre niveau de ce bilan les relations entre les marchés et les systèmes de production. On s'intéressera ici au rôle des décisions de politique agricole concernant les prix et les marchés dans l'évolution des systèmes de production.

En réalité peu d'études ont directement porté sur cette question. Dans un premier temps on partira d'étude faite dans le prolongement de l'analyse réalisée avec la CCAOF sur la typologie des producteurs laitiers de l'Ouest de la France. On présentera ensuite d'autres travaux permettant de situer l'importance des décisions de politique agricole dans la définition des conditions d'évolution des systèmes de production.

1.1. Prix du lait et systèmes de production : à propos de quelques alternatives de politique laitière (Hairy, Perraud, Foulhouze - ER n°153, 1983).

L'analyse de la différenciation des systèmes laitiers avait constitué l'objectif principal de ce groupe de travail dont les résultats sont présentés par ailleurs (cf. chapitre V) l'objectif de cette étude particulière était d'apprécier les conséquences de mesures concernant les prix du lait (mesures uniformes ou au contraire différenciées selon certains critères) sur les systèmes laitiers en présence.

Compte tenu des différences observées entre les systèmes de production en place et des rapports numériques entre les divers groupes, il apparaît que ce sont les systèmes de paiement les plus complexes qui permettraient seuls d'obtenir des modifications significatives de la production en même temps qu'une autre distribution des revenus. Mais ils conduiraient à une politique qui risquerait d'être défavorable à moyen terme à l'évolution globale de la production. Les auteurs soulignent par ailleurs les difficultés techniques et politiques de la mise en oeuvre de telles politiques radicalement différentes des systèmes en place du fait tant des problèmes nationaux que communautaires soulevés.



Ils indiquent en fait que le prix du lait présente à la fois des fonctions économiques et sociales. Il n'est donc guère envisageable d'atteindre des objectifs par rapport à l'une et à l'autre de ces fonctions par des mesures sur les seuls prix.

Cette étude présente un certain nombre de limites liées aux matériaux constitués, au caractère statique de la modélisation pratiquée ; elles n'en fournissent pas moins des indications significatives sur les conséquences de diverses hypothèses de politique agricole selon les systèmes de production. Ces conséquences peuvent être importantes mais elles sont dans la réalité difficiles à estimer compte tenu de la complexité des problèmes soulevés. Au delà des répercussions directes et facilement intégrables au modèle utilisé, de nombreuses stratégies peuvent en effet être adoptées par les exploitants, y compris dans des systèmes que l'on peut considérer comme homogènes et il est vraisemblable que l'évolution réelle des différents groupes soit assez difficile à analyser.

} cf 70

Etant donné que la politique laitière est actuellement redéfinie (politique de quotas et mesures spécifiques pour certains types de producteurs) il serait particulièrement important de reprendre ce type de démarche compte tenu de la nouvelle donne et des réactions réelles du système.

Dans le cadre de ces travaux sur les systèmes laitiers, d'autres études apportent des réponses permettant également d'apprécier les situations des divers groupes face à des modifications des prix. On peut citer ici la comparaison entre les systèmes laitiers de l'Est et de l'Ouest de la France (1). En fonction de différences dans les structures et les conditions globales de la production, une modification du prix du lait aurait des conséquences différentes, beaucoup plus importantes pour les producteurs bretons, pour lesquels les alternatives de production sont moins ouvertes et où les coûts de production, du fait de l'intensification, sont plus élevés.

} ou les quotas
pour être cela
+ structure de
cost

(1) "Deux systèmes laitiers régionaux : le "modèle breton" et le "modèle lorrain", J. P. BUTAULT, Novembre 1983. Communication au Forum des fourrages de l'Est (1984).

1.2 Il semble que peu d'études aient été faites dans le même sens sur d'autres systèmes de production.

Des comparaisons entre systèmes céréaliers ou de grande culture et animaux ont été réalisées dans plusieurs types de travaux (Carles ; Brossier et alii ; Altman et alii; (1)). Dans l'analyse des différences d'évolution entre les systèmes selon qu'ils relèvent des productions végétales ou animales, le rapport de prix entre les deux types de biens paraissent jouer un rôle important, l'avantage des premiers correspondant pour partie à un effet d'efficacité économique (Carles) mais également à un système de prix garantis effectivement et à un niveau apportant une rentabilité réelle pour les producteurs qui s'orientent vers les céréales. Mais les travaux réalisés soulignent également que d'autres facteurs entrent en ligne de compte, la répartition entre exploitations céréalières et animales ne se faisant pas qu'en fonction de la dimension ; par ailleurs, les exploitations céréalières connaissent également des résultats dispersés (sondes "grandes cultures").

Pour en terminer avec les systèmes de grande culture on relèvera que le système de quota mis en place pour la betterave sucrière a été peu étudié. Cette production a quand même fait l'objet d'une étude sur une base locale, la plaine dijonnaise (E. Béchaux). Il apparaît que si la mécanisation a joué un rôle important dans l'évolution de la répartition de cette production entre les exploitants, le mode de gestion et d'attribution des quotas a également constitué un facteur important pour la sélection des producteurs.

Dans les autres analyses portant explicitement sur les systèmes de production il ne nous semble pas que l'on relève de réponses aux questions examinées ici.

On peut considérer que ceci représente une certaine lacune dans la mesure où la connaissance des réactions des différents systèmes de production aux décisions sur les prix constituerait un élément important dans une période où plusieurs productions connaissent une redéfinition de leurs conditions de fonctionnement (quotas laitiers, politiques de régulation de la production par les offices, taxes de corresponsabilité ...).

modification
 (1) De même, des travaux globaux de programmation (type MAGALI cf. Economie Rurale, n°155- 1983) intègrent des hypothèses sur les rapports de prix entre les deux types de produit, céréales et produits animaux, les premiers étant par ailleurs consommations intermédiaires pour les seconds.

1.3 A côté des travaux que l'on vient de citer, on peut en localiser d'autres qui interfèrent avec l'objet du bilan et permettent ainsi de trouver des réponses mêmes partielles aux questions que l'on se pose sur le rôle de la politique agricole vis à vis des systèmes de production. Ces travaux impliquent des investigations partant d'autres approches. Ils ne débouchent que d'une manière limitée sur les systèmes de production mais leurs conclusions semblent suffisamment importantes pour qu'on leur fasse allusion ici. On les trouvera notamment dans des études portant sur des branches de production ou sur des filières agroalimentaires ou dans des travaux globaux sur les revenus agricoles.

a. Répartition des aides de l'Etat par types d'exploitation (1).

Cette étude répond à des interrogations sur la répartition des aides de l'Etat entre les exploitations agricoles en fonction de critères de dimension, d'OTEX, de localisation. A ce niveau un type des mesures particulières nous intéresse, celles portant sur les soutiens de marché.

Cette étude présente plusieurs limites dans la population étudiée (RICA) et dans les méthodes pratiquées puisque les auteurs ont dû se donner des clés pour reconstituer certains postes, et notamment ceux sur les soutiens des marchés.

Le recours aux OTEX permet d'approcher les systèmes de production. L'étude fait apparaître un soutien beaucoup plus important pour certaines orientations de production et notamment pour les productions d'agriculture générale. La prise en compte des taxes parafiscales atténue les différences mais elle ne remet pas en cause la hiérarchie des orientations par rapport aux aides au soutien des marchés (2).

b. D'autres études partant d'interrogations également centrées sur la politique agricole montrent également le poids des décisions politiques dans l'évolution des branches et des systèmes de production qui s'y trouvent.

(1) "Analyse des aides publiques à l'agriculture à travers le RICA". Blogowski, Bompard, Durieux, Postel-Vinay - SCEES à paraître - étude réalisée en mars 1983.

(2) La viticulture apparaît peu aidée mais ceci est conjoncturel.

Sans les développer on pourra citer 3 exemples de ces études :

- . Bassin laitier - Bassin à viande, la lente mise en place d'une industrie de la viande bovine et ses perspectives. Cranney et Rio. CRZV de Theix 1980.
- . L'offre de porc en France 1954-1972 - Mahé - INRA, Rennes, 1974.
- . La production laitière dans les pays membres de la CEE ; Liens avec la politique communautaire. Hassan et Viau - INRA 1981.

Dans chacune de ces études on analyse en quoi des décisions politiques influent sur des déterminants de la production :

- politique d'aide publique à l'industrialisation de l'abatage bovins et constitution de "bassins à viande" reposant sur des producteurs spécialisés.
- politique de régulation des prix de porc et du porcelet et rapports entre naisseurs et engraisseurs.
- politique de fixation des prix communautaires et type de production favorisée ("modèle hollandais" contre "modèle français" moins dépendant d'aliments concentrés).

Les conditions de la production ainsi définies constituent des opportunités vis à vis desquelles les producteurs se trouvent dans des situations inégales. Elles ont donc des conséquences non négligeables sur l'évolution et la différenciation des systèmes de production.

2. ASPECTS STRUCTURELS

Les transformations structurelles liées aux évolutions des systèmes de production dépendent à un autre niveau de décisions de politique agricole : celles concernant les moyens de financement dont vont disposer les exploitants.

Les facteurs financiers jouent un rôle important dans le développement des exploitations et dans la substitution du capital au travail impliquée par le processus d'intensification et d'augmentation de la productivité. L'intervention de l'Etat joue un rôle non négligeable dans l'affectation des moyens de financement. L'Etat intervient en complément d'autres facteurs mais son action agit sur la distribution des financements en fonction de certains critères qui recourent parfois la répartition entre systèmes de production dont

certains se voient ainsi affectés des moyens supplémentaires de se développer.

- Pour la politique d'aide directe de l'Etat, la relation est immédiate.
- Pour l'endettement, c'est la bonification qui matérialise l'aide de l'Etat.
- Pour l'autofinancement, au travers des systèmes de prix qui conditionnent les revenus on retrouve les éléments mis en place au paragraphe précédent.

Dans les deux derniers cas cependant les moyens dont disposeront les exploitants dépendront davantage d'éléments liés à des mécanismes globaux qu'à des choix relevant de la politique agricole proprement dite. La distribution du crédit par exemple ne peut en effet s'étudier uniquement à travers la bonification, elle répond aussi à des mécanismes financiers et institutionnels où l'Etat n'est pas seul à intervenir voire n'est pas partie prenante (politique des Caisses, endettement non bonifié, notamment pour le financement du court terme...).

Les travaux faits sur les systèmes de production abordent parfois cette question du rôle des facteurs financiers mais comme précédemment il faudra le plus souvent faire appel à d'autres types d'études pour répondre à ces questions.

2.1 Les aides directes

Certaines mesures spécifiques ont été analysées.

. Les primes d'arrachage et de reconversion viticole ont été étudiées par Bartoli. Les réactions du milieu concerné ont été très diverses et fonction des caractéristiques du système viticole, le plus souvent assez inerte sur le plan structurel. Si dans certaines zones (Sud-Ouest), des exploitations ont pu tirer parti des moyens de se restructurer dans l'ensemble l'effet semble être resté assez limité (Languedoc notamment).

. Certains des travaux analysés ont porté sur des zones de montagne et ponctuellement on peut y trouver des références à l'ISM (ex. note sur l'étude de BAZIN des systèmes ovins des Alpes du Sud). En l'occurrence il semble que cette aide ne permette pas de compenser les différences des niveaux de productivité des exploitations pratiquant des systèmes de montagne par rapport à ceux de "plaine"(1).

. L'impact des subventions aux bâtiments d'élevage a été étudié par Cranney et Rio (La production laitière française, INRA, 1981). Il apparaît que les subventions aux bâtiments d'élevage ont joué un rôle important dans les constructions d'étables. La taille des ateliers ainsi que la spécialisation des exploitations leur est fortement liée.

(1) Voir le groupe sur les "zones difficiles".

L'étude précédemment citée sur la répartition des aides de l'Etat (1) inclut dans son bilan une analyse des subventions d'équipement. Les bases de calcul sont ici plus solides puisqu'on part d'éléments enregistrés. Il semble qu'il y ait peu de relation avec les orientations de production. On retrouve par contre une liaison avec la dimension et la population (bénéficiaire de PSM, de DJA) qui peut renvoyer partiellement à un effet de système de production (dimension et système intensif, Plans de développement allant davantage à des productions animales (intensives)).

Dans d'autres études la référence aux aides de l'Etat est moins nette. C'est le cas par exemple de certains travaux de Liénard où cet aspect, secondaire par rapport à l'objet des études, n'est indiqué que pour situer des éléments globaux de l'analyse. C'est également le cas de l'étude de Colson-Wolfer que l'on présentera plus loin (cf. chap. V) et dont l'objectif était, pourtant, de démontrer la nécessité des aides publiques dans l'intensification des exploitations.

2.2. Le crédit

L'analyse de l'endettement fait appel à deux aspects liés entre eux mais correspondant à des éléments de natures différentes.

1. Volume de réalisation, d'endettement, liés pour l'essentiel aux mécanismes de distribution du crédit pratiqués par les différentes institutions de crédit à l'agriculture (pour l'essentiel Caisse Nationale, Caisses Régionales) qui restent responsables de l'octroi des prêts.

2. Conditions des prêts (taux d'intérêt notamment) où intervient la politique agricole au travers de la bonification : les pouvoirs publics affectant un certain nombre de moyens publics en fonction de divers objectifs (restructuration de l'appareil de production, installation, ...).

Dans le système français les deux éléments sont étroitement liés ; une partie importante de financement sont bonifiés (près de 80 % de l'encours des exploitants correspondait à des crédits bonifiés en 1980). Le CAM a le monopole de la distribution des prêts bonifiés et il joue un rôle déterminant dans le financement de l'agriculture (plus de 80 % de l'encours, tous types de prêts et d'endettement confondus releverait du CAM).

(1) "Analyse des aides publiques à l'agriculture à travers le RICA" Blogowski et alii, op. cit.

L'analyse des relations entre endettement (bonification) et système de production permet rarement de suivre d'une manière satisfaisante chacune des questions soulevées.

En fait on trouvera dans certains des travaux portant explicitement sur les systèmes de production, des éléments mettant en évidence le rôle de l'endettement. Dans d'autres analyses centrées sur l'endettement on trouvera des résultats renvoyant aux systèmes de production.

1. Les problèmes d'endettement dans les travaux portant sur les systèmes de production.

La prise en compte des caractéristiques d'endettement n'est pas systématique dans ces études. Il faut rappeler ici que d'une manière générale l'appareil statistique connaît très mal l'endettement des agriculteurs.

Plusieurs études analysent cependant l'importance du crédit dans l'évolution des systèmes de production.

Pour les systèmes viticoles, Lifran et Cibanel ont introduit des caractéristiques d'endettement des exploitations dans leur "typologie d'exploitations et couches sociales viticoles en Languedoc" (1980). Etant donné l'hétérogénéité des systèmes viticoles et les combinaisons entre activités viticoles et extra-agricoles, il semble que l'endettement ne joue un rôle que dans une partie des exploitations, les activités extérieures agissant elles aussi d'une manière importante du fait soit des opportunités d'emploi qu'elles représentent soit des moyens financiers qu'elles fournissent.

En complément de travaux sur les systèmes viticoles, Bartoli (voir Bartoli, note de lecture) met en évidence le rôle du crédit dans la mise en place des vergers spécialisés, mesure de reconversion dont les systèmes viticoles auxquels elle était initialement destinée n'ont guère tiré parti.

Dans la présentation des résultats de la sonde "céréalière" (Carles) on souligne les difficultés d'analyse de l'endettement. En moyenne il ne paraît pas excessif mais du fait du caractère composite de l'échantillon, qui se retrouve dans la dispersion de l'endettement, l'aspect "financement" n'est pas développé.

Les systèmes bovins qui ont fait l'objet de travaux ont avantage dégagé l'importance de cet élément dans l'évolution des systèmes de production.

Plusieurs des études faites par Liénard (voir Liénard, note de lecture) montrent l'importance des politiques de financement dans les systèmes qu'il étudie. Ceci est particulièrement vrai pour les systèmes où le type de développement implique des investissements en bâtiments passant souvent par un plan de modernisation. Dans certains cas (laitiers en Haute Loire, vaches allaitantes en zone de montagne) les réorientations engagées, du fait de la spécialisation et des investissements, ont conduit à des grandes difficultés notamment en plan de développement .

Dans ces diverses études, l'endettement reste analysé de manière globale. Dans le volet "endettement" de l'étude sur les systèmes laitiers réalisés en relation avec la CCAOF (Hairry : la production laitière dans l'Ouest, intensification de la production et endettement des exploitations), on distingue l'endettement lié à la production laitière ainsi que celui pour le foncier. Cette étude dégage d'une manière précise plusieurs résultats très directement associés à la typologie des producteurs de lait qu'elle réalise.

- . L'endettement (à long et moyen terme) croît très fortement avec la taille.

- . Il est très nettement lié aux systèmes productifs puisque l'endettement moyen est très supérieur chez les éleveurs intensifs, spécialisés ou non. Ceci est par ailleurs en relation avec les cheptels de races laitières à haut potentiel et avec les équipements laitiers plus performants.

- . L'endettement est également nettement supérieur pour les exploitations récemment installés et modernisés.

- . Enfin l'endettement n'est pas automatiquement synonyme de difficultés économiques.

2. Les études sur la distribution du crédit et les systèmes de production.

La distribution du crédit a fait l'objet de plusieurs travaux au sein du département ces dernières années. On peut citer ici plusieurs études qui fournissent des matériaux pour l'analyse des liens entre systèmes de production et endettement

- . L'étude réalisée sur la Côte d'or en 1979-1980 (Viallon)

- . Les travaux faits au sein d'un groupe de travail du département (Aubert, Bompard, Desbrosses, Léon, Postel-Vinay, Rio). Certaines parties portaient d'ailleurs davantage

sur des productions particulières (lait, bovin-viande, porcs).

. sur une base voisine, l'étude de la distribution du crédit aux agriculteurs dans le département de l'Hérault (Delord, Cibanel, Lifran).

L'objet principal de ces analyses était d'étudier la distribution du crédit entre les divers groupes d'agriculteurs en fonction des principaux indicateurs permettant de les répartir :

- . localisation
- . dimension économique
- . orientation de production.

L'aspect système de production n'est pas pris en compte plus précisément. Au travers des liens entre dimension et orientation de production on trouve cependant des éléments qui s'en rapprochent explicitement.

Globalement ces études montrent l'importance de l'accès au crédit dans la restructuration de l'agriculture. Ils mettent en évidence l'importance des financements spécifiques de la politique agricole et notamment de ceux destinés à favoriser les investissements de l'élevage (Prêts Spéciaux d'Elevage) ainsi que des périodes de l'exploitation qui sont souvent accompagnées d'investissement destinés à augmenter la productivité (installation, modernisation). L'intensification de certains systèmes est ainsi reliée très directement à ces instruments : élevages porcins, grands élevages laitiers. De même pour l'Hérault, l'importance des plantations de vigne (période 70-75), notamment dans les grandes exploitations, est significativement liée à la distribution des prêts plantations.

En même temps ces travaux montrent que ces mécanismes de distribution du crédit sont particulièrement sélectifs, qu'ils concentrent l'aide et les financements sur des groupes relativement restreints d'exploitations. Par ailleurs, certaines orientations, certains systèmes se trouvent ainsi accéder à des moyens importants et fortement aidés sans que leur situation le justifie toujours (grandes exploitations de la Côte d'Or, exploitations céréalières de l'Oise...).

Parmi les différents déterminants du fonctionnement et de l'évolution des systèmes de production il apparaît donc bien que les décisions de politique agricole ne sont pas négligeables. Il reste que l'identification des rapports entre les deux n'est pas facile. L'Etat représente bien un niveau de prise de décisions qui auront leurs répercussions en terme de condition de mise en place, de développement et de

fonctionnement des systèmes de production mais ces décisions n'interviendront le plus souvent qu'en complément de nombreux autres éléments. Il sera le plus souvent difficile de distinguer d'une manière définitive entre les mécanismes globaux d'échanges, de formation des prix, d'accumulation, ce qui revient à telle ou telle des parties prenantes.

On peut semble-t-il établir quand même quelques résultats. On a pu mesurer l'effet incitatif réel de certaines mesures d'aide directe aux investissements :

- politique d'aide en capital à certains types d'investissements (bâtiments d'élevage) ;
- politiques de financement de l'installation, de la modernisation. La distribution des prêts relève de l'institution CAM mais elle est ainsi induite vers certains groupes cibles de bénéficiaires.

Ces cas correspondent à des groupes et des problèmes qu'il est possible de délimiter assez facilement. En même temps on a vu qu'il y avait des contre-exemples. Ainsi pour la viticulture où les aides directes et le financement semblaient moins efficaces ou plutôt moins explicatifs des évolutions observées qui demandent d'autres explications. On pourrait citer le cas de l'aviculture où l'intensification et la spécialisation ont eu lieu sans aide spécifique. Le rôle de l'intervention de l'aide de l'Etat dans la formation des prix a été illustrée de deux manières différentes. On a vu que les dépenses de soutien jouaient un rôle beaucoup plus importants pour les systèmes végétaux par rapport aux productions animales. Pour la production laitière un travail de simulation a montré les répercussions possibles d'une redéfinition du système de prix. Il a surtout montré que pour être efficace - en terme de réduction de la production et des distributions des revenus - un tel système devait être directif mais qu'il était en pratique difficilement concevable et probablement non viable du fait de la complexité du système laitier et de la variété des logiques en place.

*

Ces résultats indiquent l'intérêt de préciser les analyses. Pour y aboutir il faudrait pouvoir dépasser les limites rencontrées dans la plupart des travaux :

- situer les études nécessairement techniques des systèmes de production dans des approches globales mettant en évidence l'origine des décisions sur les prix, les modalités de finan-

cement ... traitées comme variables exogènes.

- établir dans l'autre sens le rapport entre les éléments globaux mis en évidence et les formes technicoéconomiques auxquelles ils sont appliqués dans la réalité.

Mais peut être la notion de système de production ne permet-elle pas de dépasser ces limites ?

CHAPITRE V : LE DEBAT SUR LE "PRODUCTIVISME ET L'INTENSIFICATION"

Même si les deux aspects, "productivisme et intensification", sont souvent confondus dans le débat, il paraît utile de les distinguer. En effet, le "productivisme" se réfère à l'objectif d'accroissement de la productivité du travail, en tendu comme moyen d'améliorer le revenu agricole (approche microéconomique) ou comme nécessité pour atteindre la parité de revenus avec les autres secteurs d'activité (approche macro-économique).

Par extension, tout accroissement de la productivité de tout facteur de production, terre, capital, consommations intermédiaires, est censé aller dans le sens du "productivisme". L'intensification est un concept non moins ambigu, bien qu'ils se réfère plutôt à la productivité physique qu'à la productivité en valeur. Ainsi lorsqu'on parle d'intensification fourragère par hectare, ou par extension de substitution dans le choix des fourrages en faveur d'un système fourrager plus productif.

De même l'intensification laitière, ou celle du système de production, concernent l'accroissement en volume de la production, par exemple en accroissant le rendement par vache et/ou la taille du troupeau. En revanche, parler d'intensification du travail peut signifier : produire plus par travailleur, et/ou faire travailler davantage le travailleur.

Pour simplifier, nous considérerons que l'intensification n'est que l'un des ensembles de moyens d'améliorer la productivité, beaucoup plus mis en avant dans la production agricole que les moyens liés à la formation par exemple.

De plus, il paraît préférable, chaque fois que cela est possible, de préciser de quelle productivité l'on parle (globale, du travail, ou d'un autre facteur), de quelle intensification il s'agit. En général, le débat sur le "productivisme et l'intensification" a porté et porte encore sur le développement de la productivité du travail en agriculture, et sur les moyens de le réaliser.

On comprend dès lors qu'il soit difficile de trouver des auteurs qui seraient des "productivistes", tandis que d'autres seraient des "anti-productivistes". Autrement dit, la référence au "modèle productiviste" est beaucoup plus une référence de principe, qu'il faut pourtant expliciter, qu'une théorie complète à adopter ou à rejeter. Ainsi quelques auteurs (MANSHOLT /102/, VEDEL /139/, BERGMANN /19/...) se font volontiers les chantres et la nécessité de la substitution du capital au travail en agriculture, seule issue économique à la position relative médiocre de l'agriculture par rapport aux autres secteurs. D'autres auteurs, beaucoup plus nombreux, sans nier la nécessité du développement de la productivité du travail en agriculture, se font volontiers critiques de la mise en oeuvre de telle ou telle modalité. Enfin, quelques auteurs (COLSON-WOLFER /58/, KROLL /87/...) se montrent beaucoup plus radicalement hostiles à la mise en oeuvre du modèle dans le cadre socio-économique français.

On examinera donc successivement :

- les grands traits du "modèle productiviste" ;
- les critiques liées aux spécificités des rapports sociaux ;
- les critiques liées aux spécificités du processus de production ;
- les critiques liées aux spécificités de l'agriculture dans l'économie ;
- la faillite du "modèle".

L'intensification ne sera pas distinguée a priori du productivisme, dont elle constitue l'une des modalités, mais elle sera examinée simultanément tout au long de l'exposé.

I - LES GRANDS TRAITS DU "MODELE PRODUCTIVISTE" :

En quoi consiste le "modèle productiviste" ?

Très généralement, le fondement du modèle repose sur l'idée que les normes de l'économie générale (ou celles du mode de production capitaliste) tendent à s'imposer aux agriculteurs comme aux autres producteurs dans l'économie. En particulier, les producteurs agricoles recherchent le profit maximum (école de Grignon) ou le revenu maximum (la plupart des microéconomistes). Pour ce faire, leur poids individuel sur la détermination du niveau des prix étant réputé nul, ils ne peuvent que : soit accroître leur production, soit diminuer leur coût unitaire moyen, soit combiner les deux solutions précédentes. Dans tous les cas, les producteurs agricoles sont amenés à accroître leurs moyens de production, ce qui leur permet et d'étendre le volume de production et de modifier les fonctions de production (économies d'échelles notamment).

Cela les remène donc, tôt ou tard, à substituer du capital au travail. Cette substitution s'opère à deux niveaux. Au sein de l'exploitation agricole, il y a réduction du volume de main d'oeuvre, lorsqu'il y a plus d'un travailleur (exode massif des salariés agricoles et des aides familiaux). Au sein de l'agriculture, il y a disparition des exploitations économiquement les plus petites, les moyens de production alors libérés viennent accroître le capital par travailleur des exploitations restantes (au moins en partie).

Bref, la prospérité des agriculteurs passe par l'élimination du plus grand nombre, permettant ainsi une vaste substitution du capital au travail, et donc une forte croissance de la productivité du travail. Ainsi, la thèse de BERGMANN dans le rapport VEDEL /139/, imagine ce que serait l'agriculture française si l'on poussait à l'extrême limite des possibilités techniques, la substitution de capital au travail. Le modèle des courbes de potentialités de KLATZMANN /86/ vise sensiblement le même objectif. De même les thèses de GERVAIS, SERVOLIN, WEIL, avec une problématique très différente, développent l'idée de l'inéluctabilité de l'exode agricole en raison de la nécessité de l'accumulation du capital dans la production agricole.

A la même époque (1968-1969), le rapport MANSOLT /102/, avec une double approche (micro et macro-économiques), préconise des Exploitations Agricoles Modernes (EAM) et des Unités de Production (UP), qui ne sont rien d'autres que des modèles technico-économiques fonctionnant à l'optimum technique (1).

En résumé, le modèle admet qu'il n'y a pas d'action possible sur les prix (en janvier 83, BERGMANN /19/ prédit l'alignement des prix de la CEE sur les cours mondiaux, ...). Seule l'adoption des techniques les plus modernes (ce terme n'est pas discuté) permet de réduire les coûts unitaires

 (1) Il y a, là aussi, ébauche de la nécessité de spécialiser les travailleurs. L'UP est un atelier de production, l'EAM un regroupement d'UP. Jusqu'à un certain point, on peut dire que l'UP est un système de production spécialisé : une seule production domine. C'est une condamnation de la polyculture élevage qui ne redevient possible qu'à travers l'EAM, c'est-à-dire une juxtaposition de systèmes de production spécialisés, où les travailleurs eux-mêmes sont spécialisés.

moyens et d'accroître les échelles de production (l'économie d'échelle est ici implicite). Cette seule solution permet à la fois d'avoir un équilibre de marché et un revenu satisfaisant pour les agriculteurs qui restent.

Telles sont, très résumées, les grandes caractéristiques du "modèle productiviste". Un déterminisme macroéconomique qui s'exerce par la loi des marchés et des prix en résultant, une échappatoire microéconomique qui, grâce au progrès technique (avec substitution de capital au travail), permet d'obtenir un revenu agricole individuel satisfaisant. Le producteur individuel n'a aucune prise sur l'ensemble. Il ne peut donc qu'adopter les techniques les plus performantes, jusqu'à transformer son exploitation pour obtenir les meilleures conditions d'utilisation de ces techniques. Il y a sous-jacent, une idée d'optimum technique, et une idée d'échelle optimale de production, vers lesquels le producteur doit tendre.

La place de l'intensification

Le "modèle productiviste" conduit à s'interroger sur l'intensification, d'autant que celle-ci apparaît souvent comme un moyen d'accroître la productivité du travail sans trop modifier la surface des exploitations. Ce n'est alors pas par hasard que sont associés au terme intensification, les adjectifs : fourragère, laitière, animale, etc... En effet, l'observation directe de la production agricole montrait que des gains de productivité du travail existaient pour les exploitations de polyculture-élevage notamment, sans exiger de considérables accroissements de surface, du moins a priori. Ainsi SERVOLIN /136/ parle, à la fin des années 60, de la fatalité structurelle du lait, qui condamnait les petits agriculteurs non seulement à faire du lait, mais encore à intensifier leur production.

Bref, tous ceux qui se voyaient mal placés pour étendre leur surface étaient invités à tenter d'améliorer leur productivité du travail par l'intensification de la production. L'existence d'une masse énorme de petites exploitations de polyculture-élevage (le plus souvent jointe à la diffusion rapide de techniques nouvelles (plantes fourragères, génétique animale, rationalisation de l'alimentation, etc...) conduisait donc à s'intéresser prioritairement aux productions animales et à l'intensification. De ce point de vue, la production laitière constitue sans doute un véritable symbole, objet d'une grande attention pour de nombreux chercheurs.

II - LES SPECIFICITES DES RAPPORTS SOCIAUX EN AGRICULTURE

Sans reprendre ici toute l'analyse du chapitre précédent, nous voulons souligner trois types de critiques adressées au "modèle" et qui tiennent "au contexte des rapports sociaux de type artisanal" mis en oeuvre dans la production agricole (BARTHEZ /10/).

1 - La question du renouvellement (ou de la reproduction) des exploitations

Cette question est abordée dans de nombreuses recherches dont nous ne pouvons faire état en totalité. Ainsi, tout le monde admet que les producteurs agricoles sont soumis aux règles générales de l'économie (ou au mode de production capitaliste). Mais beaucoup insistent sur le fait que la production agricole ne dépend pas directement de la notion de profit, et qu'en conséquence la soumission passe plus par des questions de renouvellement (ou de reproduction) des exploitations agricoles.

Certes, le renouvellement dépend de l'existence ou non d'emplois non agricoles, mais plus fondamentalement il suppose que la production permet de renouveler les moyens de production. Toutefois, ce phénomène ne se manifestera qu'au moment du renouvellement du chef d'exploitation. Du fait que pour le producteur agricole, l'amortissement soit une charge calculée, il lui est possible de se maintenir en activité même sans être en mesure de renouveler ses moyens de production. En conséquence, ceux qui investissent et accroissent leurs moyens de production ne sont pas sûrs de voir éliminer rapidement leurs concurrents qui n'auront pas procédé à la même accumulation : ils ne bénéficient pas automatiquement des écarts de productivité.

Ainsi BAZIN (PERRIER-CORNET, N.L /17/ montre que dans les Alpes du Sud, dans une étude microrégionale, "un tiers seulement des éleveurs de moutons sont en croissance et en mesure d'assurer la pérennité de leur exploitation". Ces éleveurs ont pourtant une productivité faible par rapport à d'autres zones de production, de plus ils sont localement en concurrence avec des éleveurs qui ne peuvent renouveler leur capital. Bien qu'en croissance, ils sont doublement menacés : à long terme par ceux qui ont une meilleure productivité du travail dans d'autres zones, à court terme par ceux qui ne renouvellent plus leur capital et acceptent des prix très bas pour seulement "survivre".

Même situation en viticulture où les travaux de LIFRAN (BARTOLI /15/) sur la viticulture languedocienne montrent "le mécanisme productiviste" à l'oeuvre, mais il note "Certes l'adéquation aux conditions de productivité imposées par le marché n'est pas immédiate, les décalages issus de la résistance propre des petits viticulteurs directs induisant des conditions originales de formation des prix : ainsi le prix du marché peut se situer durablement au-dessous des prix de production des producteurs les plus mal placés, sans que leur élimination soit immédiate (ceux-ci assurant la reproduction de leur force de travail mais pouvant différer celle de leurs moyens de production)".

La règle est toujours la même, à long terme l'ajustement se fait sur la productivité du travail, mais dans l'immédiat, et pour une période assez longue, les prix de marché peuvent être assez bas. Ceux qui ont réalisé des gains de productivité ne peuvent alors les encaisser intégralement puisque d'autres producteurs "permettent" l'établissement de prix inférieurs aux prix de production.

Dernier exemple, où l'on retrouve la production laitière, les travaux de J.P. BUTAULT /45/ sont fondés sur la nature des exploitations agricoles. D'une part, le revenu disponible pour la famille détermine le niveau possible de reproduction de la force de travail, d'autre part, la possibilité d'accumuler ou non des moyens de production détermine sa pérennité. Comment concilier les deux besoins, comment juger de leur appréciation, tels sont les thèmes généraux de la recherche : "A côté de la rémunération du travail familial, c'est surtout la possibilité d'épargner qui sera plus ou moins importante et ouvrira donc des perspectives d'accumulation de moyens de production permettant ou non la reproduction (simple, élargie) de l'exploitation (AUBERT, N.L /6/).

On le voit cette première critique n'est pas liée au système de production, elle montre seulement que les systèmes de production sont soumis à des situations de marché et de concurrence entre les producteurs, telles que ceux qui réalisent les gains de productivité ne sont pas sûrs de les encaisser. En permanence, il y a une fraction des producteurs qui ne peuvent cesser leur activité et "acceptent" de ne plus renouveler leurs moyens de production.

2 - Production agricole et famille agricole

Le même type de critique est repris par ceux qui remettent en cause l'application des concepts d'entreprise aux exploitations agricoles. Le "modèle productiviste" nie alors certaines des caractéristiques fondamentales des rapports sociaux en agriculture et ne peut en conséquence se développer tel que.

Les travaux de BARTHEZ /10/, en sociologie, soulignent à quel point les concepts de base se heurtent à une réalité agricole qui leur est souvent étrangère et ne permettent plus d'en rendre compte. D'où aussi il ressort une vision quelque peu tronquée du monde agricole : "Dans la politique sociale, le travail familial est considéré comme une activité relevant d'un monde à part, minoritaire, où se trouvent réunis les artisans et les paysans ; un monde... marginal dans une société où règnent le travail salarié, la division entre la famille et l'entreprise, entre la production et la consommation, entre le travail et le non travail". Les normes productivistes conviennent mal à l'exploitation agricole qui ne s'y reconnaît pas. Ce n'est alors pas un hasard si quelques uns des grands problèmes agricoles, place et statuts des femmes, relations entre générations, ne sont pas pris en compte par le "modèle" mais s'opposent à son fonctionnement. Jeunes et femmes sont plus soucieux de leur emploi, de leur rémunération, de leur patrimoine, de leur statut social, que de la rentabilité de l'entreprise.

On retrouve le même type d'approche chez les économistes qui refusent de faire de l'exploitation agricole une simple variante de l'entreprise des libéraux ou de celle des marxistes. Pour eux, la dissociation entre production et consommation et celle entre les facteurs de production ne sont pas possibles. Dès lors, il ne s'agit plus d'appliquer la règle d'or de profit maximum. "L'ensemble formé par l'unité de production et le groupe familial... s'efforce de combiner des objectifs de production, de consommation et de patrimoine, en fonction du compromis entre les membres du groupe concernant la survie du groupe. L'exploitation agricole familiale reste donc soumise aux règles économiques, simplement celles-ci ne s'identifient pas à la logique du profit" (VIALLOON /141/).

3 - Evolution de la population agricole

Non seulement le producteur agricole n'est pas soumis strictement à la règle des coûts (il peut ignorer durablement certains coûts tel l'amortissement), non seulement son revenu doit lui servir à vivre avec sa famille et à accumuler pour pérenniser son activité, mais encore son revenu n'est pas seulement agricole. En effet, c'est l'ensemble des revenus de la famille qui doit être pris en compte. C'est évident dans le cas des double-actifs, cela l'est encore lorsque le conjoint travaille hors exploitation, cela l'est souvent lorsqu'un ou plusieurs enfants travaillent hors exploitation.

Là aussi, de nombreux travaux viennent montrer que les double-actifs peuvent être contraints durablement de supporter une sous-rémunération ; que le salaire de l'épouse est un élément stratégique des décisions de production. Nous retiendrons d'abord un exemple très éclairant, tiré des travaux de DELORD /67/ sur la région Languedoc. Ainsi note-t-il :

"La population des exploitations agricoles a tendance à perdre son caractère agricole. En effet, cette population dépend de moins en moins, tant pour son travail que pour ses revenus, de l'agriculture : les actifs extérieurs sont en croissance, en valeur relative, alors que les actifs agricoles sont en constante décroissance".

On voit clairement que la liaison coût agricole-revenu agricole ne peut suffire à déterminer les familles agricoles. L'impératif de productivité est donc battu en brèche par la prise en compte de l'ensemble des revenus (et des charges). DELORD note d'ailleurs qu'il y a probablement un lien entre les possibilités de revenus extra-agricoles et le choix du système de production. Ainsi, la viticulture, par ses exigences en travail serait plus facilement compatible avec l'exercice d'autres métiers que la polyculture-élevage par exemple.

Une autre recherche de DELORD et LACOMBE (LACROIX N.L /11/) montre que la multi-activité n'est pas nécessairement "une déviance ou une transition, mais s'explique par les transformations de l'organisation familiale, notamment l'autonomisation professionnelle des différents membres de la famille...".

Et ils ajoutent : "Cette organisation particulière de la famille donne aux exploitations des possibilités diversifiées, notamment celles considérées comme aberrantes : permanence d'entreprises non viables, reproduction inattendue, refus de techniques rentables, instance d'organisation traditionnelle... ". Bref, la "logique productiviste" est ici totalement prise en défaut, à la manière dont l'avait soulignée les auteurs ci-dessus.

Déjà les travaux sur l'agriculture à temps partiel (BRUN, LACOMBE /42/, LAURENT, LACROIX N.L /11/ avaient pris le contrepied de l'idée selon laquelle la croissance économique ferait de la double activité en agriculture une forme de transition appelée à disparaître. Mais en outre, ils ont montré que la double-activité était liée à une spécialisation agricole accrue pour les double-actifs. Ceci résulterait de trois faits ; "croissance de la productivité, réduction des aléas, division du travail, peuvent faciliter l'accession à la condition d'agriculteur à temps partiel".

Nous avons donc là un premier ensemble de critiques qui montrent que le "modèle productiviste" ne peut s'appliquer tel quel à l'agriculture. Toutefois, pour fondamentales qu'elles soient, ces critiques ne remettent pas en cause la nécessité tendancielle d'une élévation de la productivité du travail agricole dans une économie en croissance (ou en crise d'ailleurs). Elles en indiquent seulement des limites et en diversifient les modalités.

III - LES CARACTERES PROPRES DE LA PRODUCTION ET DE SA LOCALISATION

Aux caractères socio-économiques précédents s'ajoutent les caractères propres à la production agricole : poids des facteurs naturels, de la biologie. Ces caractères sont généralement associés à l'environnement socio-économique (poids de l'économie non-agricole, de l'urbanisation, des communications, de la démographie, etc...) sans qu'il soit toujours possible de les différencier.

Par exemple, on peut s'interroger sur le bien fondé du système laitier intensifié pour les zones de montagne et semi-montagne. MANSHOLT et VEDEL concluaient qu'il fallait réduire la surface cultivée (et reboiser...). De nombreux exemples montrent qu'à partir de spécialités régionales (fromages, vins, labels et appellations) il est possible d'intégrer à la production agricole, une autre production (de transformation ou de service).

Ce type d'approche débouche alors sur trois questions : désertification et porte de territoire agricole, modèle unique et modèles diversifiés, intensifier ou extensifier.

1 - Le gaspillage de ressources agricoles : la désertification

L'application du modèle productiviste conduit à abandonner des territoires cultivés qui exigeront pour une éventuelle remise en valeur le travail de plusieurs générations d'hommes (MOLLARD-FLEURY /73/). Ce gaspillage peut être renforcé par une surexploitation des "bonnes terres" qui elles-mêmes risquent d'être en difficulté plus tard. De plus, le recul du territoire cultivé peut être lui-même à l'origine d'un processus de désertification qui peut conduire à son tour à l'abandon total de fractions importantes du territoire.

Même si le coût d'une telle situation est difficilement mesurable et imputable à une catégorie sociale, la critique n'en est pas moins réelle et alimente le débat sur les deux autres questions.

2 - Modèle unique et modèles diversifiés

Un certain nombre d'auteurs se sont efforcés de dépister et d'analyser des systèmes de production existants et n'obéissant pas nécessairement "à la logique du modèle productiviste" (PERNET /117/, BAZIN dans PERRIER-CORNET /17/. A titre d'exemple, les travaux de BAZIN dans les Dômes montrent qu'un système laitier traditionnel avec fabrication de St Nectaire garde, aujourd'hui encore, des possibilités de se reproduire, en intégrant partiellement l'intensification laitière, sans renoncer à la production fermière de fromage. En un sens, les travaux de PERRIER-CORNET /119/ sur le Jura montrent aussi une adaptation du système laitier intensif aux conditions locales. Notons toutefois que cela signifie, dans les deux cas, exploitation d'un marché individualisé.

Dans le même ordre d'idée, l'agriculture biologique peut modérer le recours à l'intensification, mais cela est aussi limité à des conditions de marché. Quoiqu'il en soit, des modèles "adaptés" aux conditions locales existent et peuvent apparemment se développer. Ils manifestent non pas un échec du développement de la productivité du travail, mais plutôt une diversification de ses modalités, y compris dans son rythme. Il n'y a probablement pas de modèle laitier universel destiné à éliminer tous les autres systèmes de production laitière.

De façon plus complète encore, et toujours sur le lait, deux recherches viennent montrer combien l'idée d'un modèle unique est réductrice. Ainsi, l'équipe INRA-CCAOF /76/ montre que : "La fatalité structurelle entraînant le lait sur les petites surfaces est une simplification. De même, on n'intensifie pas parce qu'on manque de surface, on intensifie pour faire du revenu, notamment sur les petites surfaces". Ce rappel fait, les travaux proposent une typologie des systèmes productifs laitiers, qui ne se limite pas à la dimension foncière ou à la MBS, mais réintroduit des notions d'importance de la main d'oeuvre, ou celle des personnes à charge sur l'exploitation.

Cette "typologie... est très propice pour distinguer au sein des exploitations des situations économiques et sociales propres à engendrer des dynamiques variées relativement à l'intensification laitière".

Par exemple, l'avenir des "Grands Intensifs Spécialisés", beaucoup plus jeunes que les autres types est complètement différent des "Petits Intensifs Non Spécialisés" beaucoup plus âgés. L'intensification n'a pas le même sens et la même portée suivant que l'on s'adresse à telle ou telle "couche" s'agriculteurs. Ainsi, l'accent est-il fortement mis sur la situation démographique et son rôle sur la dynamique de l'exploitation, celle-ci n'exclut pas l'intensification laitière mais lui laisse un rôle second dans les perspectives de renouvellement de l'exploitation.

Finalement, au sein d'une même région, ici l'Ouest, il n'y a pas un modèle intensif laitier, mais "une répartition des exploitants entre les divers systèmes productifs laitiers". Cette répartition est soumise à un double mouvement de spécialisation laitière et d'intensification qui ne porte pas "l'ensemble du secteur vers des niveaux plus élevés de production et de productivité... Ils font naître, parmi les producteurs de lait, des clivages, des failles à partir desquelles s'édifie une nouvelle stratification du secteur".

L'étude de l'INRA /47/ sur le RICA permet d'étendre certaines des conclusions précédentes. Cette fois l'échantillon concerne la France toute entière et renforce la portée des résultats. L'intensification laitière n'est pas réservée aux petites surfaces, le rapport terre-travail est beaucoup plus déterminant que la seule terre. "On peut ainsi faire l'hypothèse que l'appartenance d'une exploitation à une orientation productive (à une

OTEX) donnée dépend moins de la superficie proprement dite que de son rapport avec la taille du collectif familial de travail".

Ce que mettent le plus en lumière les auteurs de ces études est sans doute l'émergence d'une couche dominante d'agriculteurs, par exemple les "Grands Intensifs Spécialisés". Ainsi le développement de l'intensification laitière, avec des troupeaux sélectionnés, de grande taille, etc... ferait apparaître une couche de producteurs dont les niveaux d'accumulation du capital, de revenus disponibles, d'accès aux responsabilités professionnelles, d'accès à la formation, etc... font un groupe dominant sur les marchés, sur les orientations. Bref, le modèle n'est pas unique, il ne produit pas une seule catégorie d'agriculteurs, il se combine à d'autres données économiques et sociales, pour former ces diverses couches paysannes, dont l'une seulement paraît dominante.

3 - Intensifier ou extensifier

De même que des adaptations sont possibles en fonction de conditions locales ou régionales et surtout des conditions sociales et économiques, de même l'idée d'intensification trouve des limites. Sans doute, le concept d'intensification est-il trop souvent pris dans son sens physique ou technique ; produire beaucoup à l'hectare devient l'objectif, alors qu'il faut produire à l'optimum économique.

Ainsi BAZIN /15/, toujours dans les Dômes (PERRIER-CORNET, /119/ s'intéressent à des systèmes relativement extensifs, dans la mesure où ils peuvent assurer une bonne reproduction des exploitations.

Dans la mesure où les débouchés ne s'accroissent guère (ce qui n'a pas été vraiment le cas jusqu'à ces dernières années), l'intensification par rapport à la surface conduit à marginaliser les terres les moins fertiles, mais pas forcément à les abandonner. Ainsi, on peut se demander si la concentration foncière en zone charolaise, avec une intensification faible ou nulle, n'est pas le pendant de l'intensification laitière. La situation économique difficile des éleveurs de charolais signifierait alors seulement que la terre reste payée au dessus de sa valeur économique ?

Ce second groupe de critiques ne remet pas non plus en cause la nécessité du développement de la productivité du travail en agriculture, mais il met en lumière que cette nécessité n'implique pas un modèle unique

et qu'elle induit des gaspillages en matières de ressources en sol notamment. De nombreuses pistes de recherche demeurent donc ouvertes, notamment en direction des zones dites difficiles.

IV - LE PROGRES TECHNIQUE, SON ORIGINE ET LES CONDITIONS DE SA MISE EN OEUVRE

Pour les adeptes du "productivisme", il faut se saisir du progrès technique, mais souvent celui-ci est considéré comme une donnée exogène (liée au progrès scientifique, lui-même exogène) et sans assez de considération sur les conditions de sa mise en oeuvre. Nous traiterons rapidement de la genèse du progrès technique avant d'aborder quelques exemples de limites à sa mise en oeuvre.

1 - La place du progrès technique

De nombreux auteurs insistent sur le fait que le progrès technique est lui-même le produit du système économique et social. De même, sa mise en oeuvre est conditionnée par l'état des forces sociales en présence dans la société. Ainsi, par exemple, pour FLEURY et MOLLARD /73/ : "Il n'est pas de technique neutre ou indépendante. Celle-ci résulte toujours de choix sociaux qui sont posés en fonction de la cohérence des règles de fonctionnement du système économique et social".

Il en va de même du progrès qui se trouve donc être aussi l'un des enjeux sociaux. Quelques exemples précis permettent de mettre en lumière l'analyse du rôle du progrès technique et des conditions de sa mise en oeuvre.

2 - La concurrence internationale

Il est clair que les conditions des "marchés mondiaux" jouent un rôle sur les choix techniques, c'est d'ailleurs l'un des raisons de refuser la possibilité d'aligner les prix européens sur les prix mondiaux, selon BERGMANN /19/.

9 Les effets de la concurrence internationale, par exemple, imposent actuellement en Europe un système de production laitier fondé sur la consommation de manioc et de soja. Ce système n'est pas seulement techniquement plus performant, mais il est adopté en fonction des coûts et dépend donc directement des prix des approvisionnements. Le paradoxe est alors que

des surfaces entières sont abandonnées simplement parce qu'il est devenu moins coûteux d'importer des ressources fourragères extérieures. Cela induit à la fois une dépendance accrue vis-à-vis de l'économie dominante (USA) et la participation à l'exploitation des richesses du Tiers-Monde.

3 - La crise de l'énergie

L'un des aspects les plus spectaculaires de la substitution de capital au travail se situe dans la motorisation des travaux agricoles. Cette dernière, jointe à la mécanisation, a bien entendu considérablement développé les consommations d'énergie fossile en agriculture. Avec la crise de l'énergie, cette modalité de l'accroissement de la productivité du travail agricole, a été remise en question.

Les travaux réalisés par BONNY /31/ et TIREL /138/ ont montré qu'en fait : "En apparence l'intensification peut sembler ne pas être remise en cause, même par un fort renchérissement de l'énergie, en raison du poids des structures et du fait que l'énergie n'est pas le seul facteur rare, mais aussi des rapports des prix actuels". D'ailleurs, il faudrait un changement considérable du rapport de prix pour qu'il y ait remise en cause. Un rationnement en énergie fossile aurait beaucoup plus d'impact que le jeu des prix d'après les simulations réalisées par BONNY.

Mais surtout, les analyses "de la crise de l'énergie sur les exploitations, (permettent) de relativiser l'influence de ce facteur par rapport aux autres qui lui sont ou moins substituables, (montrent) aussi la nécessité d'améliorer la productivité de l'énergie... et de rechercher des énergies alternatives. Il s'agit maintenant de mettre au point des systèmes de production plus économes en énergie fossile, mais assez productifs assurant un revenu suffisant en n'exigeant pas trop de capital...".

On voit ici clairement l'effet de conditions internationales, qui ne remettent pas en cause l'intensification, mais obligent à infléchir ses modalités dans telle ou telle direction. En effet, l'évolution des prix et des rapports de prix joue aussi un rôle dans la mise en oeuvre du "productivisme". Par conséquent, les choix techniques ne sont pas déterminants en eux-mêmes, ils restent soumis aux conditions économiques de la production, comme à celles des marchés.

4 - La baisse de la productivité des consommations intermédiaires

L'analyse de MARSAL, déjà présentée au Chapitre I, est aussi une critique du rôle du progrès technique par rapport au modèle productiviste. Nous ne ferons que le rappeler ici.

5 - La vulnérabilité accrue des exploitations agricoles

Quelques auteurs se sont légitimement inquiétés de savoir si l'application du "modèle productiviste", via l'intensification notamment, ne rendait pas plus fragiles ceux qui l'employaient. En particulier, l'accumulation rapide de capital pose le problème d'un financement plus difficile à trouver et à assumer, de même des appareils de production plus sophistiqués seraient plus sensibles aux aléas techniques ou économiques.

En fait, ces rôles supposés, doivent être analysés dans leur contexte.

Ainsi, dans le cadre des recherches sur les systèmes allaitants, LIENARD /16/ observe que les causes de la vulnérabilité ne sont pas dues essentiellement à l'accumulation de capital. Il précise : "Les difficultés climatiques qui se sont succédées en Charolais herbager entre 1975 et 1979, jointes à la dégradation des termes de l'échange, ont été à l'origine de nombreuses difficultés financières dans les exploitations". Bien entendu ces difficultés ont été d'autant plus grandes que les exploitations avaient fortement accumulé et notamment en recourant à l'emprunt. Il ajoute en effet : "Ces effets détérioratoires ont été accentués dans les exploitations en croissance et en phase de modernisation puisque une partie du revenu était immobilisée".

Si donc l'accumulation rapide de capital est une circonstance aggravante, elle ne semble pas à l'origine des difficultés.

Ainsi, il note de même, cette fois pour les systèmes laitiers en zone de montagne : "Mais dans tous les cas, l'adoption d'une production laitière spécialisée nécessite des investissements de modernisation conséquents, ... L'observation menée sur 6 ans dans certains élevages laitiers de Haute-Loire, notamment en plan de développement, montre les grandes difficultés auxquelles se heurtent ces exploitations."

L'intensification n'est pas la cause des difficultés. Les véritables causes sont, outre les conditions de marché, l'importance de l'accumulation de capital surtout si elle est liée à un fort endettement et à un revenu initial (avant accumulation) bas.

Les travaux du groupe Crédit (AUBERT et al /17/) confirment cette analyse. "Entre 1970 et 1980, c'est dans le groupe des exploitations non (ou faiblement endettées) que les disparitions sont les plus fortes ; ce sont par ailleurs les exploitations ayant eu le plus fort recours au crédit qui ont le plus augmenté leur dimension économique pendant la même période...". Certes il ne s'agit que de quatre départements, mais avec une variabilité des structures fortes et des informations de base particulièrement solides.

Mais le phénomène est clair, l'accroissement de capital peut provoquer l'endettement, mais permet surtout le maintien des exploitations concernées.

A contrario, ceux qui ne se maintiennent pas sont peu ou pas endettés. Le dépouillement du RICA va dans le même sens, mais fait apparaître quelques situations difficiles pour les exploitations fortement endettées.

"... un dépouillement du RICA (montre) que, en définitive, les situations précaires sont plus le fait de petites exploitations faiblement endettées que des exploitations qui se sont engagées dans un processus de croissance grâce à l'endettement... Toutefois certaines exploitations de dimension économique moyenne à niveau élevé d'endettement connaissent effectivement des situations difficiles".

"Concernant un aspect exprimant directement les problèmes de fonctionnement et de reproduction des exploitations, peu de travaux ont été faits à ce jour sur les agriculteurs en difficulté. Ils font quand même l'objet d'une analyse (AUBERT, LEON /6/). Si les difficultés touchent un pourcentage restant limité d'exploitations, on les retrouve plus présentes et d'une manière significative, dans les exploitations orientées vers les productions animales, et notamment parmi celles qui sont davantage engagées sur des systèmes intensifs qu'ils ne parviennent pas à très bien maîtriser".

En résumé, l'ensemble de ces critiques souligne le fait que la mise en oeuvre de gains de productivité du travail est un processus complexe, qui ne se limite pas à l'adoption de techniques performantes ou à la recherche d'une structure d'exploitation idéale. En conséquence, la caractère mécaniste du modèle ne saurait être maintenu tel quel. Enfin, ces différentes critiques rappellent, s'il en était besoin, que la genèse, comme la diffusion, des progrès techniques doivent être prises en compte dans l'analyse même du phénomène du "productivisme".

V - "LA FAILLITE DU MODELE"

Plus radicalement encore, quelques auteurs ont tenté de démontrer que le "modèle productiviste" était sans fondement.

Sur un plan microéconomique, COLSON et WOLFER /58/ ont voulu montrer que l'amélioration de revenu agricole consécutive à l'accroissement de la productivité du travail était un leurre. En effet, selon eux cet accroissement ne servirait qu'à permettre l'accumulation de capital rendue nécessaire par le processus. Dans ses aspects pratiques, cette démonstration n'est pas convaincante (VIALLOON N.L /19/), sur le plan théorique, elle renvoie à un débat très actuel. En effet, il s'agit de savoir si le revenu investi dans l'accumulation de capital est, ou non, un revenu.

Les travaux de BUTAULT /45/ sur les effets de l'intensification de la production laitière permettent d'éclairer le débat. Tout d'abord, il confirme l'analyse de REBOUL /131/ : "Ce sont toujours les exploitations qui ont le plus recours à des moyens de production relativement à leur effectif de main d'oeuvre qui sont les plus avantagées dans la compétition économique et obtiennent les revenus les plus élevés". Ensuite, il établit que les exploitations dont le degré d'intensification est le plus élevé obtiennent les meilleurs revenus, contrairement à l'idée de COLSON-WOLFER.

Ceci étant, BUTAULT ne rejoint pas pour autant "les productivistes qui voient dans l'amélioration constante de la productivité le seul moyen pour l'agriculture d'augmenter son revenu global. Que, pour une année donnée, les écarts de productivité entre exploitations se marquent à travers des disparités de revenus, les agriculteurs dont le travail est le plus productif obtenant les meilleurs revenus, n'implique pas que, dans le temps, une élévation de la productivité permette un relèvement du revenu

global de l'agriculture ? "Pourquoi ?"... Mais cette augmentation de la productivité n'améliore pas la situation relative globale de la paysannerie si elle s'accompagne, comme c'est le cas, d'une stagnation voire d'une baisse relative des prix agricoles. Les gains de productivité ne se traduisent alors que par un relèvement perpétuel du seuil au-dessous duquel la reproduction d'une exploitation n'est plus, à terme, assurée".

Cette analyse rejoint tout à fait l'approche plus macroéconomique de KROLL /87/ (suivant en cela BAZIN et al, /14/) d'un modèle d'accumulation différenciée du capital au sein du secteur agricole. S'il reconnaît que les exploitants agricoles doivent substituer du capital au travail pour améliorer leur revenu et créer les conditions du maintien de leur activité, il montre que ceci pèse en retour sur les marchés et les prix et donc que les gains de productivité sont partiellement détournés du secteur agricole. Ce faisant, les producteurs ayant le plus de moyens de production sont les mieux placés pour accumuler du capital (notamment parce qu'ils bénéficient à plein du soutien des prix), et les moins pourvus sont les mieux placés pour ne pas renouveler leurs moyens de production. Comme les prix sont les mêmes pour tous (sensiblement), les premiers accumulent, les derniers disparaissent. La masse des exploitants diminue donc au fil du temps, en moyenne elle dispose de plus de moyens de production, mais les énormes disparités internes se maintiennent avec l'évolution même de l'ensemble du système.

Ce n'est donc pas le principe d'accroissement de la productivité qui est alors mis en cause, mais bien ses modalités d'insertion dans le secteur de la production agricole.

EN CONCLUSION

Si le débat demeure ouvert, il semble néanmoins se déplacer un peu. La nécessité de sortir de schémas par trop réducteurs est devenue assez évidente, la défense ou l'attaque virulente du modèle productiviste ou de l'intensification semblent s'estomper. En revanche, les questions concernant la prise en compte scientifique de la diversité des systèmes productifs et de leurs dynamiques sont à l'ordre du jour. De même ; la nécessité d'étendre l'analyse au fonctionnement et au renouvellement des exploitations agricoles, en incluant les problèmes de financement et donc d'accumulation de capital, cette nécessité semble gagner du terrain.

Bref, l'enjeu du débat ne se limite plus au choix de la technique la plus performante, ou de la dimension économique la plus efficace. Au contraire, les limites de ce débat semblent bien tracées, tandis que l'enjeu s'est déplacé vers le phénomène lui-même : dynamiques des systèmes de production d'une part, modalités d'insertion de la production agricole et de l'agroalimentaire dans l'économie générale d'autre part.

CHAPITRE VI : INTENSIFICATION DES SYSTEMES DE PRODUCTION ET TRANSFORMATIONS SOCIALES DE L'AGRICULTURE

Dans les chapitres précédents, nous avons pu constater l'abondance des recherches consacrées à l'évolution et à la différenciation des systèmes de production au cours de la vague de modernisation qui a dominé les dernières décennies. Plus rares, en revanche, sont les travaux qui ont cherché à en définir le contenu social, c'est-à-dire qui ont essayé de croiser analyses économiques et analyses sociologiques de la modernisation agricole. En fait, la question des aspects sociaux du "productivisme" a été principalement abordée par trois voies, dont chacune n'a été suivie que par un nombre très restreint de chercheurs : l'analyse des clivages sociaux comme sous-produit d'une étude de la différenciation des systèmes de production (équipe INRA-CCAOF), une démarche cherchant à combiner les approches historiques et économiques pour étudier le rôle des appareils d'encadrement de l'agriculture (ALPHANDERY, BITOUN, DUPONT, ARIAUX) (1).

Nous allons examiner les réponses que donnent ces travaux à trois questions centrales que suscite, dans le champ de la sociologie, l'analyse économique de la transformation des systèmes de production et de l'intensification :

- quelle différenciation sociale accompagne la différenciation des systèmes de production dans le processus de modernisation ?
- quel est le rôle des appareils d'encadrement dans ce processus ?
- ce processus engendre-t-il des contradictions sociales qui déboucheraient sur des stratégies de "résistance" ?

(1) Ce choix peut sembler restrictif. En fait, dans une acception large, la plupart des travaux de sociologie du Département peuvent être rattachés, de près ou de loin, à ce thème. Les travaux retenus ici sont ceux qui nous ont paru participer le plus directement au débat sur "les aspects sociaux" de l'intensification.

Il convient toutefois de ne pas s'illusionner sur l'ampleur ni sur le caractère définitif des réponses qui ont pu être données : nous l'avons dit, les travaux portant directement sur ces thèmes sont assez peu nombreux ; en outre, leur champ d'analyse est limité puisque, une fois encore, il faut constater que le débat a surtout porté sur les seules productions animales.

I - INTENSIFICATION ET COUCHES PAYSANNES

Au début des années 1970, au cours de la vague de recherches visant à fournir une interprétation théorique de la transformation en cours de l'agriculture française, la plupart des travaux (SERVOLIN, équipe IREP de Grenoble, ALTMANN et al., HAIRY et al.) ont essayé de théoriser l'évolution sociale de la paysannerie : thèses de la PPM, de la "prolétarianisation sur place" ("soumission réelle", "exploitation"). Mais, dans cette phase, on en restait à une analyse générale cherchant à fixer, au moyen d'un concept unique, le "nouveau statut paysan", et cela à notre avis, pour deux raisons principales :

a) parce qu'il s'agissait encore d'approches presque exclusivement théoriques qui ne pouvaient pas bénéficier d'appareils d'observation rigoureux et détaillés ;

b) parce que le processus de transformation économique lui-même était généralement analysé de façon non contradictoire, comme un processus exclusif et tout-puissant : on voyait le "statut paysan" en train de basculer, sans voir que c'étaient des couches paysannes qui basculaient, et qu'elles ne basculaient pas toutes dans le même sens.

C'est pour l'essentiel, le perfectionnement de l'appareil d'observation, la multiplication de données systématiques qui, en soulignant la non-homogénéisation des systèmes de production et la diversité des situations économiques, ont conduit à élaborer des analyses de la différenciation sociale qui accompagne le processus de modernisation et, plus précisément, l'intensification. Trois recherches ont été conduites sur ce thème : toutes trois analysent les aspects sociaux du processus d'intensification dans l'Ouest, avec des champs géographiques différents.

1) A l'occasion de l'étude de l'intensification laitière dans l'Ouest, l'équipe INRA-CCAOF a inclus dans le questionnaire d'enquête des questions destinées à ébaucher le "profil social" de catégories d'exploitants déterminées sur des critères techniques et économiques. Les auteurs ont ainsi pu croiser leur typologie de systèmes de production (cf. supra, chapitre IV) avec des critères socio-culturels :

- âge,
- formation scolaire,
- "technicité" (contrôle laitier, gestion, participation à des sessions de formation),
- mode de vie (congés),
- responsabilités syndicales ou professionnelles,
- "opinion" générale à l'égard des problèmes de la production (attitudes "productiviste", "économe", etc).

Sur ce point, les résultats de l'étude sont surtout intéressants par la netteté des phénomènes qu'ils font apparaître :

* pratiquement tous les indicateurs utilisés soulignent la forte spécificité sociale du groupe des "grands intensifs" (lait spécialisé et lait-hors sol) - déjà très différencié par les critères économiques de productivité et de résultats - ;

* ce clivage articulé sur le système de production et le degré d'intensification paraît beaucoup plus puissant que le jeu des critères traditionnels de différenciation de la paysannerie, en particulier que l'effet de la SAU ; ainsi, l'étude montre que l'intensification laitière détermine des lignes de fracture nettes entre les couches "avancées" (en formation scolaire et technique, en mode de vie, en poids professionnels) et les autres : les systèmes traditionnels lait-viande, même établis sur des exploitations beaucoup plus grandes, sont beaucoup moins insérés dans les réseaux de formation, d'encadrement, de responsabilités professionnelles, etc.

* les mêmes clivages se retrouvent dans les attitudes à l'égard de la production : le "modèle productiviste" de l'Ouest, fondé sur l'intensification laitière, sous-tend encore (dans l'Ouest et en 1980) les projets de la population d'exploitants en croissance ; sur ce point l'approche statistique permet de relativiser la fonction de repoussoir qu'il aurait acquise et de montrer que l'orientation "économe" reste limitée ;

* les auteurs concluent à l'existence d'une nouvelle "couche dominante", constituée par le groupe des "grands intensifs" qui obtiennent des résultats économiques supérieurs à ceux des autres catégories, monopolisent les moyens de production les plus productifs, mais aussi l'usage des moyens de compétence technique et de gestion fournis par l'encadrement péri-agricole et, enfin, contrôlent l'essentiel de la représentation professionnelle de la paysannerie. Ces conclusions rejoignent les travaux de DAUCE, HOUEE et de MARESCA à propos de la relation entre excellence professionnelle et responsabilités.

L'intérêt de ce travail réside principalement dans le matériau sur lequel il s'appuie : une population nombreuse permettant une approche statistique ; l'insertion dans une étude qui permet de croiser les indicateurs économiques et sociaux. Il reste pourtant limité dans ses conclusions : sous-produit d'une recherche centrée sur les systèmes de production, réalisé par des économistes, il utilise de façon fruste et, surtout, non discutée, les notions et les méthodes de la sociologie. Les indicateurs utilisés - par exemple, la "formation scolaire" ou la "technicité" - posent des problèmes qui ne sont pas abordés ; la notion de "couche dominante" est mal explicitée, etc.

Cette recherche fournit quelques matériaux aux travaux de sociologues - REMY et GRIGNON (PERRAUD, N.L /13/) qui portent sur un thème proche (les raisons du retard de l'intensification dans le département de la Sarthe), mais l'abordent à l'aide d'outils (enquêtes semi-directives dans des groupes d'exploitants) qui permettent une approche plus élaborée des critères sociologiques ("trajectoire" des exploitants, langage, mode de vie, etc).

2) Jacques REMY suit une démarche comparable à celle de l'étude INRA-CCAOF, puisqu'il essaye de croiser une typologie de systèmes de production avec des indicateurs de type sociologique ; il perd en représentativité statistique, mais gagne en précision des indicateurs. Très sommairement résumée, cette typologie met l'accent sur les catégories suivantes :

- en reprenant les formules de l'auteur, il distingue parmi "les bons élèves de la classe intensive", les véritables chouchous de l'appareil d'encadrement" que sont les producteurs de lait spécialisés et les éleveurs de porcs ;

- les exploitations "relativement modernisées et intensifiées" et celles qui pratiquent l'élevage bovin ou la production céréalière se rangent encore dans la catégorie des "bons élèves", mais échappent dans une certaine mesure aux "modèles" qu'elles traitent avec "désinvolture" ;

- dans les "réfractaires" et les "malgré nous" de l'intensification, REMY range les "exploitations de type extensif" et les "exploitations petites et moyennes peu intensifiées", les unes et les autres sur le déclin.

Même si cette typologie n'a pour objet que de rendre compte de la réalité sarthoise, son principe pourrait probablement faire l'objet d'applications plus larges. Elle permet, en effet, à l'auteur de décrire assez précisément les traits sociaux particuliers (trajectoire, langage, mode de vie) qui constituent un groupe social homogène des exploitations identifiées par leur système de production.

3) Claude GRIGNON s'intéresse plus particulièrement à la dynamique sociale qui a permis de constituer la production intensive. Il aborde cette question sur deux plans :

- au niveau régional (il s'agit d'ensembles agricoles relativement homogènes et significatifs puisque la comparaison porte sur la Bretagne et la Sarthe), il montre les conditions qui ont permis le développement intensif dans un cas (déclin économique, scolarisation) et l'ont freiné dans l'autre (aisance relative, généralisation de systèmes de production traditionnels) ;

- c'est en quelque sorte un succès relatif, l'avance des systèmes de production de la Sarthe qui ont freiné leur adaptation, alors que la Bretagne, faisant de nécessité vertu, fondait son décollage rapide sur son "retard" antérieur, ainsi que sur un taux de scolarisation élevé ;

- au niveau des exploitations, il montre que la sélection des exploitants qui ont eu accès au processus de modernisation (crédit, formation technique) s'est effectuée à la fois sur la base des conditions matérielles et des conditions sociales (poids économique et/ou réseau de relations).

Il souligne, dans la "couche intensive", la différence entre "héritiers" et "boursiers" : les premiers ne représentent qu'une fraction de la "couche dominante". Sur ce point précis, il nuance fortement une des conclusions de l'étude INRA-CCAOF (les grands intensifs, héritiers de la couche qui disposait des plus grandes surfaces) qui était, il est vrai, fondée sur une série courte (5 ans) et sur un seul indicateur, la SAU.

Au total, ces trois recherches convergent sur un point central : l'analyse de l'émergence d'une nouvelle "couche dominante" fondée sur la mise en oeuvre des systèmes de production intensifs, et qui s'oppose fortement aux autres couches paysannes, fondées sur des systèmes traditionnels, qui apparaissent en déclin relatif. Seuls, les exploitants mettant en oeuvre des systèmes sur très grande surface (par exemple, les céréaliers signalés par REMY) paraissent échapper à la loi d'Airain du "modèle productiviste" et assurer la reproduction d'une couche spécifique, déconnectée de l'intensification des productions animales.

Il reste pourtant deux zones d'ombre importantes :

- les recherches en question portent sur un champ et des régions spécifiques ; leurs conclusions deviennent moins convaincantes quand elles prétendent s'élargir. Il faut constater que ce type d'approche a été peu utilisé dans d'autres secteurs. Mais ce qu'on sait, par exemple, de l'évolution sociale dans la viticulture laisse apparaître des situations différentes (BARTOLI, NL /15/ : maintien de l'hétérogénéité sociale sans changement radical de la stratification sociale ; déclin relatif de la bourgeoisie foncière ; mais la relation intensification-structure sociale n'a pas fait l'objet, dans d'autres régions et sur d'autres productions, de travaux assez amples et systématiques permettant de parvenir à des conclusions générales sur l'ensemble de l'agriculture.

- Surtout, la question des mécanismes de différenciation des systèmes et des couches ("sélection des intensifs") ne paraît pas tranchée : les analyses de l'origine et de la trajectoire de la "nouvelle couche dominante" sont encore en débat.

a) Sur ce point, l'étude INRA-CCAOF (prolongée par l'étude RICA-LAIT) paraît mettre l'accent sur le déterminisme économique et privilégier la notion de "poids économique" (MBS, volume de production, productivité, revenus) comme facteur principal de sélection : le succès du développement

et l'accès à la "couche dominante" seraient liés principalement aux capacités matérielles d'accéder au développement et surtout à la faculté d'investir.

b) Mais cette thèse "économiste" reste mal assurée : ses auteurs l'avancent à leur corps défendant, faute de moyens d'aller plus loin que les déterminations économiques ; elle repose plus sur des présomptions que sur des preuves : série (de portée contestable) des SAU ; constatation de la convergence de tous les indicateurs de productivité et de résultats dans la couche des exploitations largement dotées en moyens de production et disposant d'une forte marge brute, etc.

c) La thèse de GRIGNON est plus complète, puisqu'il combine déterminisme économique et facteurs sociaux. Mais il ne peut qu'atténuer le caractère mécanique de l'explication, sans trancher le débat, puisqu'on est renvoyé à la question de savoir quel degré d'autonomie il y a, par exemple, entre le réseau de relations qui permet d'accéder aux conditions matérielles de la modernisation, et la position économique d'origine des exploitants, et comment fonctionne cette autonomie.

Cette question (la couche dominante, fondée sur l'intensification, est-elle composée d'"héritiers" et héritiers de quoi ?) n'a pas qu'un intérêt historique. Y répondre plus précisément permettrait d'éclairer la façon dont va se déformer la structure sociale agricole, d'apprécier les capacités de reproduction et de développement des exploitations existantes.

II - LE ROLE DES APPAREILS D'ENCADREMENT DANS L'EVOLUTION DES SYSTEMES

Un ensemble de recherches se situent dans la ligne des travaux de COULOMB, NALLET, SERVOLIN et D. BARRES sur la politique agricole et sur l'évolution du syndicalisme.

Dans ce cadre, plusieurs chercheurs ont essayé de démontrer que les appareils péri-agricoles (syndicats, coopératives, Crédit agricole) ont joué un rôle moteur dans le développement productif, l'extension du "modèle intensif" et la différenciation des systèmes et des couches. Certes, pratiquement, tous les chercheurs qui ont observé le développement agricole ont souligné l'importance de ce rôle. La spécificité des auteurs en question est d'en avoir fait le déterminant majeur du processus et l'instrument principal de la sélection entre exploitants.

1) ALPHANDERY, BITOUN, DUPONT, ARIAUX ont réalisé une série de travaux sur le rôle du syndicalisme dans le développement agricole de plusieurs départements (Aveyron, Calvados, Corrèze, Manche). (LACOMBE, N.L /9/).

La méthode employée combine l'approche historique sur base documentaire et les analyses de discours (interviews et étude de la presse agricole). Malgré des champs d'observation limités, l'objectif est large puisqu'il s'agit de montrer le rôle moteur du syndicalisme.

Deux des conclusions de ces travaux concernent particulièrement notre propos :

- la puissance du syndicalisme dans les orientations départementales et les choix productifs (cf. surtout l'exemple de l'Aveyron) ; mais cette puissance s'exprime de façon souple et diversifiée selon les situations spécifiques nées de l'histoire agricole ou politique de chaque département ;

- la force du processus de sélection et l'ampleur corrélative des "exclus du développement" : cette dernière conclusion a été largement soulignée par d'autres auteurs (équipe Crédit, GRIGNON, REMY, équipe INRA-CCAOF,...).

2) Le propos de REMY est plus vaste : articuler les phénomènes de développement productif et de différenciation sociale avec, pour ciment, le rôle des appareils d'encadrement. Sur ce point, son travail présente deux caractéristiques principales :

* Comme d'autres auteurs, par exemple DAUCE et HOUEE, /66/ il insiste sur l'aspect idéologique, voire éthique du "productivisme". Plus généralement, il renvoie le débat dans le champ des appareils politiques et idéologiques ce qui lui permet de contourner la question des déterminismes "matériels" (poids économique, réseau de relations, formation scolaire, etc). C'est bien alors "l'appareil" qui joue le rôle décisif pour cimenter les différents éléments de sa thèse, puisque c'est lui qui diffuse et reproduit à la fois l'idéologie productiviste et les procédures matérielles de sélection et de développement : intensification, investissement, endettement, etc.

* Dans la ligne des travaux de COULOMB et NALLET /59/ il souligne l'étroite imbrication entre appareils et couche dominante. Pour lui, les questions de leur autonomie ou de leur domination réciproques ne se posent pas tant la relation qui les lie est étroite.

Cet ensemble de travaux présentent l'intérêt de décortiquer les fonctions des appareils péri-agricoles, d'indiquer l'ampleur de leur rôle et, surtout, de "démonter" l'idéologie qu'ils diffusent, de montrer, par exemple, le caractère sommaire et idéologique des clivages péremptoires autour des notions de "progrès" et de "retard". Le travail de REMY veut aller plus loin puisqu'il cherche à réaliser une synthèse "bouclée" sur la question, en articulant d'un même mouvement l'évolution des systèmes, l'évolution sociale et celle des appareils.

Ces résultats ne paraissent pourtant pas fournir une réponse définitive et globale à la question posée des mécanismes de différenciation productive et sociale.

a) Ces recherches renvoient, sans le trancher, au vieux débat infrastructure-superstructure. Mais le recours systématique aux explications à base d'idéologie et de mystification pourrait faire oublier les fondements économiques du développement des systèmes intensifs : ils ont constitué pour une partie des producteurs la seule voie de développement de l'exploitation et d'accroissement du revenu (cf. LACOMBE NL, PERRAUD NL).

Par ailleurs, la question de l'autonomie des positions idéologiques n'est pas complètement résolue : la constitution d'une couche dominée par l'idéologie productiviste et dominante sur l'idéologie paysanne reste en débat, de même que la façon dont cette couche s'articule aux appareils qui permettent le développement productif et en sélectionnent les bénéficiaires.

Enfin, le mécanisme matériel de sélection lui-même ne peut évidemment pas être purement et simplement ramené à l'idéologie.

b) Plusieurs questions fondamentales concernant les appareils péri-agricoles et leur rôle restent sans réponse : quel est leur degré d'homogénéité ? Est-il suffisant pour qu'on puisse les rassembler dans un ensemble monolithique : l'Appareil ? Sinon, quelles oppositions, quels

compromis nouent-ils entre eux ? Comment se constituent-ils ? Quel est leur degré d'autonomie dans la définition des objectifs de développement, des procédures de sélection ? Leurs rapports avec la politique agricole, avec la couche dominante sont-ils univoques ?

Derrière ces questions se trouvent, en partie, des problèmes de méthode : l'analyse des appareils péri-étatiques est complexe et fait appel à plusieurs disciplines. Le risque est toujours de mal maîtriser les outils de toutes ces disciplines ou d'investir trop lourdement la thèse proposée dans l'analyse.

De ces travaux, il reste que les appareils péri-agricoles ont joué un rôle important dans la modernisation de l'appareil productif et la sélection des producteurs. Est-ce LE rôle moteur ? Ce n'est pas prouvé. C'est, en tout cas, un rôle de mobilisation et celui d'un élément de cohésion sociale (LACOMBE, NL /9/). On sait, par ailleurs, qu'il y a une forte liaison entre les appareils et, d'une part, la couche paysanne dominante, d'autre part, les instances de politique agricole. Même s'ils n'ont pas provoqué ni impulsé, à eux seuls, le mouvement de transformation des systèmes de production, ils ont probablement contribué à lui donner son ampleur et à ce qu'il se déroule sans heurts et sans contradictions sociales graves. La question est de savoir comment ce rôle évolue dans les conditions plus difficiles de la "crise agricole".

A notre sens, il y a encore place, dans le Département, pour des analyses approfondies, rigoureuses et complètes du fonctionnement des appareils d'encadrement. C'est un domaine que nous abordons souvent, mais en l'effleurant. Or, il s'agit d'un élément central pour connaître la façon dont fonctionne le développement productif.

III - LES CONTRADICTIONS SOCIALES DE L'INTENSIFICATION

Comme le note BOMPARD NL /8/, la problématique "syndicale" des contradictions sociales nées du productivisme est liée aux travaux théoriques du début des années 1970. Certains envisageaient alors une opposition globale et une radicalisation de la paysannerie dominée et exploitée contre l'évolution de son statut, débouchant sur un renouvellement du vieux problème de l'"alliance". Cette thèse, issue de conclusions de travaux théoriques a, on le sait, trouvé peu d'échos sur le terrain. Le passage d'un

développement productif triomphant et assuré à une phase de crise a entraîné un déplacement du terrain d'analyse des contradictions sociales : aujourd'hui, la contradiction est moins analysée comme celle d'une couche globalement exploitée et en voie de prolétarianisation, que comme celle de couches mystifiées et engagées dans des façons de produire sans issue.

Plusieurs chercheurs soulignent les principaux points d'ancrage social de cette contradiction :

1) De nombreux auteurs soulignent le déclin du productivisme comme idéologie exclusive de la croissance agricole (notamment LACROIX et MOLLARD, REMY, etc.). On trouve ici l'écho de thèses syndicales (CNSTP, FNSP) et du mouvement qui a entouré les Etats Généraux du développement. Mais, sur ce point, les indications restent ponctuelles et plus étayées par "l'air du temps".

2) A. LACROIX privilégie l'intensification du travail paysan comme facteur d'opposition sociale aux formes "productivistes" de la modernisation agricole. Sa thèse utilise le concept de procès de travail et essaie d'en montrer les transformations avec l'évolution des systèmes de production (sans toutefois qu'il s'agisse véritablement d'une analyse en termes de systèmes de production, puisqu'elle en reste aux OTE). Elle conclut à une intensification du travail et à une dégradation des conditions de travail qui pourraient s'accélérer puisque cette intensification du travail constituerait pour la masse des exploitants le seul recours dans la crise, face à la dégradation des marchés et des revenus.

Le substrat théorique de la recherche, sa démarche, ses sources, sa méthode ont donné lieu à un vif débat théorique avec BOMPARD (NL, et réponse d'A. LACROIX /11/. En fait, il est vrai que, dans ce domaine, les sources sont encore rares et incertaines, les méthodes peu rôdées. Ce qui ne signifie pas qu'il s'agisse d'une voie sans issue : le travail engagé aujourd'hui par A. LACROIX et MOLLARD permettra probablement de fournir des réponses aux questions qui ont commencé à être posées dans la thèse d'A. LACROIX. Pour l'instant, il ne nous semble pas prouvé que la dégradation des conditions de travail paysannes est telle qu'elle constitue un élément de blocage économique et social.

3) PERNET a entrepris, plus globalement, une analyse systématique des formes de "résistance paysanne"/117/. Il étend cette notion jusqu'à englober l'ensemble des procédures qui, échappant au "modèle dominant", permettent la survie d'exploitations différentes, même sur des points particuliers, de ce modèle : auto-fourniture, auto-consommation, vente directe, élargissement des activités (tourisme à la ferme...), agriculture biologique,... il considère que cet ensemble très abondant de formes de "résistance" est la seule façon d'expliquer la survie d'exploitations condamnées par le "système dominant" et qu'il constitue une sorte de laboratoire où s'expérimentent de nouvelles manières de produire.

Cette approche, parce qu'elle se veut de portée générale et globalisante, n'est pas entièrement convaincante : il semble excessif de faire relever d'une "résistance" (ou alors, il faudrait changer le mot) un très vaste ensemble d'exploitations qui n'ont en commun que de ne pas appliquer à la virgule près les modèles d'intensification (qu'il faudrait d'ailleurs définir : l'élevage laitier intensif n'est pas le même dans le Finistère, le Nord ou l'Aveyron).

Par ailleurs, rien ne permet de mesurer l'ampleur de ces phénomènes, de les relier à d'autres données (structures, revenus, etc.), de faire le partage entre "résistance" et stratégie de survie momentanée. Un important travail reste à faire pour préciser les critères permettant de définir ces systèmes "résistants" et pour multiplier les observations permettant d'évaluer leur nombre et leur diversité.

Plus généralement, l'ensemble des thèses sur la mise en oeuvre de systèmes alternatifs comme terrain principal des luttes paysannes nous paraissent poser deux problèmes :

- elles ne paraissent guère trouver d'échos sur le terrain : le champ des revendications paysannes de masse n'a pas évolué considérablement ;

- la notion même de "systèmes alternatifs" reste d'une utilisation difficile : LEPAPE a montré, par exemple, les limites au développement de l'agriculture biologique ; par ailleurs, l'étude RICA-LAIT conclut qu'en production laitière, il n'apparaît pas, statistiquement, d'issue productive qui permette d'échapper à l'alternative : grande SAU ou intensification, et d'atteindre les revenus moyens.

On peut donc se poser la question, à propos des systèmes "alternatifs" ou "résistants", de savoir s'il s'agit d'un laboratoire ou d'un mouvoir.

En conclusion, il semble que l'analyse de l'évolution sociale qui accompagne le développement des systèmes de production reste un domaine difficile, que les chercheurs du Département abordent rarement, parfois par manque de moyens méthodologiques et d'observation : il y a peu de conclusions et beaucoup de débats et de problèmes non résolus.

Beaucoup de ces travaux paraissent d'ailleurs souffrir de limites communes :

* Ils ont des champs (sectoriels, géographiques) limités : il est probable que la diversité des productions est un des éléments qui fondent la diversité sociale de l'agriculture.

* Le problème des sources et des méthodes se pose avec une particulière acuité.

* Plus encore, ce type de thème est l'un de ceux qui requièrent la confrontation de l'économie et de la sociologie. Or, cette confrontation est très rare dans le Département ; et les chercheurs de chaque discipline maîtrisent mal le croisement des données, des concepts et des analyses avec la discipline voisine. Le risque est alors grand de la maladresse, du manque de rigueur ou du discours idéologique. Une collaboration plus étroite ou, au moins, des confrontations plus fréquentes, entre disciplines permettrait peut-être d'échapper aux divers pièges qui menacent les analyses à vocation pluridisciplinaire.

CHAPITRE VII : LE DEBAT SUR LA DIVERSITE

L'accumulation des travaux sur les zones "difficiles", sur les principales filières du système agro-indusriel, ou sur des formes originales d'organisation de la production, semble conduire aujourd'hui à une reconnaissance assez générale de l'existence d'une certaine diversité du secteur.

Cependant cet accord peut s'accomoder de positions très différentes quant à la g n se, à la signification et au devenir de cette diversité.

Pour de nombreux chercheurs, l'existence d'un modèle dominant de développement de l'agriculture (portant à la fois sur le processus économique et sur les formes d'organisation des exploitations) est un fait indéniable. La diversité est alors résiduelle (archaïsmes), adaptative (bricolages paysans) ou fruit des résistances plus ou moins motivées politiquement et idéologiquement (BONNY in /75/).

Pour certains, la diversité des formes n'est pas contradictoire avec l'unicité d'une logique dominante d'accumulation (LABOUESSE /90/).

Pour d'autres enfin, le modèle dominant n'a jamais été qu'une fiction : la diversité est le produit logique du fonctionnement social, le modèle dominant résulte de la cécité d'observateurs plus ou moins aveuglés par leurs visées normalisatrices (LACOMBE /91/).

Comment, partant d'un même corpus d'observations, peut-on arriver à des positions aussi éloignées ?

Comment, partant d'un même corpus d'observations, peut-on arriver à des positions aussi éloignées ?

Deux séries de raisons nous semblent jouer un rôle important dans cette situation :

En premier lieu l'imprécision et le caractère fluctuant des concepts (ou plus souvent même des notions) utilisés.

Cette caractéristique est sans doute liée à la nécessité d'un travail préalable d'accumulation avant d'arriver à des formulations conceptuelles dans un domaine aussi complexe des sciences sociales.

Mais elle est semble-t-il fortement accentuée par les conditions d'interaction entre débats de politique agricole et débats scientifiques ainsi que par une certaine sensibilité aux effets de mode.

Faut-il pour autant rejeter tout espoir d'établir un minimum de consensus sur des résultats acquis concernant ce débat ?

Le constat actuel résulte-t-il de la seule nature du débat ou bien du mode de développement des travaux du département au cours des dix dernières années ?

Cette interrogation nous a conduits à privilégier les définitions ou les positions découlant d'une observation directe -et ayant donc un statut de résultat- par rapport à des travaux de synthèse ou à des opinions émises. Nous avons surtout pris soin de ne pas nous appuyer sur les définitions données par les détracteurs de la thèse étudiée.

Pour peu que l'on accepte de dépasser le stade de la caricature, il apparaît assez rapidement que l'opposition entre thèses du "modèle dominant" et certaines thèses de la diversité n'est pas toujours aussi radicale (1).

(1) Il ne faut pas voir dans cette conclusion l'effet d'un souci excessif de compromis, mais au contraire le désir de mieux cerner les vraies oppositions. Pour cela, il ne faut pas jouer sur les mots, mais comparer les structures et les processus que les mots servent à décrire.

Eliminons d'emblée les faux problèmes. Nous constatons par exemple que "modèle de développement" et "modèle de production" sont investis sensiblement du même sens.

Nous constatons aussi que les auteurs distinguent généralement le niveau auquel s'applique le concept de "modèle : il s'agit bien de la sphère agricole, et non du "système social" dans son ensemble (1).

Existe-t-il une différence entre "modèles de production" et "systèmes de production" ?

Il est difficile de donner une réponse générale à cette question, car la définition la plus répandue du concept de "système de production", comme double combinaison de facteurs et de produits, peut résulter aussi bien de considérations pratiques (nécessité de donner une définition compatible avec la mise en oeuvre d'un appareillage statistique (BUTAULT, NT /2/) que de considérations théoriques plus ou moins liées à un économisme de principe (la dynamique des systèmes de production résulte seulement de l'efficacité intrinsèque des combinaisons productives, confrontées sur le marché : cf chap. III).

Réciproquement, les tenants d'une définition plus large et plus complexe, faisant notamment intervenir l'idéologie, ne peuvent entièrement recuser tout dispositif de vérification statistique. Comment en effet soutenir la thèse d'un modèle dominant qui ne serait que le reflet idéologique d'une minorité, la masse étant durablement mystifiée ?

I - LE "MODELE DOMINANT"

Le thème du "modèle dominant" s'est développé en de multiples versions qui se situent à des niveaux différents d'analyse, utilisent des critères et des méthodes différentes. Selon les versions, l'articulation avec le thème de la diversité est franchement antithétique ou au contraire parfaitement conciliable.

 (1) Notons cependant que certains auteurs sont tentés de jouer sur l'ambiguïté pour échapper à la contradiction : (diversité des formes -postulat de cohérence).

1. - Le modèle dominant : approches statistiques

Compte tenu de la dispropotion entre la complexité des définitions proposées et les limites de l'outil statistique, peu de travaux ont porté sur la mesure directe de la part relative au niveau global, des différents "modèles de production". Au demeurant, se pose le problème de la définition des critères de la "domination". A supposer que l'on accepte de circonscrire la conception de la "domination" du modèle à une approche statistique, on constate que cette domination est très généralement conçue en termes exclusivement économiques.

C'est la part de la production agricole finale, de la U.A. ou du capital qui sont les critères les plus couramment utilisés.

On pourrait, pour illustrer a contrario le caractère économiste (1) de telles approches, développer des mesures sur la S.T.H., ou la densité de population, ou la surface cadastrée, et montrer que le "modèle dominant" de l'agriculture française est le système d'élevage herbager ou bien le modèle de peuplement du "Grand Sud-Ouest" qui occupe la population active agricole la plus nombreuse.

Il faut bien reconnaître que ce genre d'exercice n'a pas excessivement passionné les chercheurs du Département.

RAINELLI et BONNIEUX /125/ ont tenté une vérification statistique globale du problème des disparités économiques dans l'agriculture française. Leur approche des disparités intègre et se donne pour cadre la composante spatiale (départementale) pour deux raisons :

- l'évidence du lien entre systèmes de production, localisation géographique et résultats ;

- l'impact importat de l'environnement économique extra-agricole (en particulier à travers le marché du travail).

(1) L'"économisme" est un terme souvent utilisé à des fins péjoratives, et se trouve associé à une vision étriquée, non dialectique de l'Histoire. La position qui consiste à donner aux variables économiques, sensu stricto, le primat dans l'explication des phénomènes, peut être qualifiée "d'économiste" sans qu'il y aie dans cet adjectif aucune visée péjorative.

Bien que ne portant pas directement sur les systèmes de production appréhendés au niveau des exploitations, leurs résultats permettent néanmoins de donner au débat un cadrage extrêmement précieux, en ce qu'il permet paradoxalement d'ancrer la réflexion sur une base plus large et moins réductrice que les approches exclusivement théoriques.

Les résultats de leurs premiers travaux sont les suivants :

Les 10 premiers départements en regard de la VA/PAT concentrent 15 % de la VA globale et se situent tous dans le Bassin Parisien, avec une extension vers l'Est.

Les 10 derniers ne représentent que 5 % de la V.A. et correspondent à des systèmes herbagers extensifs. Ils sont localisés dans le Massif Central, les Alpes et les Pyrénées.

Cette constatation renforcerait donc la thèse de la bipolarisation de l'espace géographique et social.

Mais plusieurs arguments viennent nuancer cette vision et conforter au contraire une explication moins schématique :

- d'une part la correspondance "structures-régions" n'est pas aussi évidente ;

- dès que l'on se situe au milieu du classement, on trouve un ensemble de départements dont les résultats sont expliqués par des facteurs très divers, notamment par la spécialisation, l'intensification ou les inégalités de développement régional.

Finalement, les auteurs soulignent le caractère statique de leurs résultats, ainsi que la nécessité de passer à une approche dynamique.

BONNIEUX /30/ comble cette lacune en 1982 : 50 % des UTA réalisent en 1962-64 37 % de la C.A., et seulement 35 % en 1978-1980.

Une typologie simplifiée des départements est proposée, elle s'appuie sur le niveau d'intensification du travail en 62-64 et sur la croissance annuelle moyenne entre 62 et 80.

L'image qui apparaît démontre la diversité et la complexité des évolutions dont l'agrégation conduit certes à un accroissement global des disparités. Mais le processus de marginalisation affecte des départements qui ne sont pas tous situés en montagne, et la zone de prospérité déborde

Il y a donc un processus de redistribution spatiale qui correspond à l'évolution des deux éléments du rapport : la V..A d'une part, la force de travail d'autre part.

- La redistribution de la population active agricole a joué dans le sens d'une réduction des disparités départementales : dans tous les départements peu intensifs en 62, la force de travail a diminué plus rapidement que la moyenne nationale. A l'inverse, pour les départements situés au départ à un niveau supérieur d'intensification, la diminution de force de travail se fait à un rythme nettement plus faible.

- Au contraire, l'évolution de la V.A. a joué dans le sens d'un accroissement des disparités, car les départements peu intensifs le sont demeuré.

Le poids des consommations intermédiaires dans la production finale a connu des évolutions différenciées traduisant bien les décalages chronologiques, selon les départements, dans le processus d'intensification-spécialisation.

Dans de nombreux départements qui régressent, l'intensification n'a pu combler la croissance plus faible de la productivité de la terre.

Le processus de spécialisation régionale se déroule à des rythmes variables : aux spécialisations plus anciennes s'en ajoutent de nouvelles.

Au total, les travaux de BONNIEUX et RAINELLI qui utilisent certes des indicateurs relativement synthétiques à un niveau géographique somme toute assez large, donnent au débat sur le "modèle dominant" un éclairage statistique très utile. Nous en retenons pour notre part les conclusions suivantes :

- le mouvement de spécialisation-concentration que l'on observe au niveau des unités géographiques ne peut être relié systématiquement à l'intensification ;

- corrélativement, des voies de développement très diverses sont suivies selon les départements, en fonction des structures foncières et des variables d'emploi, à l'intérieur et à l'extérieur de l'agriculture ;

- au double processus de polarisation géographique et sociale décrit par de nombreux auteurs on doit substituer l'idée de la constitution d'un ensemble multipolaire de régions à agriculture non pas spécialisées mais simplifiées (par la gamme des productions).

Plusieurs questions sont soulevées par de tels résultats :

- la spécialisation des régions et la concentration qui en résulte pour les productions correspondantes sont-elles dues à l'efficacité relative des agricultures régionales ou bien à des facteurs intrinsèques (pression démographique, facteurs idéologiques et politiques, environnement socio-économique, développement des IAA...) induisant des rythmes de développement inégaux ?

- quel est, dans ce processus de développement inégal, le poids des variables de politique agricole, et en particulier celui de l'inégal soutien communautaire ?

Ces questions renvoient donc à la réflexion sur l'insertion des systèmes de production dans l'économie globale par le biais de la Politique Agricole. Elles trouvent certaines réponses dans les versions du "modèle dominant" faisant appel au rôle de l'idéologie, de l'appareil d'encadrement ainsi qu'à l'émergence d'une nouvelle couche de paysans moyens modernisés.

2 - Le "modèle dominant" : approches socio-politiques

Parvenus à ce stade, il nous faut chercher comment sont définis les "modèles de production" (1). COULOMB, NALLET et REMY /60/ définissent les modèles de développement comme un ensemble technico-économique qui rassemble :

- des propositions techniques (bâtiments, mécanisation, génétique, alimentation) ;

- un calcul économique de rentabilité qui définit l'échelle de l'atelier et éventuellement, les effets de son insertion dans l'exploitation ;

- un plan de financement et les aides qui lui correspondent : subventions, etc. ;

- la formation technique, les conseils, l'animation économique et sociale... ;

- l'organisation économique et commerciale (liens avec les groupements de producteurs, les coopératives, les industries,...) assurant ces débouchés.

Ces modèles de développement (concernant l'intensification laitière, la production de taurillons ou de porcs, l'aviculture, l'arboriculture fruitière, etc.) s'inscrivent bien sûr dans le mouvement de spécialisation des exploitations agricoles, mais aussi dans celui du développement des IAA. Dans une autre publication, REMY /133/ définit le

modèle de production comme "l'ensemble des techniques, des pratiques économiques, qui sont élaborées et proposées aux agriculteurs par l'appareil d'encadrement scientifique et technique et diffusées et appliquées par l'appareil d'encadrement professionnel qui en fait un tout inséparable lié à d'autres pratiques sociales et qui est présenté par lui non plus comme modèle économique ou économétrique, une chimère de laboratoire ou un cas limite de ferme modèle, mais comme un idéal social (donc réalisable) que chacun doit tendre à atteindre".

Bien que ne donnant pas une définition explicite des "modèles productifs", DAUCE et HOUEE /66/ sont proches de la conception de REMY :

"L'organisation d'un élevage laitier intensif dans des exploitations familiales moyennes valorisant au mieux leurs productions fourragères s'affirme comme le modèle privilégié des G.V.A., lesquels s'appuient d'ailleurs principalement sur les agriculteurs qui ont mis en oeuvre ce type de production... Mais l'impact des G.V.A. ne se situe pas seulement au niveau des modèles productifs, il se situe aussi à celui de la modification de la rationalité d'ensemble de l'exploitation".

Ainsi, le "modèle de production" est-il conçu comme l'association dynamique :

- d'un modèle technique ;
- d'une structure juridico économique de l'exploitation ;
- d'un mode d'insertion dans l'environnement économique et culturel ;
- d'une idéologie et d'une éthique moderniste, qui est celle des couches dominantes de la société.

Cette conception générale est, chez de nombreux auteurs, assortie d'une précision : le modèle qui prévaut dans la majorité des cas est le modèle intensif, associé à une spécialisation des exploitations.

Les "modèles intensifs de production" deviendraient ainsi dominants en vertu :

- de leur adéquation à l'exploitation familiale moyenne ;
- de leur efficacité économique intrinsèquement supérieure à d'autres "modèles de production".

Or, aussi bien l'étude approfondie de la g n se des "mod les intensifs, DAUCE, HOUEE /66/, que l' tude comparative de "mod les r gionaux" de productions, BUTAULT /46/, BUTAULT, MARY, PERRAUD /47/ montrent que le processus de d veloppement des syst mes intensifs ne peut  tre reli  de fa on claire et univoque   une sup riorit  absolue de ces mod les, au plan de l'efficacit  en termes de co ts ou de revenus.

Ainsi, BUTAULT et alii n'observent pas, d'apr s les donn es du RICA, d'autres termes que ceux de l'alternative :

- intensification sur petites surfaces ;
- production moins intensive sur grandes surfaces pour obtenir des revenus  lev s.

Sur un plan a priori moins strictement  conomique, DAUCE et HOUEE ont tent  d'expliquer le rapide d veloppement des syst mes intensifs dans le Morbihan.

L'explication "g n tique" souligne l'ad quation entre les besoins d'une couche en voie d' mergence soutenue par un ensemble d'acteurs et de facteurs d'une part, et les caract ristiques techniques et  conomiques des syst mes laitiers intensifs :

Jusqu'en 1970, le mouvement des G.V.A. (1) progresse de fa on remarquable, soutenu par une conjonction de conditions et d'alliances favorables qui visent au m me objectif : la mise en place d'une agriculture ouverte sur l'ext rieur, plus efficace et plus r mun ratrice, dans le cadre d'unit s de production de type familial...".

Cet objectif est partag  :

- par les J.A. avides de promotion, sur des surfaces restreintes qui n cessitent des solutions novatrices,
- par les Pouvoirs Publics,
- par un d partement, une r gion capables de mobiliser toutes les  nergies pour enrayer le d clin d mographique,
- par les organismes  conomiques et commerciaux qui voient dans la croissance agricole la condition de leur propre croissance.

"Cette convergence historique d'acteurs et de facteurs surmontent rapidement les anciennes pratiques de pouvoir et les anciennes forces sociales". On conçoit qu'une telle convergence, malgré la puissance des forces qui y participent, tant au niveau local qu'au niveau global, puisse ne pas être réalisée à tout coup et dans toutes les situations.

Ainsi, soulignent COULOMB et NALLET /59/, "des pans entiers de la production agricole française restent étrangers à la conscience planificatrice du CNJA, au modèle d'exploitation et aux tentatives d'organisation de la production qu'elle développe".

DAUCE et HOUEE décrivent comment, dans le Morbihan, les GVA ont laissé tomber de nombreux secteurs de production pour s'investir exclusivement sur l'élevage laitier. ARIAUX constate qu'en Aveyron, l'hégémonie des nouveaux syndicalistes se voit bornée aux dimensions du bassin laitier qu'ils ont créé, et BITOUN en Corrèze observe que l'opposition du négoce conduit, malgré la prééminence de petites exploitations familiales, à un statut quo au niveau du système de production comme à celui du syndicalisme, qui reste cantonné à une action revendicatrice sur les prix (LACOMBE, NL/9/). On pourrait trouver dans les travaux du Département, de multiples illustrations de ces situations (BARTOLI /NL/, LIFRAN /NL/, PERRIER-CORNET /NL/).

Au niveau global, subsiste un puissant syndicalisme spécialisé (AGPB, AGPM, CGB, CGVM...) qui continue à dominer les secteurs correspondants, où les "nouveaux syndicalistes" ont du mal à s'implanter et à développer leur projet.

Comment, dans ces conditions, expliquer leur situation hégémonique au niveau national ? Quelles sont les limites ou les conditions de cette hégémonie ?

Ne faut-il pas concevoir que le processus de spécialisation pousse à un certain cloisonnement, et facilite par là les compromis ou la spécialisation des rôles, y compris au niveau syndical ?

"Par une sorte de délégation de pouvoir, les dirigeants issus du secteur céréalière du Bassin Parisien cèdent la place aux jacistes et se replient sur la défense des prix et la gestion de leurs intérêts" (COULOMB, NALLET /59/). Processus confirmé par MARESCA /109/ qui en observe les manifestations au niveau des cursus des dirigeants.

Une question reste alors en suspens : comment l'apparition d'un niveau européen de décision a-t-il modifié ou renforcé ce partage des rôles ? Comment a-t-il influé sur la structuration syndicale et a-t-il modifié le contenu de l'hégémonie ?

Au total, il apparaît :

- que dans de nombreux cas, localement ou sectoriellement, le modèle intensif de production n'est pas le modèle dominant.

- que le modèle dominant de production et le résultat d'une combinaison entre des facteurs ou des stratégies globales d'une part et les rapports entre couches sociales au niveau local d'autre part.

- que la domination a été rarement conçue en termes uniquement statistiques et que c'est plutôt une représentation de type gramscien, en terme d'hégémonie, qui est généralement décrite.

- et qu'en conséquence, le modèle dominant lorsqu'il en existe un - qu'il soit celui de l'intensification, de l'extensification ou de la préservation d'un système de rentes - peut laisser une place dans chaque cas à des modèles différents.

Ainsi investi dans un processus social dialectique, où le technique, l'économique, l'idéologique, le politique et l'éthique s'entrecroisent, le concept de modèle dominant de production ne nous apparaît pas automatiquement contradictoire avec celui de diversité.

Aussi pouvons-nous poser la question : comment et pourquoi le débat sur la diversité a-t-il émergé, et dans quels termes est-il posé ?

II - LE DEBAT SUR LA DIVERSITE

1. L'émergence du débat sur la diversité

De nombreuses sessions de la SFER jalonnent un itinéraire qui marque cette émergence (1).

Elle s'est réalisée dans une interaction constante entre évolution du milieu agricole, changements politiques et évolutions propres au milieu scientifique. Ce dernier s'est ainsi trouvé très fortement sollicité

 (1) Ecologie et société 1978. L'Agriculture et la crise 1980. Inégalités et Solidarités 1982. Où va l'agriculture française 1983. Vulgarisation agricole et développement 1984.

par la "demande sociale" :

* Etats Généraux du développement.

* Session SFER sur le développement et la vulgarisation.

* Colloque Enseignements Agricoles et Formation des Ruraux (Ministère de l'Agriculture). Le MIR lui-même lançait, dans le prolongement du Colloque National sur la Recherche, une action sur le thème "Diversification des Modèles de Développement Rural". L'impulsion politique est donc nette et constante, son objectif initial ne le fut pas moins : dégager les bases d'une "nouvelle alliance".

De nombreuses publications ou initiatives institutionnelles ont marqué l'engagement de chercheurs en faveur d'une telle ligne.

Par cette évolution, la relation que soulignait D. BERGMANN à la Grande Motte, entre débat scientifique et débats de politique agricole se trouve une nouvelle fois confirmée.

L'évidence de cette relation ne doit cependant pas conduire à occulter un autre aspect du mouvement : celui de son articulation avec les débats ouverts en épistémologie par les progrès de la biologie, de la cybernétique, et même de la physique (1).

Ces considérations, destinées à souligner la complexité de la dynamique du débat, doivent nous inviter à une grande prudence.

Comment en effet distinguer ce qui relève de "l'air du temps" de ce qui relève d'un processus organisé et véritable d'administration de la preuve ? Si l'opinion commune ne peut certes pas tenir lieu de résultats, les critères de vérité ne peuvent non plus être pensés comme complètement extérieurs au milieu scientifique.

Le débat sur la diversité illustre bien ces difficultés. Le seul fait que ce terme soit souvent utilisé en lui-même, sans que soient spécifiés ni les niveaux ni les objets auxquels il s'applique illustre bien son double caractère de slogan et de concept.

 (1) Cf. par exemple le colloque de CERISY : "L'autoorganisation. De la physique au politique" sous la direction de P. DUMONCHEL et J.P. DUPUY - Paris, Le Seuil, Avril 1983.

La lecture des publications sur ce thème permet de caractériser diverses attitudes ou positions épistémologiques. Toute opération de cette nature comporte inévitablement une part de subjectivité aussi doit-elle être considérée ici comme une nécessité fonctionnelle destinée aussi bien à fournir des repères qu'à être remise en cause.

2. La diversité "behaviouriste"

Dans le courant de recherches sur la diversité, l'équipe de DIJON (BROSSIER, PETIT, MARSHALL) occupe une position originale, car l'ensemble de ses travaux reposent dès le départ sur le même postulat, appelé postulat de cohérence : "Si les agriculteurs font ce qu'ils font, c'est qu'ils ont de bonnes raisons pour cela" /38/. Dès lors, "il n'existe pas de modèles universels applicables à toutes les situations et opposables à chaque projet et action" (BROSSIER /41/). Même lorsqu'il y a stabilité des systèmes de production ou uniformisation des structures, "ce qui est important à saisir, c'est la variabilité des situations et des projets qui ne se traduisent pas toujours à première vue par d'importantes différences des systèmes de production, ceux-ci n'étant qu'une des expressions des projets et des situations" (BROSSIER /38/).

Cette problématique "behaviouriste" (1) fait de chaque agriculteur un cas particulier. Même si l'on peut opérer des typologies, il y aura toujours un point sur lequel on pourra trouver une différence entre deux agriculteurs voisins. Mais surtout, "tout comportement apparemment incohérent relance l'analyse vers un examen jamais terminé des perceptions qu'ont les individus de leurs situations et de leurs objectifs" (VINCENT /142/).

Le but que se fixe alors le chercheur est l'amélioration des réponses de l'agriculteur aux stimuli de l'environnement : la recherche devient Recherche-Action, Recherche-Formation.

Dès lors, engagé dans une démarche permanente de formation, le chercheur rencontre inmanquablement la question du rôle des OPA dans le développement et celle de l'évaluation de son impact sur les solutions retenues par les agriculteur.

(1) La référence à MACHLUP, PENROSE est très fréquente.

A la diversité des couples situation-projets correspond en effet une diversité des besoins en matière de formation et d'actions de développement. Il est alors facile de mettre en évidence (BROSSIER et alii /40/) que "la diversité des situations des agriculteurs est très mal prise en compte par les organismes de développement agricole. Les O.D.A. ne fonctionnent pas au service de tous et leurs pratiques devant la diversité des situations et des besoins sont révélatrices de la façon dont ils appréhendent cette diversité".

Il y aurait donc dysfonctionnement du système de développement en raison notamment :

- du fait que l'action des O.D.A. est guidée par une référence à un modèle unique et inadapté du comportement des agriculteurs : la théorie classique de l'entreprise.

- du fait aussi que les O.D.A. restent dans un rapport d'extériorité relativement aux agriculteurs : les O.D.A. constituent une technostructure (au sens de GALBRAITH) qui a ses propres règles de fonctionnement, ses choix et ses pratiques s'expliquent essentiellement par des rapports de pouvoir interne (PROD'HOMME /123/, BROSSIER et alii /40/).

Ainsi, en remplaçant les mauvaises références théoriques des O.D.A. par de meilleures et en explicitant les rapports de pouvoir, serait-il possible, avec l'aide du chercheur, de réduire les dysfonctionnements et d'améliorer la productivité globale du système.

La substitution d'un modèle behaviouriste à un modèle néoclassique ou néomarginaliste de fonctionnement de l'entreprise ne nous paraît pas en mesure de rendre compte de processus de transformation où l'agriculteur ne peut être pensé comme sujet autonome. Autrement dit, une théorie de l'entreprise, même améliorée, ne peut rendre compte de processus sociaux où les décisions et les comportements des entrepreneurs sont profondément dépendantes du niveau sociétal (dialectique Idéologie - Identité) et du niveau inconscient qui le médiatise au niveau individuel (VINCENT /142/).

Si, en termes de production de références sur la diversité des exploitations, de ses relations avec les systèmes de production et avec l'évolution du paysage agraire, ces travaux apportent indéniablement une contribution importante, leur apport à la connaissance des processus de

transformation socio-économique des systèmes de production nous paraît par contre moins évident. Mais ce n'était sans doute pas là leur objectif principal.

3. De la déviance à la cohérence ?

De nombreuses recherches se sont développées dans le département sur certaines "déviances", définies comme telles en référence au fonctionnement du "modèle dominant". Les recherches sur l'agriculture à temps partiel sont sans nul doute les premières en date dans cette catégorie (LACROIS, NL /10/). Dans les années plus récentes, de nouveaux thèmes ont été abordés :

- celui des néoruraux (TARASSUK-RAVAUD),
- celui des cueillettes et productions intersticielles :
(LARRERE, NOUGARED, COUJARD COMMEAUX),
- celui de l'agriculture biologique (LE PAPE, BONNY),
- celui des éleveurs à statut fermier précaire (LABOUESSE).

F. PERNET a tenté de rassembler ces observations (et bien d'autres bien sûr) dans la formulation de sa thèse sur les "Résistances Paysannes".

Cet ensemble de travaux, dont il est difficile de rendre compte en détail, frappent en ce qu'ils définissent leurs objets respectifs dans un double rapport :

- au système dominant,
- au modèle dominant de production agricole.

Ainsi BAZIN développe dans le document du GESADAR /75/ une analyse de la diversité sur une base théorique souvent associée par ailleurs au thème du "modèle dominant" (développé par exemple par REBOUL /129/). :

"Si le niveau de capital disponible par travailleur n'est pas le seul facteur structurant la diversité, il représente cependant un déterminant essentiel limitant le degré d'autonomie du producteur dans le choix de son système... Des tentatives pour s'affranchir de cette "Loi du capital" existent.... Elles restent localisées et reposent sur des rentes de situation qui rendent ces expériences difficilement reproductibles".

Pour F. PERNET le "modèle dominant" est le résultat du fonctionnement du système social global, qui répond à ses attentes, par le biais d'une politique économique et d'un appareil d'encadrement cohérents. Ce modèle dominant, ce sont des systèmes techniques, des systèmes productifs adaptés aux objectifs réels assignés à l'agriculture ; il s'organise dans un triple mouvement d'intensification, de spécialisation et de concentration, il se localise dans une partie seulement du territoire qui correspond le mieux aux nécessités propres de son fonctionnement".

De nombreux autres auteurs se situant dans la mouvance du "courant de la diversité" (LABOUESSE /90/, ALLAIRE /2/ se réfèrent explicitement à une telle définition.

L'apparition de systèmes différents du modèle dominant n'est possible qu'à certaines conditions techniques et sociales mais nous ne pensons pas que l'on puisse les définir, comme le propose M. BLANC, par leur exclusion des aides (1).

Dans la plupart des travaux se trouve posée la question de la reproduction de ces "déviations" : se nourrissant souvent de la décomposition des anciens systèmes agraires, que ce soit à travers la libération des ressources (LABOUESSE /90/) ou des forces de travail (BRUN, LAURENT, LACOMBE /42/) la pérennité individuelle des exploitations apparaît aléatoire, la mobilité intense. Aussi la reproduction est-elle conçue en tant que reproduction de la forme et non en tant que reproduction individuelle.

Ce problème est lié à celui de la cohésion sociale de ces "déviations" Constituées en opposition et donc dans une certaine mesure - grâce - aux normes techniques, économiques et sociales du "modèle" et des "couches" dominantes, sont-elles condamnées à rester ainsi "cantonnées" ou bien peuvent-elles constituer des ébauches alternatives au modèle dominant ?

 (1) On trouvera dans "Economie Rurale" n° 154 une note de lecture de M. BLANC sur le livre de F. PERNET. Nous y renvoyons le lecteur. Nous ne pensons pas utile de revenir sur les problèmes méthodologiques soulevés par l'approche de F. PERNET : il s'en explique très clairement dans le document du GESADAR "Approche de la diversité".

Dans l'état actuel des travaux, comme dans celui des rapports de forces politiques et syndicaux, c'est bien la première hypothèse qui paraît vérifiée. Mais en la matière, l'histoire est rarement faite une fois pour toutes, et au demeurant l'engagement de certains intellectuels aux côtés de ces formes peut contribuer à leur constitution en tant que "modèles de production".

Mais c'est surtout à des stratégies de forces économiques plus puissantes qu'il faut être attentifs et l'on ne peut non plus sous-estimer en ce domaine le rôle des conditions économiques globales, qui poussent à un réexamen des termes mêmes de la parité entre agriculture et autres secteurs de l'économie.

CONCLUSIONS

Même s'il est loin d'être exhaustif, cet esai de bilan des travaux du Département sur les systèmes de production agricoles fait apparaître certaines tendances dominantes dans les recherches récentes.

1) A propos de la problématique des recherches, il faut souligner la grande sensibilité du Département aux problèmes de politique agricole, au sens large : la liaison est souvent forte - et prend parfois la forme d'un engagement - avec les débats qui se déroulent au niveau des pouvoirs publics ou des organisations professionnelles. A l'actif de cette insertion dans le débat politique, on peut noter :

- la capacité des chercheurs à ancrer leurs recherches sur des problèmes réels, à être "en prise" sur les préoccupations d'agents qu'ils connaissent souvent bien : il y a eu, en particulier sur la "crise de productivisme", peu de recherches "désincarnées", sans débouchés immédiats ;

- un accès souvent privilégié et parfois directe aux sources "politiques" (administration, organisations professionnelles locales et nationales), ce qui fournit des champs d'observation variés et souvent riches.

En revanche, cette insertion dans le débat politique peut poser plusieurs problèmes :

- * Celui, classique, du statut spécifique des chercheurs dans les débats de politique économique : le risque de "travaux sur commande" ou de suirisme est non négligeable et les chercheurs sont toujours menacés d'être sommés de s'inscrire, pour leur donner une couleur "scientifique", dans des débats exogènes. Il nous semble pourtant que, sur ce point, la position générale du Département ne doit pas être noircie : dans les débats que nous avons examinés dans ce bilan - à propos du "productivisme" et de l'intensification -, les chercheurs paraissent avoir tenu leur rôle puisqu'ils ont été les principaux initiateurs de la discussion et ceux qui l'ont le plus abondamment nourrie d'arguments.

* Un problème plus important nous paraît être celui des conditions d'un débat scientifique. En effet, des travaux qui impliquent parfois de forts investissements sur des positions idéologiques ou doctrinaires, peuvent contribuer à cristalliser le débat, c'est-à-dire lui ôter toute vie. Vouloir éviter ce risque exige d'organiser la critique scientifique, donc de soumettre les travaux, quels qu'en soient les présupposés, à un examen des sources, des méthodes, etc. sans exclusion, éventuellement la polémique. Ainsi, lecteurs et utilisateurs seront mieux informés, quitte à être décontenancés par certaines querelles qui, le plus souvent, ne font que révéler des enjeux sous-jacents. Certes un mauvais débat n'est jamais souhaitable, il est pourtant préférable encore, à une vérité uniforme qui sortirait dont on ne sait quelle science muette.

* Nous pensons que l'effet le plus grave du fort "ruralisme" que nous avons noté dans le Département à propos du débat sur les systèmes de production, est qu'il tourne parfois à l'agrarisme. La "spécificité agricole" imprègne la plupart des recherches qui ont été examinées et conduit souvent à les déconnecter des travaux conduits sur des thèmes proches en économie générale. Très rares sont les publications qui adoptent, sur ce point, une attitude cohérente, soit qu'elles traitent le secteur agricole comme un secteur parmi d'autres, soit, à l'inverse, qu'elles justifient explicitement la spécificité de leur analyse. Ainsi, nous l'avons noté, le débat sur "la crise du productivisme" paraît témoigner d'une indifférence superbe pour les recherches des économistes, qui, depuis plusieurs années, analysent ce thème dans l'industrie. Cela requiert de notre part un effort d'élargissement dont les modalités pratiques restent à trouver (séminaires ?).

2) A propos des méthodes de recherche, il nous semble que le Département a acquis, au cours des dernières années, une bonne maîtrise dans l'utilisation des sources et des outils d'observation : l'usage des statistiques institutionnelles, la construction de données se sont largement répandus et, pour autant que nous puissions l'apprécier, l'approfondissement des outils méthodologiques (méthodes statistiques, concepts comptables) a été considérable. A ce propos, on ne peut que s'inquiéter de la régression possible d'une des principales sources institutionnelles : le RICA, au moment même où les chercheurs du Département paraissent n'avoir jamais été aussi nombreux à en faire un outil central d'approche des systèmes de production.

Pourtant, à propos des méthodes de recherche, trois problèmes nous paraissent se poser :

- Nous avons souligné l'hétérogénéité des approches, des terrains d'observation, des méthodes d'analyse : la progression dans le champ méthodologique s'est faite en ordre dispersé, chacun construisant son propre terrain et ses propres outils. Dès lors, les analyses ont peu de chances de se rejoindre, de s'étayer mutuellement ou de s'affronter en termes communs. On peut espérer que les confrontations qui se déroulent dans les groupes thématiques auront pour effet une harmonisation, au moins relative, des procédures d'observations et des méthodes.

- L'effort méthodologique, l'ampleur du travail consacré à l'observation des faits paraissent avoir conduit à surestimer quelque peu les capacités explicatives de la simple observation, même rigoureuse, en délaissant l'interprétation : peut-être commence-t-on à tendre vers une démarche dans laquelle l'observation et la description des faits se suffisent à elles-mêmes.

- Corrélativement, l'approche théorique semble s'estomper dans les recherches du Département : un mouvement de balancier paraît s'être produit depuis le début des années 1970 où les travaux théoriques étaient particulièrement florissants. En témoigne notamment le recours fréquent à des références conceptuelles mal identifiées et non explicitées alors qu'elles sont en débat : par exemple, et en vrac, la différenciation de l'agriculture en couches sociales, le degré d'autonomie des appareils de politique agricole, la notion de "crise", ou encore, sur les systèmes de production, le débat entre marxistes et néo-classiques sur l'analyse des exploitations, la notion de fonction de production etc. A notre avis, l'effort d'observation des systèmes de production ne pourra se poursuivre dans des conditions de rigueur satisfaisantes sans un approfondissement du débat théorique sur certains concepts-clés.

3) A propos des thèmes de recherche en relation avec les systèmes de production, nous nous bornerons à rappeler ici quelques-uns des "manques" les plus importants que nous avons signalés tout au long du bilan :

* Les recherches macro-économiques sur la crise en agriculture pourraient être reprises et approfondies de façon à répondre à des questions qui restent très incertaines : la transmission dès effets de crise entre l'économie et le secteur agricole ; l'existence, ou non, d'une crise endogène et spécifique de l'agriculture, liée au "modèle" de développement.

* Les études sur la dynamique des systèmes de production et leur reproduction. Nous avons constaté en effet que peu de travaux abordaient directement, frontalement l'analyse des systèmes de production. A fortiori, il n'y a pas de recherche d'ensemble sur les systèmes de production, leur dynamique et leurs évolutions ; d'autant plus d'ailleurs que les différents systèmes sont en interactions les uns avec les autres. Bien qu'un bilan de ce type serait à coup sûr utile, il n'est pas certain qu'il puisse être correctement dressé aujourd'hui, le groupe thématique ne s'en est pas senti capable en tout cas.

* Le croisement des recherches économiques et sociologiques à propos des systèmes de production devrait permettre d'analyser le contenu social du processus de modernisation : la différenciation des systèmes et l'intensification débouchent-ils sur la constitution d'une véritable "couche dominante" ? Comment se construit-elle et quelles sont ses perspectives d'évolution ("monoplisation" du secteur, agriculture "duale" ?) ? Quels sont le degré d'autonomie et le rôle des appareils péri-agricoles ? Sur ce dernier point en particulier, le champ reste largement ouvert à des travaux rigoureux et approfondis.

* La généralisation, avec des outils comparables, des travaux sur les systèmes de production et l'intensification à d'autres régions que l'Ouest et d'autres secteurs que les productions animales.

* Signalons aussi qu'il serait probablement opportun d'engager, de façon plus systématique, des recherches sur les systèmes de production et leur évolution dans les autres pays capitalistes développés, en particulier l'Europe et l'Amérique du Nord. Les quelques observations déjà réalisées montrent que les mouvements qui s'y déroulent pourraient se révéler très éclairants pour comprendre l'avenir de l'appareil productif national et, plus généralement, la façon dont se transforment, dans la crise, les systèmes de production des agricultures développées.

* Enfin, et ce n'est pas le moindre, il serait urgent d'engager un bilan des filières de formations technique et professionnelle. En effet, celles-ci sont plus ou moins définies en termes de qualification par rapport à un métier (vacher, berger, etc.), ou en termes d'orientations (productions végétales, productions animales, horticulture, etc.). Il est clair que ces formations jouent un rôle de plus en plus déterminant dans l'évolution des systèmes de production. D'ailleurs des expériences pédagogiques sont en cours depuis quelques années, en particulier pour mieux lier les "besoins" régionaux et les filières de formation. Il y a donc là tout un champ de recherches où les économistes, les sociologues, ... pourraient apporter quelques lumières et développer les connaissances. D'une part cela permettrait de mieux analyser le rôle de la formation dans l'évolution des systèmes de production ; d'autre part cela fournirait des indications précieuses pour le choix ou l'adaptation des filières de formation (y compris continues).

NOTES DE LECTURE

réalisées dans le cadre du bilan scientifique
sur les Systèmes de Production

A - METHODES

1. AUBERT (D.) - Les travaux réalisés par CARLES et ses collaborateurs au Laboratoire de Grignon, Note de lecture, groupe thématique "Systèmes de Production", INRA-ESR, Mars 1984.
2. BUTAULT (J-P.) - La nomenclature OTEX/CDEXE, Intérêts et limites, Note de lecture, groupe thématique "Systèmes de Production", INRA-ESR, Juin 1984.
3. CARLES (R.) - Les sondes RICA et l'analyse du fonctionnement des exploitations agricoles, Note de présentation, INRA-ESR, Novembre 1983.
4. CARLES (R.) - Rôle du RICA pour l'étude du fonctionnement des exploitations agricoles, Note de lecture, groupe thématique "Microéconomie", INRA-ESR, Octobre 1983.
5. CARLES (R.) - Le réseau d'information comptable agricole : une conception du revenu agricole à préciser. Note au Conseil Scientifique Provisoire, Décembre 1983.

B - THEMES

6. AUBERT (D.) - Les travaux de J-P. BUTAULT. Note de lecture, groupe thématique "Systèmes de Production", INRA-ESR, Mars 1984.
7. BUTAULT (J-P.) - Remarque sur les textes relatifs à l'endettement des agriculteurs. Note de lecture, groupe thématique "Systèmes de Production", INRA-ESR, Janvier 1984.

8. BOMPARD (J-P.) - Le travail agricole. Une approche par le procès de travail chez Anne LACROIX. Mars 1984.
9. LACOMBE (Ph.) - L'encadrement technique, économique et idéologique de la production agricole. Le rôle du syndicalisme agricole. Note de lecture sur les travaux de ALPHANDERY (P.), ARIAUX (E.), BITOUN (P.), DUPONT (Y.). Juin 1984.
10. LACROIX (A.) - Pluriactivité et systèmes de production, note de lecture, groupe thématique "Systèmes de Production", INRA-ESR, Grenoble, Février 1984.
11. LACROIX (A.) - Travail agricole et systèmes de production. Réponse à J.P. BOMPARD. Mars 1984.
12. LIFRAN (R.) - "Différenciations sociales et systèmes de production", INRA-ESR, Juin 1984.
13. PERRAUD (D.) - Notes de lecture sur les travaux de GRIGNON et REMY dans la Sarthe. Mars 1984.

C - SECTEURS

14. AUBERT (D.) - Note sur "Systèmes de Production en régions de grandes cultures" de BROSSIER et Alii. Mai 1984.
15. BARTOLI (P.) - Les systèmes de production viticoles. Présentation des recherches du département. Septembre 1984.
16. LIENARD (G.) - Contribution aux études sur les systèmes de production, note de présentation, groupe thématique "Systèmes de Production", INRA-ESR, Juillet 1984.
17. PERRIER-CORNET (P.) - Les travaux de BAZIN (G.). Note de lecture, groupe thématique "Systèmes de Production", INRA-ESR, Avril 1984.

18. SCHALLER (B.) - Note de lecture sur les travaux de F. COLSON :
- * Réflexions sur les modèles de production dans l'élevage des porcs.
 - * Modernisation de la production porcine : les limites économiques aux processus de rationalisation de l'élevage porcin.
19. VIALON (J-B.) - Le débat sur l'intensification laitière. Note de lecture, groupe thématique "Systèmes de Production", INRA-ESR, Avril 1984.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

- (1) ALBERT (P.-J.) et al. - Décisions de production et offre de viande. Fasc. VII : Synthèse. Paris INRA-ESR, Série Trav. de Rech., juin 1970.
- (2) ALLAIRE (G.) - La politique agricole européenne et le sort des paysans français. Une remise en cause des formes de la modernisation. Le Monde Diplomatique, février 1984.
- (3) ALLAIRE (G.) - Prix différenciés et statut paysan. Nouvelles Campagnes.
- (4) ALTMANN (C.) et al. - La spécialisation des productions céréalières et bovines et ses conséquences économiques. Une étude de la structure de la production agricole en France. Deuxième édition revue et corrigée. INRA Département Economie et Sociologie Rurales, Paris, mars 1973.
- (5) AMPHOUX (B.) et al. - Coûts de production et concurrence. Le cas de la viticulture méridionale. Economie Méridionale n° 84, Montpellier, 4ème trimestre 1973.
- (6) AUBERT (D.), LEON (Y.) - Les difficultés financières des exploitations agricoles françaises. Communication au colloque de Kiel, AEEA, septembre 1984.
- (7) AUBERT (D.) et al. - Les agriculteurs et le crédit. Cahiers d'Economie et Sociologie Rurales, INRA, n° 1, juin 1984.
- (8) BARTHELEMY (D.) - Propriété foncière et fonds d'entreprise. La production du capital foncier en agriculture. Paris Economica, 1982.
- (9) BARTHELEMY (D.) et al. - Pas-de-porte et fonds d'entreprise en agriculture. Résultats d'enquête et analyse économique. INRA Dijon, 1979.
- (10) BARTHEZ (A.) - Famille, Travail et Agriculture. Economica, Paris, 1982.
- (11) BARTOLI (P.) - La politique viticole : un exemple de régulation. Communication au colloque franco-hongrois d'Economie Rurale, septembre 1984.
- (12) BARTOLI (P.) - Résultats départementaux des primes d'arrachage et de reconversion viticoles 1976-1982. INRA Montpellier, janvier 1984.
- (13) BAZIN (G.) - Intégration marchande et évolution des systèmes agraires montagnards, le cas des Dômes (Massif Central). INRA Paris, mars 1980.
- (14) BAZIN (G.), KROU (J.C.), VIEL (J.M.) - La politique des plans de développement en France. Des principes à la réalisation des faits. Economie Rurale n° 141, janvier-février 1981.
- (15) BAZIN (G.) - Evolution des systèmes agraires et situation économique des producteurs ovins dans les Préalpes de Haute-Provence. INRA, Paris, 1984.
- (16) BECHAUX (E.) - Développement de l'économie contractuelle et différenciations sociales en agriculture : l'évolution du secteur de production et de transformation de la betterave industrielle dans la plaine de Dijon : 1950-1975. INRA, Dijon, novembre 1977.
- (17) BEL (F.) et al. - Analyse énergétique de la production agricole. Concepts et méthodes. INRA-IREP Grenoble, juillet 1978.

- (18) BERGER (A.), FOULHOUZE (I.) - Les récoltants vendeurs au kilo champenois face au contrat interprofessionnel. Paris INRA, janvier 1984.
- (19) BERGMANN (D.) - Pour une politique agricole "productiviste", Le Monde, mardi 18 janvier 1983.
- (20) BERGMANN (D.) - "10 thèses sur la politique agricole", in Notes rapides sur la politique agricole, n° 8, décembre 1982.
- (21) BERGMANN (D.) - "French Agriculture. Trends, Outlook and Policies", Food Policy, novembre 1983.
- (22) BERGMANN (D.) - Les recherches économiques et sociologiques à l'INRA in "Regards sur la France", mars 1972.
- (23) BERLAN (J-P) - Biologie, Propriété et Recherche : les leçons de l'industrie semencière. Université d'Aix-Marseille II, 1981.
- (24) BERLAN (J-P), RAYMOND (M. de) - Forces et faiblesses du secteur français des semences. Paris, SEDES, juillet 1980.
- (25) BLANC (M.) - Couches paysannes et élevage charolais dans le Nivernais. Economie Rurale.
- (26) BLANC (M.) et al. - Couches sociales et systèmes de production dans l'agriculture de la Haute Lande. Ronéo. Document de travail INRA Toulouse, septembre 1979.
- (27) BLANC (M.) - Les tendances de l'évolution de l'emploi agricole familial. Vol. 1 : l'emploi masculin. INRA Toulouse, décembre 1983.
- (28) BLOGOWSKI (A.) et al. - Analyse des aides publiques à l'agriculture à travers le RICA. A paraître, étude réalisée en mars 1983.
- (29) BONNIEUX (F.), RAINELLI (P.) - Essai d'explication des disparités départementales de l'agriculture française. Economie Rurale.
- (30) BONNIEUX (F.) - Les disparités départementales de l'agriculture française de 1962 à 1980. Economie Rurale.
- (31) BONNY (S.), MARSAL (P.) - Conséquences de l'accroissement des consommations intermédiaires et de la crise de l'énergie sur les systèmes de production agricoles : implications pour la recherche-développement, mars 1981.
- (32) BONNY (S.), LE PAPE (Y.) - L'agriculture biologique : une solution pour quels agriculteurs. Economie Rurale n° 155, mai-juin 1983.
- (33) BOULET (D.), FAILLENET (R.) - Réflexions sur le rôle économique de la notion de qualité dans le marché du vin. Ronéo INRA, mai 1972.
- (34) BOULET (D.), LAPORTE (J-P) - Un exemple d'analyse économique des comportements alimentaires : le vin et les boissons de table. Economie Rurale n° 154, mars-avril 1983.
- (35) BOUTONNET (J-P) - Elargissement du marché commun : quelles perspectives pour la viande ovine. Ronéo INRA, juillet 1976.
- (36) BOUTONNET (J-P), MARTINAND (P.) - Intensification de la production et marché mondial de la viande ovine. Contradictions propres à la France. INRA Série Etudes et Recherches n° 47, Montpellier, octobre 1979.

- (37) BOUSSARD (J-M) - La notion d'économie d'échelle dans un secteur multi-produits, et l'avenir de l'agriculture. Annales d'Economie et Sociologie Rurales, INRA Paris, 1973 2 (I) 25-44.
- (38) BROSSIER (J.) - Projets et situations des agriculteurs. Etude de l'évolution d'exploitations agricoles du choletais. 1963-1973, INRA Dijon.
- (39) BROSSIER (J.) et al. - Systèmes de production en régions de grandes cultures. INRA-SEI, 1974.
- (40) BROSSIER (J.) et al. - Politiques départementales et pratiques de développement. Analyse comparée de la Marne et des Vosges. ENSAA-INRA Dijon 1980.
- (41) BROSSIER (J.) - De la recherche sur les décisions des agriculteurs à la formation économique des agriculteurs. Economie Rurale n° 136, mars-avril 1980.
- (42) BRUN (A.) et al. - Les agricultures à temps partiel en France. Bull. d'Information du Département INRA-ESR, n° 2, avril 1976.
- (43) BRUN (A.) - Comportements régionaux en matière de propriété foncière agricole. Communication au colloque de l'ADEF. Propriété et Propriétaires fonciers, avril 1983.
- (44) BRUN (R.), CODRON (J-M) - L'explosion des productions légumières en Espagne. Une concurrence certaine pour les serristes français. INRA, Série Etudes et Recherches n° 80, Montpellier, février 1984.
- (45) BUTAULT (J-P) - Les effets de l'intensification de la production laitière sur le revenu des exploitations et des familles agricoles. Economie Rurale n° 146, novembre-décembre 1981.
- (46) BUTAULT (J-P) - Deux systèmes laitiers régionaux : le "modèle breton" et le "modèle lorrain". Situation économique des élevages et sensibilité aux changements de politique en matière de prix du lait. RICA-79, INRA Nancy.
- (47) BUTAULT (J-P) et al. - Intensification et systèmes de production du lait en France: une première exploitation des données du RICA-1979. INRA Série Economie et Sociologie Rurales, Paris, février 1984.
- (48) BYE (P.) - Accumulation du capital et dynamique des industries agricoles et alimentaires. IREP Grenoble, mars 1971.
- (49) BYE (P.), MOUNIER (A.) - Croissance agro-industrielle et changements des techniques Stratégies des acteurs et enjeux techniques. INRA-IREP Grenoble, mars 1980.
- (50) CARLES (R.), NANQUETTE (B.) - Les systèmes de production laitiers dans la CEE et leurs résultats économiques (principaux résultats statistiques et économiques). Ronéo, INRA Grignon, novembre 1978.
- (51) CARLES (R.) - L'efficacité économique des exploitations agricoles françaises produisant des céréales, du lait ou des porcins, rapport pour la 3ème session du groupe de travail FAO-CEE sur les structures agraires et la rationalisation des exploitations, mai 1979.
- (52) CARLES (R.) et al. - Quatre années d'observation d'un groupe d'exploitations de grande culture en Ile-de-France 1979-1982, Grignon, décembre 1983.
- (53) CIBENEL (C.), LIFRAN (R.) - Typologie d'exploitations et couches sociales viticoles en Languedoc, INRA, Montpellier, 1980.

- (54) CHABERT (J-P) et al. - Les céréales : pénurie naturelle ou pénurie sociale ? INRA, Paris, novembre 1973.
- (55) CHABERT (J-P) - Polarisation et fragmentation du marché du blé. Ronéo, INRA GEREI Paris, octobre 1975.
- (56) CHABERT (J-P) - Le complexe français du blé. Essai d'analyse de l'agriculture française dans ses rapports avec l'espace économique et politique mondial, Paris, INRA, juillet 1976.
- (57) CHOMINOT (A.), JACQUET (F.) - Conditions économiques et perspectives de la production de blé aux USA. Economie Rurale n° 154, mars-avril 1983.
- (58) COLSON (F.), WOLFER (B.) - L'efficacité économique de l'intensification laitière et la nécessité des aides de l'État. Economie Rurale n° 145, 1981.
- (59) COULOMB (P.), NALLET (H.) - Le syndicalisme agricole et la création du paysan modèle. Ronéo CORDES-INRA, Paris 1980.
- (60) COULOMB (P.), NALLET (M.), REMY (J.) - Les modèles technico-économiques de développement des exploitations agricoles, INRA Paris, 1977.
- (61) CRANNEY (J.), EVRARD (P.) - Les techniques actuelles de production bovine provoquent-elles l'éclatement du système de polyculture élevage ? Economie Rurale n° 85, juillet-septembre 1970.
- (62) CRANNEY (J.), RIO (P.) - Concentration et spécialisation de l'élevage bovin : le rôle de la politique concernant les bâtiments d'élevage in La production laitière française, INRA, 1981.
- (63) CRANNEY (J.), RIO (P.) - Bassin laitier, bassin à viande, la lente mise en place d'une industrie de la viande bovine et ses perspectives. CRZV de Theix, 1980.
- (64) CRANNEY (J.), DE MIRIBEL - Rapport sur l'analyse du fonctionnement du réseau d'information comptable agricole, INRA-INSEE, Paris, 1983.
- (65) CRISENOY (C. de) - Traditions d'héritage et système foncier : l'effet des donations partage en nature dans le Bocage Normand. Communication au colloque de l'ADEF Propriété et Propriétaires fonciers, avril 1983.
- (66) DAUCE (P.), HOUEE (P.) - Trente ans de développement agricole dans le Morbihan (1951-1981). Ronéo INRA Rennes, mars 1982.
- (67) DELORD (B.) - Mobilité et différenciation de la population agricole en Languedoc. Economie Méridionale n° 102.
- (68) DELORD (B.), LACOMBE (P.) - La multiactivité des agriculteurs, conjoncture ou structure ? Communication au colloque de l'Isle d'Abeau, novembre 1981.
- (69) DELORD (B.), CIBENEL (C.), LIFRAN (R.) - Enquête sur la distribution du crédit aux agriculteurs dans le département de l'Hérault. INRA, Montpellier, février 1981.
- (70) EVRARD (P.), MATHAL (P.) - L'évolution en longue période de l'agriculture d'une petite région : le Chatillonnais, Paris INRA-ESR, 1967.
- (71) EVRARD (P.) - Le système de polyculture élevage et la spécialisation des exploitations. Larousse Agricole.

- (72) EVRARD (P.), MATHAL (P.) - Organisation des marchés et transformation de la petite production agricole. Le cas du secteur laitier. Communication présentée au colloque franco-qubécois sur l'organisation des marchés agricoles. Rungis, juin 1978, Ronéo INRA Paris, juin 1978.
- (73) FLEURY (A.), MOLLARD (A.) - Agriculture, système social et environnement. IREP Grenoble, juillet 1976.
- (74) GENTZBITTEL (D.) - Quelques aspects de l'évolution du revenu agricole. L'économie du Centre Est, Université de Dijon, 1984.
- (75) G.E.S.A.D.A.R.-INRA-ESR - Approche de la diversité, INRA, mai 1984.
- (76) GIRARD et al. - Les agriculteurs, tome II, Introduction à l'étude statistique des disparités. Coll. INSEE E82, juin 1983.
- (77) HAIRY (D.) - La production laitière dans l'Ouest. Intensification de la production et endettement des exploitations. INRA - CCAJF, mars 1983.
- (78) HAIRY (D.), PERRAUD (D.), FOULHOUZE (I.) - Prix du lait et systèmes de production : à propos de quelques alternatives de politique laitière. Economie Rurale, n° 153, janvier-févr. 1983.
- (79) HASSAN (D.), VIAU (C.) - La production laitière dans les pays membres de la CEE, liens avec la politique communautaire. INRA, 1981.
- (80) HENRY (J.B) - Pénétration du capitalisme et crise agricole : l'exemple de l'économie laitière bretonne. INRA Rennes, 1974.
- (81) HENRY (J.B) - Sur l'évolution du monde rural en Bretagne depuis la seconde guerre. Ronéo, INRA Rennes, juin 1980.
- (82) HENRY (J.B) - Bilan de l'évolution de l'agriculture bretonne depuis la seconde guerre mondiale. Communication à l'A.G.) des travailleurs paysans St-Brieuc, décembre 1981.
- (83) INRA - IREP - La crise, pour quelles agricultures ? Grenoble, 1981.
- (84) INRA-IREP "Lacrise : les réponses se précisent", Cahiers du CNEEJA n° 5, septembre 1983.
- (85) JEGOUZO (G.) - Le développement du chômage depuis 1974 a-t-il freiné l'exode agricole des jeunes ? Economie Rurale n° 161, mai-juin 1984.
- (86) KLATZMANN (J.) - Courbe de potentialité et programmes linéaires. Cahiers de l'ISEA (AG, J), janvier 1966.
- (87) KROLL (J.C) - La solidarité, un slogan pour masquer les inégalités dans l'agriculture française ? ENITA - Quetigny, avril 1982.
- (88) LABONNE (M.) - Sur la question alimentaire en pays pauvres. Montpellier, INRA série Etudes et Recherches n° 58, juin 1981.
- (89) LABONNE (M.) - Développement rural et biais bureaucratique dans les pays pauvres. Montpellier INRA Série Etudes et Recherches n° 46, octobre 1979.
- (90) LABOUESSE (F.) - La diversité du secteur agricole. Approche et réflexions à partir d'une forme originale d'élevage méridional. INRA Montpellier - Série Etudes et Recherches n° 68, mars 1982.
- (91) LACOMBE (Ph.) - Où va l'agriculture française ? Conclusions de la session - Economie Rurale n° 155.

- (113) MONTIGAUD (J.C), LAURET (F.) - Elargissement de la CEE aux pays méditerranéens (Espagne, Grèce, Portugal) et conséquences sur la filière "fruits et légumes". INRA, Série Etudes et Recherches n° 48, Montpellier, septembre 1979.
- (114) MONTIGAUD (J.C) - Filières et firmes agro-alimentaires. Le cas des fruits et légumes transformés. Thèse. Université de Montpellier-I, janvier 1975.
- (115) MOUNIER (A.) - Le complexe agro-alimentaire dans le capitalisme contemporain. IREP, Grenoble, 1970.
- (116) PERNET (F.) - Les conditions de réalisation de l'avantage coopératif dans l'agriculture française d'aujourd'hui. CNEEJA, Grenoble, mars 1972.
- (117) PERNET (F.) - Résistances paysannes. PUG Grenoble, 1982.
- (118) COTTET (C.), PERRIER-CORNET (Ph.) - L'impact du drainage sur les conditions de développement des exploitations en Côte d'Or. Innovations techniques et différenciations sociales en agriculture. INRA-ENSAA, Dijon.
- (119) PERRIER-CORNET (Ph.) - Les enjeux de l'économie laitière franc-comtoise. Marchés protégés et dynamique des rapports de production dans une région difficile. INRA Dijon, mars 1982.
- (120) PERRIER-CORNET (Ph.) - Structures et tendances récentes d'évolution de l'économie laitière en Haute Bourgogne. INRA Dijon, novembre 1983.
- (121) POSTEL-VINAY (G.) - La rente foncière dans le capitalisme agricole. Analyse de la voie "classique" du développement du capitalisme à partir de l'exemple du Soissonnais. Paris, F. Maspéro, 1974.
- (122) POULIQUEN (A.) - La France : de la première révolution agricole à l'industrialisation agro-alimentaire. INRA Série Etudes et Recherches n° 28. Montpellier, août 1977.
- (123) PROD'HOMME (J.P) - Agriculteurs organisés : l'exemple du département de la Marne. Thèse EHESS Paris 1982.
- (124) RAVIGNAN (F. de) - Régression ou Progression ? Les tendances à moyen terme de la production agricole française. Thèse Université des Sciences Sociales, Toulouse-I, juin 1984.
- (125) RAINELLI (P.), BONNIEUX (F.) - Situation et évolution structurelle et socio-économique des régions agricoles de la Communauté. CEE Bruxelles, octobre 1978.
- (126) REBOUL (Cl.) - Recherches sur les systèmes de culture et d'élevage. Document de travail INRA, Paris ESR, décembre 1970.
- (127) REBOUL (Cl.) - Concentration des capitaux et différenciation des systèmes de production dans l'agriculture française. Ronéo, INRA Paris, juillet 1974.
- (128) REBOUL (Cl.) - Mode de productions et systèmes de culture et d'élevage. Economie Rurale, n° 112, mars-avril 1976.
- (129) REBOUL (Cl.) - Déterminants sociaux de la fertilité des sols. Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n° 17/18, novembre 1977.
- (130) REBOUL (Cl.) - Déterminants économiques de la mécanisation de l'agriculture. L'accroissement du parc des tracteurs de grande puissance. Ronéo, INRA, Paris, avril 1978.

- (92) LAPORTE (J.P), LIFRAN (R.) - Concurrences et complémentarités des vignobles européens. INRA Série Etudes et Recherches n° 82, Montpellier, juin 1984.
- (93) LARRERE (R.) et alii - Reboisement des montagnes et systèmes agraires in Revue Forestière Française, n° spécial "Société et Forêts" 1980.
- (94) LAURET (F.), POULIQUEN (A.) - Structures de production et formes d'échange dans le secteur agricole et alimentaire. Economie Méridionale n° 84, Montpellier, 1973.
- (95) LAURET (F., MONTIGAUD (J.C) - Le système de productions légumières en France. Revue Horticole n° 2324, mai 1974.
- (96) LAURET (F.) - La concurrence nord-sud sur le marché européen des légumes. Ronéo, INRA Montpellier.
- (97) LIFRAN (R.) - Mythes scientifiques sur la terre et les paysans. Montpellier INRA, décembre 1981.
- (98) LIFRAN (R.) - Viticulteurs et vignobles français face à l'avenir. Economie Rurale n° 134, mars avril 1983.
- (99) LOYAT (J.) - Le Beaujolais nouveau et ancien. 150 ans de métayage. Lyon ; chronique sociale, 1982.
- (100) MAHE (L.) - L'offre de porc en France, 1954-1972. INRA, Rennes, 1974.
- (101) MAHE (L.), ALBECKER (C.), LEFEBVRE (C.) - "Une représentation macro-économique de l'agriculture française : MAALT", Economie Rurale, n° 157, septembre-octobre 1983.
- (102) MANSOLT (S.) - Le Plan Monsholt, SECLAF, Paris, 1969.
- (103) MAREL (M.), MARLOIE (M.) - Eléments d'analyse sur l'évolution du complexe céréalier britannique. Ronéo, INRA, Paris, juin 1975.
- (104) MARLOIE (M.) - L'internationalisation de l'agriculture française. Ed. Ouvrières, Paris, 1984.
- (105) MARSAL (P.) - Baisse de la productivité des consommations intermédiaires et développement de l'agriculture. Guide Agricole Philips, 1981.
- (106) MARSAL (P.) - La baisse de la productivité du capital en agriculture et ses conséquences", Session SFER : "L'agriculture et la crise", 23/24 avril 1980.
- (107) Communication dans le cadre du Colloque por la recherche, Commission "Nouveaux modèles de développement".
- (108) La fragilité économique croissante des exploitations agricoles", Cahiers du Colloque CENECA, 2-4 mars 1983, pp. 170-175.
- (109) MARESCA (S.) Les dirigeants paysans. Paris, Ed. Minuit, juillet 1983.
- (110) MATHAL (P.) - Orientations génétiques, spécialisation et productivité dans l'élevage laitier de l'ouest. La production laitière française.
- (111) MOLLARD (A.) - La crise en trois tableaux, Cahiers du CNEEJA, n° 2, oct. 1980.
- (112) MOLLARD (A.) - Paysans exploités. Essai sur la question paysanne. PUF 1977.

- (131) REBOUL (Cl.) - Inflation et choix des techniques agricoles. Economie Rurale n° 140, 1980.
- (132) REBOUL (Cl.) - Evaluation du coût d'emploi de la main d'oeuvre familiale sur une exploitation agricole. Contribution méthodologique. Economie Rurale n° 161, mai-juin 1984.
- (133) REMY (J.) - Le métier d'agriculteur. Façons de produire et façons d'être des agriculteurs sarthois. Tome III, INRA Paris, décembre 1982.
- (134) RIO (P.) - Economie laitière, filière viande et intervention de l'Etat. Journées de Theix, 1981.
- (135) SCHALLER (B.) - Eléments pour une analyse des perspectives d'évolution de l'avi-culture française. Economie Rurale n° 154, mars-avril 1983.
- (136) SERVOLIN (C.) - Aspects économiques de l'absorption de l'agriculture dans le mode de production capitaliste. INRA-ESR, Paris, juin 1970.
- (137) LASSAUT (B.), SYLVANDER (B.) - Rôle des caractéristiques qualitatives des aliments dans l'évolution des consommations alimentaires : quelques analyses de cas. Economie Rurale n° 154, mars-avril 1983.
- (138) TIREL (J.C) - Le débat sur le productivisme. Economie Rurale n° 155.
- (139) VEDEL (G.) - Le rapport VEDEL. SECLAF, Paris, 1969.
- (140) VIALON (J.B) - Les exploitations agricoles familiales sont-elles des entreprises ? INR-ESR, Dijon, Doc. de Recherche n° 27, 1981.
- (142) VINCENT (J.) - Du postulat de cohérence à l'hypothèse que les comportements sont significatifs d'une tension intrapsychique. Economie Rurale.

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
AVERTISSEMENT	
AVANT PROPOS.....	1
PRELIMINAIRES PAR P. MATHAL.....	7
INTRODUCTION.....	<i>AUBERT</i> 15
CHAPITRE I - CRISE AGRICOLE ET CRISE DES SYSTEMES DE PRODUCTION .	20 <i>PERR</i>
CHAPITRE II - SOURCES ET METHODES UTILISEES.....	32 <i>VIAL</i>
CHAPITRE III - MARCHES ET SYSTEMES DE PRODUCTION	53 <i>LIFR</i>
CHAPITRE IV - POLITIQUE AGRICOLE ET SYSTEMES DE PRODUCTION.....	69 <i>AUB</i>
CHAPITRE V - LE DEBAT SUR LE "PRODUCTIVISME ET L'INTENSIFICATION.	82 <i>VIAL</i>
CHAPITRE VI - INTENSIFICATION DES SYSTEMES DE PRODUCTION ET TRANSFORMATIONS SOCIALES DE L'AGRICULTURE.....	101 <i>PER</i>
CHAPITRE VII - LE DEBAT SUR LA DIVERSITE	114 <i>LIFR</i>
CONCLUSIONS.....	131 <i>VIAL, PER.</i>
INDEX DES NOTES DE LECTURE.....	136
INDEX BIBLIOGRAPHIQUE.....	139

**
*